

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 13 FÉVRIER 2014

VOLUME 169

ROSA FANIZZI et DANIELLE BERGERON
Sténographes officielles

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue Saint-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me SONIA LeBEL,
Me ISABELLE GILLES

INTERVENANTS :

Me ROSE-MÉLANIE DRIVOD pour m. Serge Larouche
Me MARIE-CLAUDE MICHON pour le Procureur général du Québec
Me PIERRE HAMEL et Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la construction du Québec
Me CHARLES LEVASSEUR pour M. Gérard Cyr
Me LUCIE JONCAS et Me ANDRÉ DUMAIS Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)
Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me GASTON GAUTHIER pour le Barreau du Québec
Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec
Me ROBERT LAURIN pour la FTQ Construction
Me SÉBASTIEN GHANTOUS et Me ANDRÉ RYAN pour le Fonds de solidarité
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales
Me ALEXANDRE PARADIS pour M. Eugène Arsenault

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	5
SERGE LAROUCHE	
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me PIERRE HAMEL	8
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me LUCIE JONCAS	29
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DENIS HOULE	44
EUGÈNE ARSENAULT	
INTERROGÉ PAR Me SONIA LeBEL	55
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ANDRÉ DUMAIS	196
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ANDRÉ RYAN	200

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
117P-1401.1 : Écoute électronique 08-0482 - 00545 du 19 janvier 2009	160
117P-1401.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0482 -00545 du 19 janvier 2009	160
117P-1402.1: Écoute électronique 08-0482-01165 du 14 mars 2005	177
117P-1402.2: Transcription de l'écoute électronique 08-0482-01165 du 14 mars 2005	177

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce treizième (13e)
2 jour du mois de février,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bonjour, Monsieur Larouche.

8 M. SERGE LAROUCHE :

9 Bon matin.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Bonjour à tous. Est-ce que les avocats veulent bien
12 s'identifier, je vous prie.

13 Me SONIA LeBEL :

14 Alors, bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le
15 Commissaire. Sonia LeBel pour la Commission.

16 Me ISABELLE GILLES :

17 Bonjour. Isabelle Gilles pour la Commission.

18 Me ROSE-MÉLANIE DRIVOD :

19 Bonjour. Rose-Mélanie Drivod pour monsieur
20 Larouche.

21 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

22 Bonjour. Marie-Claude Michon pour le Procureur
23 général du Québec.

24 Me PIERRE HAMEL :

25 Bonjour. Pierre Hamel pour l'Association de la

1 construction du Québec.

2 Me MÉLISSA CHARLES :

3 Bon matin. Mélissa Charles pour l'Association de la
4 construction du Québec.

5 Me CHARLES LEVASSEUR :

6 Bon matin. Maître Charles Levasseur pour monsieur
7 Gérard Cyr.

8 Me LUCIE JONCAS :

9 Bonjour. Maître Lucie Joncas pour le Conseil
10 provincial (International).

11 Me ANDRÉ DUMAIS :

12 Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire,
13 bonjour. André Dumais, Conseil provincial
14 (International).

15 Me DENIS HOULE :

16 Bonjour, Madame, Monsieur. Denis Houle pour
17 l'Association des constructeurs de routes et grands
18 travaux du Québec.

19 Me SIMON LAPLANTE :

20 Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des
21 constructeurs de routes et grands travaux du
22 Québec.

23 Me GASTON GAUTHIER :

24 Bonjour. Gaston Gauthier, Barreau du Québec.

25

1 Me FÉLIX RHÉAUME :

2 Bonjour. Félix Rhéaume pour le Parti libéral du
3 Québec.

4 Me ROBERT LAURIN :

5 Robert Laurin, FTQ Construction. Bonjour.

6 Me SÉBASTIEN GHANTOUS :

7 Bonjour. Sébastien Ghantous pour le Fonds de
8 solidarité.

9 Me ANDRÉ RYAN :

10 Bonjour. André Ryan pour le Fonds de solidarité.

11 Me PIERRE POULIN :

12 Bonjour. Pierre Poulin pour le Directeur des
13 poursuites criminelles et pénales.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Maître Joncas, vous aviez annoncé que vous désiriez
16 interroger monsieur Larouche.

17 Me LUCIE JONCAS :

18 Oui, je me suis entendu avec mon confrère, maître
19 Hamel, qui va débiter et ça va être moi par la
20 suite.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Parfait.

23 LA GREFFIÈRE :

24 Monsieur Larouche, pourriez-vous vous lever, s'il
25 vous plaît?

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce treizième (13e)
2 jour du mois de février,

3

4 A COMPARU :

5

6 SERGE LAROUCHE, président de Ganotec

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me PIERRE HAMEL :

11 Q. **[1]** Merci beaucoup. Bonjour, Monsieur Larouche.

12 Pierre Hamel de l'Association de la construction du
13 Québec.

14 R. Maître Hamel.

15 Q. **[2]** Je vais vous poser quelques questions suite à
16 votre témoignage, avoir quelques précisions. J'ai
17 compris du début de votre témoignage, donc vous
18 êtes dans l'industrie depuis mil neuf cent quatre-
19 vingt-six (1986) et avec Ganotec, depuis environ
20 mil neuf cent quatre-vingt-douze (1992), c'est bien
21 ça?

22 R. Oui.

23 Q. **[3]** Bon. Ganotec est spécialisée dans quel type de
24 travaux exactement?

25 R. Mécanique industrielle, là.

1 Q. **[4]** Mécanique industrielle. Ça veut dire quoi, ça,
2 pour le commun des mortels?

3 R. Installation de machines à papier, installation de
4 tuyauteries, différents travaux mécaniques qui
5 touchent l'industrie lourde.

6 Q. **[5]** O.K. Et donc, je comprends que vous oeuvrez
7 principalement dans le secteur industriel, c'est-à-
8 dire auprès des papetières, des alumineries, des...

9 R. Raffineries.

10 Q. **[6]** ... des raffineries, on a compris de votre
11 témoignage. Est-ce que vous oeuvrez également dans
12 le secteur public ou institutionnel?

13 R. Nous avons fait quelques contrats pour Hydro-
14 Québec, pour moi, c'est le secteur public.

15 Q. **[7]** Oui.

16 R. Institutionnel, non.

17 Q. **[8]** Alors, écoles, hôpitaux, bâtiments
18 gouvernementaux...

19 R. Non.

20 Q. **[9]** ... avec la Société immobilière du Québec ou
21 Infrastructure Québec ou...

22 R. Non.

23 Q. **[10]** D'accord. Donc, quand vous dites que vous avez
24 fait quelques mandats avec Hydro-Québec, on les
25 compte sur les doigts d'une main ou vous pouvez

1 même les nommer ou...?

2 R. Le dernier gros chantier, c'est l'installation de
3 la Centrale hydroélectrique de Tournustouc vers
4 deux mille quatre (2004), deux mille cinq (2005),
5 en coentreprise. Ensuite, un ou deux petits
6 contrats d'une valeur de peut-être de un demi-
7 million ou un million (0,5 M\$-1 M\$) dans les années
8 qui ont suivi, là, mais ça se compte sur les doigts
9 d'une main, là.

10 Q. **[11]** Donc, quelques... quelques dossiers entre
11 Tournustouc, excusez-moi, là, Tournustouc et
12 aujourd'hui, là, on parle de trois ou quatre... Le
13 chantier de Tournustouc c'était un chantier de plus
14 grande importance, vous étiez en coentreprise avec
15 qui?

16 R. Avec Arno électrique de Trois-Rivières et BBA de
17 Saint-Hilaire, une firme...

18 Q. **[12]** De Saint-Hilaire.

19 R. ... une firme d'ingénierie.

20 Q. **[13]** D'accord. Donc, essentiellement, vous avez
21 travaillé... c'est à peu près le seul chantier
22 public que vous... d'importance sur lequel vous
23 avez travaillé?

24 R. Qui me vient à l'esprit, oui.

25 Q. **[14]** O.K. O.K. On va peut-être y revenir. Vous nous

1 avez expliqué, donc, que des montants étaient
2 versés dans le but de... de s'assurer d'avoir de la
3 main-d'oeuvre qualifiée ou de la bonne main-
4 d'oeuvre sur les chantiers, donc je comprends,
5 c'est principalement les chantiers industriels. Ma
6 première question : est-ce que ce... ce pacte-là ou
7 cette entente-là avec monsieur Cyr incluait tous
8 les chantiers ou seulement les raffineries?

9 R. Ce que j'ai compris de monsieur Léopold, c'est que
10 Gérard demandait un pourcentage, comme j'ai
11 expliqué hier, de Shell et de Suncor, Petro-Canada
12 à l'époque, à Montréal.

13 Q. **[15]** D'accord. Et l'objectif était d'obtenir de la
14 main-d'oeuvre qualifiée ou de la... les meilleurs
15 hommes disponibles, c'est bien ça?

16 R. Je l'ai expliqué hier, je crois que j'ai expliqué
17 que c'était une assurance de pas se faire frapper.
18 Je peux vous conter l'histoire de Ganotec entre
19 deux mille (2000) et deux mille sept (2007), le
20 type de contrats qu'on a faits, où on était, O.K.?

21 Q. **[16]** Mais c'est parce que, Monsieur Larouche, je
22 veux juste... je veux juste bien comprendre, entre
23 une assurance de pas se faire frapper et avoir des
24 hommes. Vous comprenez qu'il y a une différence,
25 là...

1 R. O.K.

2 Q. [17] ... qui est importante. Si vous me dites :

3 « C'était pas pour avoir des hommes, c'était juste
4 pour la sécurité des hommes sur le chantier »,
5 c'est complètement différent, puis je voudrais
6 juste que vous précisiez ça à la Commission?

7 R. Je pense que si on avait fait un « call » au local
8 on aurait eu des hommes, peu importe si on payait
9 une commission ou non, là.

10 Q. [18] O.K. Donc, le montant était pour la protection
11 des... des travailleurs?

12 R. Pas la protection des travailleurs. Moi, je vois ça
13 comme la protection de la compagnie. Ça nous a pas
14 empêchés de prendre la plupart des contrats qui ont
15 suivi en régie contrôlée et non forfaitaires.

16 Q. [19] Alors, ce que vous voulez dire c'est que si
17 vous aviez soumissionné en forfaitaire, vous
18 n'auriez pas pu avoir les contrats?

19 R. Non, pas du tout. C'est une analyse de risque.
20 Quand on a fait le projet Interquisa, à Montréal,
21 nous avons pris le projet en régie contrôlée parce
22 qu'on voulait pas prendre le risque d'être
23 forfaitaire. Vous voyez la différence entre les
24 deux?

25 Q. [20] Alors, forfaitaire, c'est un prix global

1 qui... qui fait en sorte que l'entrepreneur prend
2 tous les risques des coûts afférents à l'exécution
3 du projet, c'est bien ça?

4 R. On a refusé de prendre les risques...

5 Q. **[21]** Et en régie...

6 R. ... de main-d'oeuvre.

7 Q. **[22]** Et en régie contrôlée, voulez-vous expliquer à
8 la Commission c'est quoi?

9 R. On facture au client les heures qui sont exécutées
10 au chantier. Donc, on transfère le risque de main-
11 d'oeuvre au propriétaire, ou à la firme
12 d'ingénierie dans le cas d'Interquisa.

13 Q. **[23]** Donc, vous... C'est à l'heure, tout
14 simplement, c'est des travaux à l'heure, en gros?

15 R. Régie contrôlée à l'heure.

16 Q. **[24]** Donc, si je comprends bien, le... le...
17 l'entente que vous aviez avec monsieur Cyr n'aurait
18 pas eu d'impact sur la qualité de la main-d'oeuvre
19 qui vous a été fournie?

20 R. Ce que je vous dis c'est qu'on refusait de prendre
21 des risques de toute façon, même avec cette
22 relation-là avec Gérard Cyr.

23 Q. **[25]** O.K. Et dans le contexte de... Donc, je
24 comprends que c'est des appels d'offres privés. Et
25 comment obteniez-vous les contrats? Vu que c'est

1 pas les règles de contrats publics, comment
2 obteniez-vous les règles de contrats?

3 R. Chez Interquisa, je vais vous donner un exemple,
4 SNC est allée en appel d'offres pour les gros
5 contrats de tuyauterie puis nous avons refusé de
6 donner un prix forfaitaire, malgré que la demande
7 de SNC était un prix forfaitaire, on a soumis une
8 offre où la main-d'oeuvre était en régie contrôlée.
9 À l'heure, comme vous dites.

10 Q. **[26]** Et, dans le cadre de ces offres-là, est-ce
11 qu'il y a des projections d'heures, est-ce qu'il y
12 a des sommes qui sont proposées ou il y a aucun
13 montant qui est prévu pour les heures travaillées?

14 R. Un budget, vous voulez dire, ou...

15 Q. **[27]** Un budget. Un budget.

16 R. Ça va varier d'un contrat à l'autre. Chez SNC
17 Lavalin, nous avons des... des pénalités ou des
18 bonifications avec des... avec des... des
19 « ranges », si on veut, là.

20 Q. **[28]** O.K. Et, pour obtenir ces bonis-là, est-ce que
21 la qualité de la main-d'oeuvre est importante, la
22 productivité de la main-d'oeuvre est importante?

23 R. À un moment donné, il fallait sortir les travaux,
24 effectivement. Mais vous parlez... on parle
25 d'Interquisa, on a payé une pénalité sur la main-

1 d'oeuvre.

2 Q. **[29]** O.K.

3 R. C'est ça que vous voulez savoir?

4 Q. **[30]** Non, je veux juste comprendre l'impact que la
5 transaction que vous avez faite avec monsieur Cyr
6 ou sur laquelle vous avez témoigné, les paiements
7 qui ont été faits, est-ce que ça vous permettait
8 d'avoir de la main-d'oeuvre qualifiée au détriment
9 de vos compétiteurs? Est-ce que ça vous donnait,
10 Monsieur Larouche, un avantage compétitif par
11 rapport à vos compétiteurs?

12 R. Est-ce que les autres compétiteurs avaient des...
13 payaient aussi des assurances pour pas se faire
14 frapper ou se faire frapper, je le sais pas. O.K.
15 Moi ce que j'essaie de vous expliquer c'est qu'en
16 deux mille deux (2002) une compagnie de
17 construction suit, c'est les projets qu'on fait. En
18 deux mille deux (2002) on est en régie contrôlée
19 avec Interquisa.

20 Q. **[31]** D'accord.

21 R. Deux mille deux, deux mille trois (2002-2003). Deux
22 mille trois (2003)...

23 Q. **[32]** C'était votre seul projet ou le projet
24 principal?

25 R. C'est le gros projet...

1 Q. **[33]** D'accord.

2 R. ... principal. Deux mille trois, deux mille quatre
3 (2003-2004) c'est marqué par des unités qu'on fait
4 chez Ultramar dans la région de Québec, en régie
5 contrôlée. Deux mille cinq, deux mille six
6 (2005-2006) une unité chez Shell en régie
7 contrôlée. Deux mille six (2006), une cogénération
8 à Trois-Rivières en régie contrôlée. Aussitôt que
9 les projets étaient de grosse dimension, nous ne
10 prenions pas le risque de main-d'oeuvre.

11 Q. **[34]** Et est-ce qu'il vous est arrivé de prendre
12 des... des plus petits contrats à forfait?

13 R. Vraiment pas beaucoup. Une fois à Granby en deux
14 mille un (2001), puis ça a été un contrat
15 difficile. Granby, c'est la région du 825, je
16 crois, de Sherbrooke, le local de tuyauterie, sur
17 leur territoire. Gérard désirait faire la référence
18 de main-d'oeuvre pour ce chantier-là, moi je
19 voulais pas « by-passer » ou pas respecter le 825,
20 c'est qu'on a fait la... on a fait quand même la
21 référence de main-d'oeuvre avec le 825. Puis je me
22 souviens ça a été difficile du côté de Montréal,
23 disons. C'était un contrat forfaitaire.

24 Q. **[35]** Dans quel sens, difficile?

25 R. Bien on demandait des travailleurs au 825, puis

1 c'est les travailleurs du 144 qui pouvaient
2 arriver, là. Je me souviens que notre surintendant,
3 qui était Jerry Larricuta (sic), ça a pas été un
4 chantier facile pour lui.

5 Q. **[36]** Dans quel sens ça a pas été facile?

6 R. Le genre de contrat où est-ce que je l'appelais à
7 chaque matin à sept heures et quart (7 h 15) pour
8 savoir comment ça allait.

9 Q. **[37]** O.K. Et quel type de difficultés a-t-il
10 rencontrées sur le chantier, juste pour illustrer
11 un chantier difficile?

12 R. Je me souviens qu'on avait beaucoup de plastique à
13 fusionner, c'est pas... c'est une expertise qui est
14 assez particulière, je me souviens d'avoir monsieur
15 Léopold qui a négocié d'avoir des fusionneurs de
16 Trois-Rivières, à un moment donné, parce qu'on
17 avait de la difficulté sur le chantier.

18 Q. **[38]** À avoir de la main-d'oeuvre qualifiée?

19 R. À avoir des fusionneurs capables de faire
20 efficacement ce genre de... de joints-là.

21 Q. **[39]** Et c'était dû à un manque d'expertise ou à la
22 volon... ou l'absence de volonté de vous fournir
23 les... les travailleurs pertinents?

24 R. Je me souviens pas, mais je me souviens qu'à Trois-
25 Rivières avec encore des 12-12, comme on a parlé

1 hier, on a sorti efficacement ces joints-là.

2 Q. **[40]** Donc, l'exécution, c'est l'exécution qui avait
3 été difficile à Granby, c'est ça, c'est ce que je
4 dois comprendre?

5 R. Oui, beaucoup de changements sur le contrat... sur
6 les travaux également.

7 Q. **[41]** O.K. C'est pas relié spécifiquement aux
8 relations de travail?

9 R. Une combinaison des deux, si vous voulez.

10 Q. **[42]** Une combinaison des deux. Et au niveau des
11 relations de travail c'était quoi qui bloquait?

12 R. Je vous l'ai dit tantôt, Gérard aurait aimé qu'on
13 fasse la référence de main-d'oeuvre à partir de
14 Montréal, du 144.

15 Q. **[43]** Je vais être plus, peut-être plus illustratif.
16 Est-ce qu'il y a eu des ralentissements de travaux
17 parce que vous preniez le local de Granby?

18 R. Non. Je me souviens pas de ralentissements.

19 Q. **[44]** Non. Il y a pas eu de... c'était juste des
20 discussions avec monsieur Cyr pour le choix de la
21 main-d'oeuvre, les problématiques?

22 R. Des discussions avec... c'est un monsieur Lévesque
23 qui était gérant d'affaires du 825, Raymond
24 Lévesque, on passait par Raymond Lévesque.

25 Q. **[45]** O.K.

1 R. Un entrepreneur sur place qui était le Groupe Gad a
2 eu, qui venait de Montréal, qui eux avaient une
3 réalité différente, ils ne travaillaient pas à la
4 grandeur du Québec, je me souviens qu'eux avaient
5 plus de facilité avec la main-d'oeuvre que nous.

6 Q. **[46]** D'accord. Donc, ce que vous nous dites, vous
7 nous... je vais essayer de comprendre votre...

8 Me SONIA LeBEL :

9 Je m'excuse de vous interrompre, Maître Hamel.

10 Madame la Présidente, Monsieur le commissaire, on a
11 un problème avec l'enregistrement audio. Donc, tout
12 ce qu'on fait présentement n'est pas enregistré, on
13 pourrait pas avoir de transcription et on pourrait
14 avoir un problème encore peut-être potentiellement
15 pour une bonne demi-heure. Je pense que...

16 VOIX NON IDENTIFIÉE :

17 On a des problèmes, on est en train de les régler.

18 Donc, le son continue à enregistrer.

19 Me SONIA LeBEL :

20 Ah, ça enregistre.

21 VOIX NON IDENTIFIÉE :

22 On enregistre le son pour rester légal.

23 Me SONIA LeBEL :

24 O.K.

25

1 VOIX NON IDENTIFIÉE :

2 Et on règle le problème et théoriquement ça devrait
3 partir dans une minute. Tout est beau.

4 Me PIERRE HAMEL :

5 Alors donc on peut continuer, Maître LeBel?

6 Me SONIA LeBEL :

7 Ça a l'air que oui.

8 Me PIERRE HAMEL :

9 Merci. D'accord.

10 Q. **[47]** Donc si je résume bien, vous... la transaction
11 ou les argents qui étaient donnés à monsieur Cyr
12 servaient tout simplement à maintenir la relation
13 avec le local 144 pour ne pas avoir de problèmes
14 mais que vous n'auriez pas tiré d'avantages
15 compétitifs par rapport à vos concurrents de cette
16 situation-là?

17 R. Je vais faire une réponse plate, étant donné qu'on
18 a fait des contrats en régie contrôlée à grosse
19 majorité, j'imagine c'est nos clients qui en ont
20 peut-être bénéficié. Je pourrais vous raconter
21 en... c'est en deux mille six (2006) qu'on a fait
22 une job de pipeline pour Trans-Canada où on a perdu
23 avec un partenaire tout près de quinze millions de
24 dollars (15 M\$), job de tuyauterie, pour
25 différentes raisons, là, puis je me souviens

1 d'avoir eu des... monsieur Léopold a eu des
2 discussions avec Gérard, avec un... un homme qui
3 avait des problèmes de drogue puis qui ralentissait
4 les... qui nuisait à la productivité, là, puis on
5 n'a pas réussi à changer ce travailleur-là. C'est
6 la réalité de la construction. L'image que j'ai
7 c'est : un bar paie une protection, puis je pense
8 pas qu'il soit heureux de payer une protection mais
9 il est heureux de pas passer au feu.

10 Q. [48] Non, je comprends ça, Monsieur Larouche, mais
11 ce qui... ce qui importe aussi c'est de savoir si
12 ce type de relation là fait en sorte que les autres
13 entrepreneurs qui doivent soumissionner ne sont pas
14 pénalisés parce que la main-d'oeuvre, une
15 entreprise est favorisée au détriment, évidemment,
16 de toutes les autres entreprises qui, elles,
17 doivent soumissionner. C'était ça le sens de mes
18 questions. Et vous me dites que c'est en régie
19 contrôlée, donc techniquement il y avait un budget
20 pour la main-d'oeuvre mais qu'il y avait pas
21 nécessairement de responsabilités pour
22 l'entrepreneur si éventuellement il y avait un
23 dépassement du budget, c'est bien ça?

24 R. Ça variait d'un chantier à l'autre. Je vous ai
25 parlé d'Interquisa tantôt, je me souviens pas de

1 pénalité sur le contrat de Shell avec... avec Fluor
2 et Shell, je me souviens pas de pénalité ou de
3 bonification directe avec la productivité avec
4 Ultramar.

5 Q. **[49]** O.K. Donc, il y avait Interquisa qui en avait,
6 c'était ça?

7 R. Oui.

8 Q. **[50]** O.K. Hydro-Québec, est-ce que vous avez eu des
9 problèmes de cette nature-là?

10 R. Hydro-Québec Toulnostouc c'est le local 500 sur la
11 Côte-Nord, complètement... c'est pas le 144, c'est
12 un contrat forfaitaire qui, encore une fois, qui a
13 pas été facile en tuyauterie mais ça a pas du tout
14 rapport avec Gérard Cyr.

15 Q. **[51]** D'accord. Vous avez mentionné, dans votre
16 témoignage, que vous auriez parlé de... de la
17 situation à... à Kiewit avant l'acquisition et de
18 fait, la situation a été dénoncée au moment de
19 l'acquisition par Kie... de Ganotec par Kiewit
20 comme telle. Est-ce que l'entreprise Kiewit a des
21 codes d'éthique ou a des mesures particulières pour
22 éviter ce type de problème là ou d'événement là ou
23 de situation comme vous l'avez décrite hier dans
24 votre témoignage?

25 R. Oui, effectivement, ils ont un code de conduite.

1 Q. **[52]** Est-ce que c'est un code de conduite qui est
2 suivi et respecté ou...?

3 R. Oui.

4 Q. **[53]** Est-ce que vous pouvez témoigner sur la nature
5 des suivis qui sont faits ou...?

6 R. En deux mille huit (2008), je vais vous donner un
7 exemple, en deux mille huit (2008)... hier j'ai
8 tout conté l'histoire de qu'est-ce que j'ai fait
9 après la transaction. Puis en deux mille huit
10 (2008), quand j'ai... après que j'aie parlé à Louis
11 Chapdelaine parce que je voulais plus prendre la
12 pression tout seul, j'ai eu une discipline, une
13 mesure disciplinaire de Kiewit envers moi.

14 Q. **[54]** Concernant les éléments que vous aviez faits
15 de votre propre chef, là?

16 R. Exact.

17 Q. **[55]** O.K. Est-ce qu'il y a d'autres contrôles,
18 d'autres suivis qui vous viennent à l'esprit?

19 R. Qu'est-ce que vous voulez dire « des contrôles »...

20 Q. **[56]** Écoutez...

21 R. ... c'est vague comme question?

22 Q. **[57]** Je vais peut-être être plus précis. Il y a des
23 grandes entreprises américaines, canadiennes qui
24 adoptent des codes de conduite, des codes
25 d'éthique, qui font des formations, qui font des

1 suivis, qui adoptent des politiques pour s'assurer
2 que les règles éthiques sont respectées. Ils font
3 une certaine surveillance, une espèce... un certain
4 contrôle, je dirais, continu de ces démarches-là.
5 Je veux juste savoir à quel niveau se situe le code
6 d'éthique actuellement?

7 R. Le code d'éthique de Keiwit, il y a une formation à
8 chaque printemps pour chaque employé au niveau
9 éthique. Puis pas seulement l'éthique, là, on fait
10 des... des formations avec des évaluations sur
11 l'environnement, le respect des lois, ils appellent
12 ça la « compliance ». Ensuite, en fin d'année, on a
13 encore des... des formations sur l'éthique et ainsi
14 de suite.

15 Q. **[58]** Donc, il y a des démarches régulières et
16 récurrentes pour rappeler aux... aux employés, aux
17 cadres, là, l'importance de respecter ces règles-
18 là?

19 R. Exact. Et des audits de projets de districts faits
20 par la maison mère à Omaha.

21 Q. **[59]** À Omaha. Donc, c'est des audits internes mais
22 provenant de la maison mère?

23 R. Exact.

24 Q. **[60]** O.K. Est-ce que ces processus-là existaient
25 chez Ganotec?

1 R. Un code d'éthique noir sur blanc comme ça, non.

2 Q. **[61]** O.K. Puis pas la même démarche de suivi non
3 plus?

4 R. D'audits, non. On fonctionnait beaucoup plus comme
5 une petite PME, avec l'overhead le plus bas
6 possible.

7 Q. **[62]** Je vous remercie beaucoup, Monsieur Larouche,
8 j'ai pas d'autres questions.

9 (09:57:41)

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Merci, Maître Hamel. Maître Joncas.

12 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

13 Peut-être avant...

14 Q. **[63]** Est-ce que... Pouvez-vous revenir sur
15 l'événement ou la démarche que vous avez faite, je
16 pense, à Ottawa, vous êtes allé rencontrer une
17 organisation quelconque. Pouvez-vous nous revenir
18 un peu là-dessus, s'il vous plaît?

19 R. C'est John Telford. Ça c'est le UA, UA c'est United
20 Association. Les locaux Inter font partie du UA,
21 qui est une organisation internationale. John
22 Telford se trouve à être le directeur canadien du
23 UA.

24 Q. **[64]** Et quelle... la démarche où vous êtes allé
25 vous plaindre du comportement de monsieur Cyr et

1 qu'est-ce qu'il a fait, lui, par la suite? Vous
2 nous avez dit hier, je pense, qu'il est allé voir
3 monsieur Cyr pour lui dire de laisser Ganotec
4 tranquille, est-ce que c'est ce qu'il vous a dit
5 qu'il a fait?

6 R. Moi, j'ai raconté à John Telford comment
7 fonctionnait Gérard puis que j'avais de la
8 pression... nous avons de la pression sur les
9 chantiers. Gérard... John est allé rencontrer
10 Gérard vers les vacances de la construction deux
11 mille huit (2008), avec Gino Morin, puis il a fait
12 un suivi avec moi par la suite, lui disant... me
13 disant qu'est-ce qu'il avait dit à Gérard, ce que
14 j'ai dit hier, là.

15 Q. **[65]** Mais rien de plus, il y a pas eu de sanction à
16 monsieur Cyr suite à la démarche qui a été faite
17 par ce monsieur-là?

18 R. Pas à ma connaissance.

19 Q. **[66]** Puis est-ce que le comportement de monsieur
20 Cyr a été quelconque changé par la démarche du...
21 du UA?

22 R. J'ai de la misère à répondre à la question, là,
23 c'est la... On n'a pas eu beaucoup de travaux de
24 tuyauterie entre deux mille neuf (2009) et deux
25 mille onze (2011), il y a pas beaucoup de travaux

1 industriels au Québec depuis plusieurs années. On a
2 réussi à faire business chez Suncor, chez Ultramar.
3 Mais le fait de parler à John m'a comme enlevé de
4 la pression, un autre allié que je me cherchais,
5 là.

6 Q. **[67]** Mais avez-vous eu d'autres rencontres avec
7 monsieur Cyr après cette démarche-là?

8 R. Je me suis rendu au tournoi de golf au mois d'août,
9 après la visite de John Telford, le 144, puis je me
10 faisais regarder croche. J'ai quitté le tournoi de
11 golf avant la soirée, avant que les gens soient en
12 état d'ébriété.

13 Q. **[68]** O.K.

14 R. Puis j'ai... je me suis, disons, tenu assez éloigné
15 du 144 après cet événement-là.

16 Q. **[69]** Et avez-vous dit à cet homme-là que monsieur
17 Cyr, justement, dans le fond, faisait... pouvait,
18 par exemple, contrôler les heures supplémentaires à
19 faire par le personnel, à la limite commander des
20 ralentissements, peut-être même prendre une cote,
21 est-ce que vous avez tout dit ça à ce représentant
22 de l'Association internationale?

23 R. Je me souviens d'avoir parlé de la... de la cote
24 que Gérard demandait, là, puis que j'avais de la
25 pression... que nous avions de la pression sur les

1 chantiers.

2 Q. [70] O.K. Mais monsieur Cyr a pas eu de sanction, à
3 votre connaissance, il a gardé la même fonction à
4 son local peu importe... après la démarche, peu
5 importe la démarche?

6 R. Je me souviens que John m'a expliqué qu'il voulait
7 pas perdre des membres, O.K.? Puis la relation
8 de... de boss à employé est différente d'une grande
9 compagnie. Gérard est élu par ses membres.

10 Q. [71] Donc, on peut dire que l'Internationale qui
11 pourrait prendre les sanctions n'a pas pris aucune
12 sanction par rapport à monsieur Cyr, par rapport à
13 ça?

14 R. Pas à ma connaissance, non.

15 Q. [72] Donc, les intérêts syndicaux ont l'air avoir
16 dominé un peu sur les relations d'affaires
17 normales, si je comprends bien?

18 R. Possiblement, mais John, pour le connaître, pousse
19 beaucoup pour un code d'éthique qu'ils ont pour UA
20 à la grandeur du pays. Je l'ai vu à Terre-Neuve, je
21 l'ai vu au Nouveau-Brunswick, ils ont un code
22 d'éthique.

23 Q. [73] Vous avez pas vu de changement au Québec en
24 tant que tel?

25 R. Non.

1 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me LUCIE JONCAS :

2 Q. **[74]** Bonjour, Monsieur Larouche. Alors, je suis
3 maître Lucie Joncas, je suis avocate du Conseil
4 provincial international. Alors, je vais essayer
5 brièvement un peu de faire la part des choses
6 relativement aux diverses sections locales et au
7 Conseil.

8 Hier vous avez rapporté des allégations
9 très sérieuses à l'égard de monsieur Gérard Cyr.
10 Mais je comprends que les relations problématiques
11 au sein de la section locale 144 étaient limitées
12 avec monsieur Gérard Cyr personnellement et non pas
13 d'autres dirigeants de la section locale 144?

14 R. C'est ce que je comprends aussi.

15 Q. **[75]** Et également vous avez pas vécu une telle
16 problématique avec aucune autre des vingt-sept (27)
17 sections locales de l'Inter?

18 R. Non.

19 Q. **[76]** Et vous avez témoigné, vous savez que monsieur
20 Cyr n'est plus directeur de son local depuis
21 plusieurs mois?

22 R. Oui.

23 Q. **[77]** Je comprends aussi que vous avez mentionné
24 que, hier, le professionnalisme de l'individu du UA
25 qui vous a accueilli, qui vous a écouté et qui a

1 fait des démarches pour rencontrer monsieur Cyr.
2 Est-ce que vous étiez présent lorsqu'il y a eu
3 cette rencontre-là?

4 R. Non. John a rencontré Gérard avec Gino Morin. Il
5 m'a seulement rapporté comment la réunion avait
6 été.

7 Q. **[78]** Alors, il vous a fait un compte rendu. Mais
8 par la suite vous avez pas eu vraiment, je
9 comprends de votre témoignage, de contrat où vous
10 avez pu évaluer un changement au niveau des
11 problématiques que vous auriez eues sur les
12 chantiers?

13 R. Pas au Québec, non.

14 Q. **[79]** Quelles étaient les doléances au niveau des
15 problématiques sur les chantiers spécifiques qu'on
16 reprochait à monsieur Cyr?

17 R. En janvier deux mille huit (2008), de pas pouvoir
18 faire de l'« overtime » chez Suncor, un exemple.

19 Q. **[80]** O.K.

20 R. Ensuite, le lobbying par monsieur Cyr chez Suncor,
21 chez Ultramar, faire des visites et promouvoir
22 d'autres compagnies. Je peux vous parler de
23 janvier, février deux mille huit (2008), ça touche
24 pas directement Ganotec, mais Gérard faisait la
25 promotion de Louisbourg chez Suncor ou Petro-

1 Canada.

2 Q. **[81]** Alors, je comprends, là, qu'à partir de la
3 période de deux mille sept (2007) quand vous voulez
4 vendre à Kiewit la compagnie Ganotec, la situation
5 se corse entre vous et monsieur Léopold Gagnon qui,
6 lui, ne veut pas vendre, c'est exact?

7 R. Nous avons une vision différente effectivement,
8 lui aurait préféré m'acheter, acheter mes actions,
9 acheter Eugène Arsenault, comme j'ai expliqué hier,
10 conserver une... plus petite compagnie, si on veut,
11 tandis que nous, nous avons des visions, en tout
12 cas moi, de... de continuer à grossier puis de
13 conserver les acquis que nous avons.

14 Q. **[82]** Je comprends qu'au moment de la vente,
15 monsieur Léopold Gagnon, qui avait distribué à
16 plusieurs de ses employés des actions, était rendu
17 tellement minoritaire qu'il ne détenait que dix-
18 sept pour cent (17 %) des actions. Donc, il ne
19 pouvait pas prendre de décision sans votre accord,
20 c'est exact?

21 R. Léopold possédait treize pour cent (13 %),
22 distribué, je sais pas c'est quoi votre définition,
23 mais c'est vendre des actions à des actionnaires...

24 Q. **[83]** Hum, hum?

25 R. ... dans tous les cas. Les actions ont toujours été

1 vendues treize pour cent (13 %). La convention
2 d'actionnaires chez Ganotec datait de quatre-vingt-
3 seize (96) ou quatre-vingt-dix-sept (97), à
4 l'époque où Léopold avait, soit autour de quarante-
5 deux point cinq (42,5) ou de soixante-dix pour cent
6 (70 %).

7 Q. **[84]** O.K.

8 R. Puis il avait une... comme j'ai expliqué hier, il
9 avait une clause de blocage qui venait de
10 l'historique. Ça fait qu'avec la clause de blocage,
11 on avait absolument besoin de la signature de
12 Léopold pour vendre, là. Je sais pas si ça répond à
13 votre question.

14 Q. **[85]** Alors, je comprends que ça a pas été une
15 situation facile parce que c'était pas son plan de
16 match, c'était pas ce qu'il souhaitait, que Ganotec
17 soit vendue à une compagnie américaine?

18 R. Oui.

19 Q. **[86]** Et c'est dans ce cadre-là que monsieur Cyr
20 serait intervenu pour essayer de convaincre les
21 gens de respecter la vision du... du fondateur de
22 la compagnie?

23 R. Possiblement. Il y a différentes théories, on
24 pourrait dire que c'est la continuation de... d'un
25 deal d'affaires, possiblement aussi.

1 Q. **[87]** Vous faites référence à quoi, là?

2 R. Avec Kiewit, probablement que Gérard a compris
3 qu'il y aurait plus de continuité avec les... la
4 commission.

5 Q. **[88]** Je comprends que c'est à ce moment-là que le
6 fils de monsieur Gagnon a parti sa compagnie qui
7 était Maco, c'est exact?

8 R. Avril, je crois, deux mille sept (2007).

9 Q. **[89]** Et que cette compagnie-là était en directe
10 compétition avec vous?

11 R. Oui.

12 Q. **[90]** Vous aviez d'ailleurs le contrat de la
13 centrale nucléaire à Gentilly et c'est Maco qui a
14 eu ce contrat-là finalement?

15 R. Oui, à travers un appel d'offres.

16 Q. **[91]** Et je comprends que là, la période de deux
17 mille sept (2007) où on commence à partir en cavale
18 contre monsieur Cyr, c'est la période, là, où on
19 voit que la compagnie du fils de Léopold Gagnon
20 commence à prendre de l'expansion?

21 R. Qu'est-ce que vous appelez « cavale contre monsieur
22 Cyr »?

23 Q. **[92]** Bien, vous avez mentionné plusieurs démarches
24 que vous auriez faites auprès de divers
25 intervenants, des ministres et pour aller vous

1 plaindre de monsieur Cyr en particulier. C'est ce à
2 quoi je fais référence.

3 R. O.K. C'est... chaque fois que je suis allé voir, me
4 trouver des alliés, c'est quand j'avais... quand je
5 voyais que monsieur Cyr avait fait une
6 intervention, soit chez Suncor ou mettre de la
7 pression, lui-même ou par personne interposée,
8 comme avec Pierre Labelle, même, à un moment donné,
9 là, chez Suncor, après de Bantrel.

10 Q. **[93]** Mais je comprends, là, de... de votre
11 témoignage qui m'a surpris un peu hier, là, vous
12 mentionniez que monsieur Cyr, suite à une
13 assemblée, vous auriez eu vent qu'il aurait déclaré
14 la guerre à Ganotec, vous a invité pour vous faire
15 écouter l'enregistrement de la réunion et
16 qu'effectivement, il y en avait... il y avait
17 aucune menace ou guerre qui était déclarée, vous
18 vous êtes rendu à son bureau pour écouter cet
19 enregistrement-là?

20 R. Oui.

21 Q. **[94]** Et que suite à ça, il est allé avec vous,
22 effectivement, rencontrer les employeurs pour dire,
23 pour démentir ce fait-là.

24 R. O.K. C'est quoi la question?

25 Q. **[95]** C'est parce que vous véhiculez certaines

1 choses d'un côté mais quand le principal intéressé
2 vous convoque et vous démontre que ce n'est pas le
3 cas, il y a une collaboration qui est là.

4 R. Dans le... dans le fameux dernier... la réunion du
5 dernier lundi deux mille huit (2008), janvier deux
6 mille huit (2008), Gérard mentionne que Ganotec va
7 perdre ses contrats puis c'est déjà commencé, Maco
8 a déjà décroché la centrale nucléaire, comme vous
9 avez parlé. C'est pas... Gérard a... le ton dans sa
10 réunion est... est très respectueux, poli, ne crie
11 pas, mais il mentionne des choses contre Ganotec
12 sur l'overtime - j'y vais de mémoire, là, de toute
13 façon, l'enregistrement existe - c'est... il
14 mentionne que Ganotec va perdre ses contrats.

15 Q. **[96]** Mais il vous accompagne dès le lendemain pour
16 rétablir les faits auprès des compagnies en
17 question?

18 R. Oui.

19 Q. **[97]** Pour ce qui est de la situation problématique
20 que vous alléguiez avec monsieur Cyr, pour les
21 travaux qui relèvent du secteur industriel, êtes-
22 vous allé vous plaindre à l'Association de la
23 construction du Québec?

24 R. L'ACQ?

25 Q. **[98]** Oui.

1 R. Je me souviens pas. Les problèmes que j'avais avec
2 Gérard Cyr puis échangé, peut-être avec...

3 Q. **[99]** Bien si vous vous en souvenez pas, là...

4 R. ... Mario... c'est vague.

5 Q. **[100]** Est-ce que, pour ce qui est du génie civil,
6 vous alliez... vous avez été vous plaindre à
7 l'ACRGTQ?

8 R. Non.

9 Q. **[101]** Je comprends de votre témoignage qu'avant
10 deux mille sept (2007), vous, personnellement,
11 n'avez été témoin d'aucun échange d'argent entre
12 monsieur Gagnon et monsieur Cyr.

13 R. Exact.

14 Q. **[102]** Et vous n'avez... vous n'étiez pas présent
15 lorsqu'il y aurait eu des discussions entre ces
16 deux individus relativement à un pourcentage?

17 R. Non, j'étais pas là, mais j'ai juré de dire la
18 vérité et je jure sur la tête de mes enfants que
19 j'ai jamais douté une minute de ce que me
20 rapportait monsieur Léopold. Jamais.

21 Q. **[103]** Mais, je comprends que vous n'étiez pas
22 présent lorsqu'il y aurait eu des conversations de
23 cette nature-là?

24 R. Je n'étais pas là.

25 Q. **[104]** Et le document qui a été déposé ici, 116P-

1 1397 - et je fais référence ici à la comptabilité,
2 une demande courriel que vous auriez faite à
3 monsieur Daniel Bergeron. Cette demande-là a été
4 faite en deux mille huit (2008), dans quel cadre?

5 R. J'avais décidé de parler à Kiewit de... pour
6 m'enlever de la pression, je pense que je l'ai
7 mentionné hier d'ailleurs, puis j'ai... j'avais...
8 je voulais un e-mail de Daniel comme quoi monsieur
9 Léopold lui avait demandé ces fichiers-là. Ça fait
10 que je lui ai demandé tout bonnement, il m'a
11 transféré les fichiers que lui avait transférés
12 soit à moi ou à monsieur Léopold au fil des années.

13 Q. **[105]** O.K. Mais, est-ce qu'on sait à quel moment
14 exactement ces documents-là ont été transférés?

15 R. Sur le e-mail?

16 Q. **[106]** Non, vous dites « au fil des ans...

17 R. Ah!

18 Q. **[107]** ... c'est des documents qui ont été
19 transférés. » Est-ce qu'on a une trace papier de
20 ça?

21 R. Plus que papier, je peux fournir à la Commission
22 les « native files » créés en deux mille (2000),
23 deux mille un (2001), ça fait que vous allez
24 pouvoir voir sur chaque fichier Excel à quel moment
25 il a été créé.

1 Q. **[108]** O.K. Mais, ça, est-ce que c'est des documents
2 que vous avez transmis à la Commission ou aux
3 enquêteurs?

4 R. Je l'ai offert à la Commission à un enquêteur. Ils
5 ont... ils m'ont dit que c'est pas nécessaire pour
6 le moment; s'ils font la demande, ils vont les
7 avoir.

8 Q. **[109]** Est-ce que vous avez vu, à quelque moment que
9 ce soit, des notes personnelles de monsieur Léopold
10 Gagnon traitant de l'entente avec monsieur Cyr?

11 R. Pas à ma connaissance, non.

12 Q. **[110]** Est-ce qu'on vous a exhibé un enregistrement
13 audio ou vidéo quelconque de la part... émanant de
14 monsieur Gagnon relativement à cette entente-là
15 avec monsieur Cyr?

16 R. Non.

17 Q. **[111]** Est-ce que, en préparation de votre
18 témoignage, on vous aurait fait entendre des
19 conversations d'écoutes de quelque nature que ce
20 soit, traitant de cette entente-là?

21 R. Non.

22 Q. **[112]** Alors, je comprends que les seuls documents
23 qui pourraient traiter de cette question-là, sont
24 deux documents déposés ici qui émanent de... de
25 votre part, soit la lettre que vous avez signée à

1 Kiewit et les documents ici qui sont exhibés.

2 R. Oui.

3 Q. **[113]** Je comprends qu'hier vous avez admis avoir
4 fait de fausses factures avec monsieur Louis-Pierre
5 Lafortune. Si on totalise les factures qui ont été
6 produites à la Commission, on arrive à un montant
7 d'environ cent quatre-vingt mille dollars
8 (180 000 \$). Est-ce qu'il y a d'autres factures que
9 vous avez remises à la Commission qui ne nous ont
10 pas été transmises?

11 R. Oui.

12 Q. **[114]** Et ces factures-là, est-ce qu'elles sont en
13 votre possession?

14 R. Pas ma possession à moi, je pense que c'est...
15 Écoutez, on a fait... j'ai fait affaire avec des
16 avocats, puis je sais qu'il y a plus de factures
17 que ce que j'ai vu dans les pièces hier qui ont été
18 remises, mais je peux pas vous dire, est-ce que
19 c'est les enquêteurs qui ont les factures ou...
20 mais vous n'avez pas tout vu.

21 Q. **[115]** Dans votre système de fausse facturation,
22 est-ce qu'il y avait des travaux réels d'effectués
23 ou c'était en partie et un montant supplémentaire
24 qui était ajouté ou si c'était entièrement des
25 factures qui ne référaient pas à des travaux ou des

1 matériaux?

2 R. C'étaient des factures qui référaient à des
3 travaux, mais qui n'avaient pas été exécutés ou
4 exécutés par quelqu'un d'autre.

5 Q. **[116]** Et je comprends que monsieur Lafortune se
6 gardait un dix pour cent (10 %) sur le montant qui
7 était retourné, c'est exact?

8 R. Exact.

9 Q. **[117]** Et est-ce que monsieur Lafortune était au
10 courant de... du but ou de la raison pour laquelle
11 ces factures-là étaient faites?

12 R. Louis-Pierre ne m'a jamais posé de questions, à ma
13 connaissance, à mon souvenir.

14 Q. **[118]** Alors, il ne savait pas à... où allait cet
15 argent-là?

16 R. Non.

17 Q. **[119]** Et la caisse qui existait avant l'entente
18 alléguée avec monsieur Cyr, elle, l'argent
19 provenait d'où?

20 R. J'en ai parlé hier, de... de pension d'employés, de
21 « scrap ». Même il y a des... dernièrement j'ai su
22 qu'on avait un gérant de projets, Jean Verville,
23 qui ramassait aussi de l'argent pour monsieur
24 Léopold. Je l'ignorais, je l'ai appris
25 dernièrement. Puis c'est un système qui était en

1 marche, comme j'ai expliqué hier, avant que
2 j'arrive chez Ganotec, qu'on appelait Noëlla.

3 Q. **[120]** O.K. Et, le système Noëlla, est-ce qu'il y a
4 une... est-ce qu'il y a une trace factuelle, un
5 bilan qui... qui était tenu?

6 R. On avait un comptable qui suivait ça,
7 effectivement. C'est pas moi qui touchais l'argent,
8 c'était un comptable qu'il y avait chez Ganotec qui
9 contrôlait ce Noëlla-là.

10 Q. **[121]** Est-ce que vous avez remis aux enquêteurs de
11 la Commission la comptabilité de ce compte occulte?

12 R. J'ai donné le nom du comptable et la Commission a
13 rencontré ledit comptable.

14 Q. **[122]** Mais vous ignorez si des documents ont été
15 transmis à cette fin?

16 R. Vous allez devoir poser la question à la
17 Commission.

18 Q. **[123]** Je comprends que, lorsque vous signez les
19 fausses factures qui sont envoyées à la compagnie
20 de Louis-Pierre Lafortune, vous êtes conscient que
21 vous êtes en train de commettre un acte criminel,
22 créer un faux?

23 R. Oui.

24 Q. **[124]** Qu'il s'agit d'une fraude?

25 R. Oui.

1 Q. **[125]** Est-ce que vous faites face à des accusations
2 pour ces comportements?

3 R. J'ai été interrogé par Revenu Québec en deux mille
4 sept (2007) à ce sujet-là.

5 Q. **[126]** Par Hydro-Québec?

6 R. Par Revenu Québec.

7 Q. **[127]** Revenu Québec, oui.

8 R. En deux mille sept (2007). J'ai... j'ai pas fait
9 d'admission à Revenu Québec mais j'ai donné le nom
10 de Louis-Pierre Lafortune.

11 Q. **[128]** Est-ce que vous avez, à ce moment-là, eu une
12 entente avec Revenu Québec que, suite à votre
13 délation, vous ne feriez pas l'objet d'accusation?

14 R. Non. Revenu Québec voulait savoir... ils étaient
15 très au courant du fonctionnement de ces fausses
16 factures là. Ils voulaient savoir où était allé
17 l'argent puis j'ai pas osé donner le nom de Gérard
18 Cyr à Revenu Québec.

19 Q. **[129]** Alors, quand vous avez rencontré Revenu
20 Québec, questionné là-dessus, vous n'avez pas
21 mentionné le nom de Gérard Cyr, c'est ce que je
22 comprends?

23 R. Exact.

24 (10:18:50)

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[130]** Pourquoi dites-vous que vous n'avez pas osé
3 donner le nom?

4 R. Je voulais pas partager ce genre de secret là avec
5 Revenu Québec, dire : « Gérard Cyr a touché
6 l'argent. » Je l'ai pas fait. Manque de courage...
7 je le sais pas.

8 Me LUCIE JONCAS :

9 Q. **[131]** Ou manque de preuve? Parce qu'on se comprend,
10 en deux mille sept (2007), vous, personnellement,
11 n'avez jamais vu l'argent transiter entre monsieur
12 Gagnon et monsieur Cyr?

13 R. Je vous l'ai dit.

14 Q. **[132]** Je n'ai pas d'autres questions. Je vous
15 remercie.

16 Me DENIS HOULE :

17 J'aurais quelques questions, Madame. Ça va?

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Vous avez des questions?

20 Me DENIS HOULE :

21 Oui.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Alors, approchez-vous.

24 Q. **[133]** Aviez-vous une crainte aussi, Monsieur
25 Larouche?

1 R. Au sujet des fausses factures?

2 Q. **[134]** Bien, non seulement les fausses factures mais
3 de monsieur Cyr?

4 R. En deux mille huit (2008), disons que je regardais
5 souvent à travers la fenêtre de ma maison pour
6 savoir si je voyais des... des individus. Puis
7 après ça la crainte s'est estompée, là. Je pensais
8 bien recevoir des menaces mais j'en ai pas reçu.

9 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DENIS HOULE :

10 Q. **[135]** Bonjour, Monsieur Larouche. Alors, Denis
11 Houle pour l'Association des constructeurs de
12 routes et grands travaux du Québec. J'ai quelques
13 sujets à aborder avec vous. Première chose, je
14 regardais votre RTA et vous êtes toujours
15 président...

16 Me SONIA LeBEL :

17 Mise en garde.

18 Me DENIS HOULE :

19 Oui?

20 Me SONIA LeBEL :

21 Le RTA n'est pas en preuve. (Inaudible) en preuve
22 et on parle (inaudible)...

23 Me DENIS HOULE :

24 Ah! non. O.K., c'est correct. Non, c'est juste pour
25 un sujet.

1 Me SONIA LeBEL :

2 Quand même. Merci.

3 Me DENIS HOULE :

4 Vous faites bien de me le dire. Vous faites bien,
5 Maître LeBel.

6 R. C'est quoi RTA?

7 Me SONIA LeBEL :

8 C'est votre résumé de témoignage, Monsieur.

9 Me DENIS HOULE :

10 Q. **[136]** Alors, simplement, c'est vos fonctions
11 actuelles, président de l'Unité d'affaires de
12 Ganotec et gérant de district chez Kiewit. C'est
13 quoi gérant de district et c'est quel territoire?

14 R. Kiewit est structurée avec... ça change souvent,
15 mais quelque chose comme trente-cinq (35)
16 districts. Ganotec est une compagnie, mais en même
17 temps un district à part entière de Kiewit. Ça fait
18 que mon titre interne c'est vraiment puis c'est
19 celui que j'aime utiliser, c'est gérant de
20 district, « district manager ».

21 Q. **[137]** Et quel district, quel territoire? Québec, le
22 Québec?

23 R. C'est pas territorial.

24 Q. **[138]** Ah bon.

25 R. C'est Ganotec, puis Ganotec dans le moment nous

1 avons des travaux en Alberta, beaucoup en Ontario,
2 beaucoup à Terre-Neuve, au Québec. Ça fonctionne
3 plus par discipline, par spécialité, le type
4 d'expertise que nos gens ont.

5 Q. **[139]** Et je comprends que Kiewit c'est une
6 compagnie internationale, c'est exact?

7 R. Surtout nord-américaine, mais ils ont un district
8 en Australie également.

9 Q. **[140]** O.K. Et est-ce que vous êtes d'accord avec
10 moi que tout ce que vous avez expliqué à la
11 Commission depuis deux jours au sujet de monsieur
12 Gérard Cyr, à partir du moment où Kiewit devient
13 propriétaire de Ganotec, ça n'existe plus?

14 R. Le?

15 Q. **[141]** Il n'y a plus de commission, il n'y a plus de
16 pourcentage de donné à Gérard Cyr ou au 144?

17 R. C'était la demande très ferme de Kiewit
18 effectivement.

19 Q. **[142]** Et c'est respecté depuis ce temps-là?

20 R. Oui, avec les exceptions que j'ai expliquées avec
21 le plus de clarté possible hier.

22 Q. **[143]** Je comprends et je retiens de l'ensemble de
23 votre témoignage, Monsieur Larouche, que les sommes
24 payées à monsieur Cyr l'ont été peu importe le type
25 de contrat, que ce soit pour des oléoducs, des

1 pipelines ou que ce soit dans le milieu industriel,
2 quand le local 144 était concerné et que ses
3 tuyauteurs travaillaient pour Ganotec, il demandait
4 un pourcentage?

5 R. Non.

6 Q. **[144]** Non?

7 R. Si c'est ça que vous avez compris, vous avez mal
8 compris.

9 Q. **[145]** O.K.

10 R. Gérard demandait un pourcentage de nos alliances
11 avec Shell et Petro-Canada même si c'est des
12 chaudronniers ou des monteurs d'acier ou des
13 calorifugeurs qui travaillaient. Ça a pas rapport
14 avec son métier. Ça avait rapport avec deux
15 contrats, deux alliances que Ganotec avait. Puis en
16 passant nous avons même perdu un de ces contrats
17 d'alliance là en deux mille quatre (2004), celui de
18 Shell.

19 Q. **[146]** O.K. J'ai retenu qu'en mil neuf cent quatre-
20 vingt-quatorze (1994) vous aviez des chantiers qui
21 se faisaient de façon concurrente. Alors, vous avez
22 parlé du chantier de Val-d'Or et deux contrats
23 d'oléoducs, de pipelines avec Gaz Métro, c'est
24 exact?

25 R. Oui.

1 Q. **[147]** Et vous avez, à une question de maître Hamel
2 tantôt, parlé d'un oléoduc pour TransCanada en deux
3 mille six (2006)?

4 R. Oui.

5 Q. **[148]** Est-ce qu'à ce moment-là dans ces contrats-là
6 il était question du 144?

7 R. Le 144 nous fournissait les soudeurs, les
8 tuyauteurs qui faisaient la manutention du tuyau,
9 l'installation, la fabrication.

10 Q. **[149]** Est-ce que des pourcentages se payaient dans
11 ces contrats-là, quand je fais allusion à ces...

12 R. Non.

13 Q. **[150]** ... trois contrats-là? Non?

14 R. Gérard Cyr demandait point cinq pour cent (0,5 %)
15 de nos revenus, contrats d'alliance chez Shell.

16 Q. **[151]** Seulement...

17 R. Seulement.

18 Q. **[152]** ... ces deux-là?

19 R. Ces deux-là.

20 Q. **[153]** Et vous avez dit qu'une des conditions que
21 Gérard Cyr vous imposait, le 144, c'était le choix
22 des surintendants généraux et des contremaîtres,
23 contrairement à la FIPOE, c'est ce que je retiens.
24 Ça va?

25 R. Oui.

1 Q. **[154]** Et on sait que les oléoducs relèvent de la
2 convention de génie civil et voirie, vous êtes
3 d'accord avec moi?

4 R. Oui.

5 Q. **[155]** Est-ce qu'il vous imposait également le choix
6 des délégués syndicaux?

7 R. Je le sais pas sur le contrat des Cèdres ou... vous
8 devriez poser la question à quelqu'un d'autre chez
9 nous, comme Jean Verville. Je me souviens pas de ce
10 détail-là.

11 Q. **[156]** Et sur d'autres contrats?

12 R. Habituellement les délégués sont désignés par le
13 144 et non votés par les membres.

14 Q. **[157]** Et vous savez que normalement il faut qu'ils
15 soient élus?

16 R. Oui.

17 Q. **[158]** Est-ce qu'à votre connaissance, il y a eu des
18 plaintes à la CCQ sur ce défaut d'avoir suivi des
19 dispositions des conventions collectives?

20 R. Non. Puis je suis persuadé que si vous questionnez
21 les membres ils vont être d'accord avec l'élection
22 ou celui qui est nommé, là.

23 Q. **[159]** C'est-à-dire le choix imposé encore?

24 R. C'est comme ça que je vois ça.

25 Q. **[160]** O.K. Bon, il a été question de nombreuses

1 plaintes, dénonciations que vous avez faites entre
2 autres avec l'ancien président de la CCQ, André
3 Ménard. Quelle a été la réaction de monsieur Ménard
4 lorsque vous l'avez informé de ce fait-là?

5 R. C'est pas moi qui ai parlé à André Ménard, j'ai
6 demandé à...

7 Q. **[161]** À votre avocat?

8 R. Maître Pierre Pilote de parler à André Ménard.

9 Q. **[162]** Avez-vous eu des résultats?

10 R. André Ménard est un bon monsieur, mais plus un
11 politicien que... ça fait que j'ai honnêtement pas
12 vu de résultat de ce côté-là.

13 Q. **[163]** Par contre, vous avez rencontré la nouvelle
14 présidente de la CCQ?

15 R. Oui.

16 Q. **[164]** Et là, vous avez eu des résultats?

17 R. Diane Lemieux, pour moi, a mis en branle certaines
18 choses pour changer les façons de faire au Québec
19 dans la construction.

20 Q. **[165]** L'avez-vous entendue, madame Lemieux, hier, à
21 « 24 heures en 60 minutes »? Non?

22 R. Pour être franc, hier j'ai fui les médias...

23 Q. **[166]** Je vous comprends.

24 R. ... et j'ai osé prendre mes e-mails seulement vers
25 sept (7h00), huit heures (8h00) hier soir ou peut-

1 être six heures (6h00), e-mails et sms. Puis ce
2 matin, j'ai pas osé lire les journaux non plus.

3 Q. **[167]** Non? Vous avez bien fait, je pense qu'on est
4 mieux de garder ça un petit peu à l'écart dans ce
5 temps-là, hein?

6 R. Puis j'aimerais bien me retrouver à Fort Lauderdale
7 en Floride aujourd'hui.

8 Q. **[168]** Ça va peut-être vous arriver. Les
9 remboursements, bon, O.K. Vous avez, avec votre
10 argent personnel, payé un dix mille dollars
11 (10 000 \$) et un vingt mille dollars (20 000 \$) en
12 deux mille sept (2007) pour le premier puis en deux
13 mille huit (2008) pour le second, vingt mille
14 (20 000), c'est ça?

15 R. Deux mille sept (2007) également, en décembre deux
16 mille sept (2007).

17 Q. **[169]** Ah, O.K. Ah, c'est vrai c'est décembre.
18 Printemps et décembre. Moi ce que je trouve très
19 bizarre c'est lorsque monsieur Cyr veut vous
20 rencontrer et vous le rencontrez et il vous fait la
21 remise de trente mille dollars (30 000 \$) mais
22 qu'en même temps, vous vous sentez menacé par lui.
23 Comment vous conciliez ça que d'un côté il vous
24 rembourse pour peut-être avoir une image plus saine
25 à votre endroit, parce que dans le fond, trente

1 mille (30 000) sur un million deux (1,2 M\$) c'est
2 pas grand-chose, hein, c'est infime, en ce sens-là.
3 Vous me souriez, oui. Pourquoi il vous menace en
4 même temps qu'il vous remet de l'argent, c'est ça
5 que je comprends pas?

6 R. Moi, comment j'ai pris ça à l'époque, c'est qu'un
7 mois avant, j'avais... j'avais expliqué à ses
8 gens... ses agents d'affaires comment il
9 travaillait. Il a sûrement pas apprécié.

10 Q. **[170]** Vous pensez que c'est une résultante de cette
11 démarche-là que vous aviez faite?

12 R. Exact.

13 (10:28:18)

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[171]** Est-ce que... qu'est-ce que vous lui avez
16 expliqué sur la façon de travailler des gens
17 d'affaires?

18 R. Qu'est-ce que j'ai dit aux agents d'affaires? J'ai
19 dit que... j'ai expliqué la relation entre monsieur
20 Léopold et Gérard Cyr, que monsieur Léopold payait
21 Gérard Cyr, puis ça c'est le lendemain de ce qu'on
22 m'avait dit, la déclaration de guerre de... de
23 Gérard puis j'avais demandé à Marc Elie et Louis
24 Rhéaume de pas toucher aux chantiers de Ganotec,
25 là, c'est la... c'est le principal de la

1 conversation que j'ai eue avec ces... les agents
2 d'affaires puis c'est... il s'agit des deux agents
3 d'affaires à qui j'ai parlé.

4 Me DENIS HOULE :

5 Q. **[172]** Quelle a été la réaction de ces deux agents
6 d'affaires là lorsque vous les avez informés de ce
7 qui se passait entre monsieur Gagnon et monsieur
8 Cyr? Est-ce qu'ils étaient surpris d'abord?

9 R. Je peux pas répondre à ça, je le sais pas. Je me
10 souviens que monsieur Elie m'a fortement recommandé
11 de parler rapidement à Gérard Cyr, mais c'est tout.

12 Q. **[173]** Donc, pas d'effet de surprise? Vous pensiez
13 qu'ils le savaient déjà?

14 R. Je le sais pas.

15 Q. **[174]** Vous le savez pas. Merci, Monsieur Larouche.
16 Bonnes vacances, si je suis le dernier. Merci.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Merci Maître Houle. Est-ce qu'il y a d'autres
19 parties qui veulent interroger monsieur Larouche?
20 Non? Alors merci Monsieur Larouche.

21 R. Merci Madame, Monsieur.

22 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

23

24 Me SONIA LeBEL :

25 Alors nous allons pouvoir passer au prochain témoin

1 qui est monsieur Eugène Arsenault qui travaillait
2 également pour Ganotec. Je pense que ça va être une
3 question de quelques minutes, le temps de faire...
4 procéder au changement.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Est-ce que cela nécessite une pause?

7 Me SONIA LeBEL :

8 Peut-être une pause de cinq minutes, Madame la
9 Présidente.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 O.K.

12 Me SONIA LeBEL :

13 Merci.

14 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

15 REPRISE DE L'AUDIENCE

16

17 _____
(11:08:55)

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Bonjour, Monsieur. Alors, je comprends que nous
20 allons filer jusqu'à la pause du midi.

21 Me SONIA LeBEL :

22 Jusqu'à midi trente (12 h 30), effectivement.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Parfait.

25

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce treizième (13e)
2 jour du mois de février,

3

4 A COMPARU :

5

6 EUGÈNE ARSENAULT, conseiller en relations de
7 travail

8

9 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

10

11 INTERROGÉ PAR Me SONIA LeBEL :

12 Q. **[175]** Ça fait qu'on va peut-être partir un peu plus
13 loin dans votre historique professionnelle,
14 Monsieur Arsenault, ça va? Vous avez une formation
15 de quoi exactement?

16 R. Moi, j'étais soudeur de métier, soudeur
17 chaudronnier.

18 Q. **[176]** O.K. Avez-vous eu l'occasion d'exercer votre
19 métier pendant quelques années?

20 R. Oui, plusieurs années.

21 Q. **[177]** Plusieurs année. À peu près combien de temps?

22 R. Probablement une dizaine d'années.

23 Q. **[178]** Une dizaine d'années. Et ensuite, si je
24 comprends bien, vous avez été travailler pour une
25 compagnie qui s'appelait CNC, le Groupe Chagnon,

1 c'est exact?

2 R. Oui, mais c'est pas le... j'ai fait d'autres
3 compagnies entre ça, là.

4 Q. **[179]** O.K. Et à quel titre les autres compagnies? À
5 titre de soudeur chaudronnier?

6 R. À mes débuts, ensuite de ça, je suis devenu
7 contremaître, puis par la force des choses,
8 détermination, bien, « general foreman »,
9 surintendant.

10 Q. **[180]** O.K. Et quand vous êtes arrivé chez le Groupe
11 Chagnon, c'est à quel titre et à peu près vers
12 quelle année?

13 R. C'est en deux mille six (2006), au mois d'octobre.

14 Q. **[181]** Ça se pourrait-tu être plus comme mil neuf
15 cent quatre-vingt-six (1986)?

16 R. Excusez-moi, en quatre-vingt-six (86), au mois
17 d'octobre. Excusez-moi.

18 Q. **[182]** Pas de problème.

19 R. En quatre-vingt-six (86), au mois d'octobre et
20 j'étais comme surintendant.

21 Q. **[183]** Surintendant, donc c'est la façon dont vous
22 êtes entré dans cette compagnie-là.

23 R. Oui.

24 Q. **[184]** Vous avez quoi? Été surintendant pendant
25 quelques années?

1 R. Oui, j'ai été surintendant environ jusqu'à mil neuf
2 cent quatre-vingt-dix (1990). Après ça, je devenu
3 directeur de l'entreprise Côté Construction.

4 Q. **[185]** O.K. C'étaient quoi vos fonctions comme
5 directeur de la construction?

6 R. On était... on était à plus petit régime, mais, je
7 veux dire, on est... j'avais un peu le... À partir
8 de l'estimation, j'avais des gens en estimation et
9 j'avais des gens qui exécutaient puis je les
10 secondais. On n'était pas... c'était pas une grosse
11 grosse compagnie, mais je couvrais un peu tout
12 le...

13 Q. **[186]** O.K. Et vous étiez dans quelle région à ce
14 moment-là?

15 R. Toujours dans la région de Montréal puis un peu à
16 Québec, du côté de la raffinerie Ultramar à Saint-
17 Romuald.

18 Q. **[187]** O.K. Mais, justement, c'était peut-être...
19 c'était l'objet de ma prochaine question. Cette
20 compagnie-là, le Groupe Chagnon, quelle était sa
21 spécialité? Elle oeuvrait dans quel domaine
22 exactement?

23 R. C'est une entreprise que, je pense que lorsque je
24 suis arrivé avec eux autres en quatre-vingt-six
25 (86), qu'ils étaient... il y avait pas beaucoup

1 beaucoup d'employés, on parle peut-être d'une
2 vingtaine ou quinze, vingt (15-20) employés à
3 l'époque, base elle-même, c'était une compagnie des
4 transports avec une shop de soudure. Puis, là, ils
5 voulaient ni plus ni moins développer un peu une
6 entreprise en construction. C'est de là qu'ils
7 m'avaient offert un poste pour essayer de
8 développer la construction.

9 Q. **[188]** O.K. Puis c'était quoi votre... qu'est-ce que
10 ça veut dire concrètement « développer la
11 construction »? Vous deviez aller chercher des
12 contrats, c'est ça ou...

13 R. Exactement, aller chercher des contrats, s'entourer
14 de bonnes personnes puis des personnes aussi pour
15 soumissionner, des personnes pour exécuter,
16 naturellement.

17 Q. **[189]** O.K. Et cette compagnie-là donc faisait
18 affaire avec d'autres compagnies. Elle faisait
19 quoi? Des « shutdown » de raffineries, des choses
20 comme ça, est-ce que je me trompe?

21 R. Oui. Oui. Des « shutdown » de raffineries, puis on
22 avait beaucoup plus à l'époque de pétrochimie dans
23 la région de Montréal qu'on a présentement, là.

24 Q. **[190]** O.K. Est-ce que quand vous avez... parce
25 qu'on sait que vous avez quitté cette compagnie-là

1 par la suite, on va y venir. Mais, est-ce
2 qu'elle... elle a grossi cette compagnie-là pendant
3 que vous travaillez avec... pour elle?

4 R. Ah! Oui, elle a grossi beaucoup. Ah! Oui. Elle a
5 grossi beaucoup. On était... on était une
6 entreprise en dernier qu'on avait... on avait des
7 contrats de maintenance, on avait des travaux de
8 construction. Ça a grossi beaucoup et on roulait,
9 mettons je le sais pas, autour d'un trois cents à
10 trois cent vingt-cinq (300-325) travailleurs, en
11 dernier, tout le temps.

12 Q. **[191]** O.K. Quel genre de travailleurs? Quel genre
13 de main-d'oeuvre est-ce que cette compagnie-là
14 avait besoin pour faire les contrats qu'elle
15 obtenait?

16 R. C'était un peu tout... tout genre de métiers, du
17 grutier jusqu'au manoeuvre, menuisier, un
18 chaudronnier, un tuyauteur, naturellement,
19 mécanicien de chantier, monteur d'acier.

20 Q. **[192]** Donc, déjà avec le Groupe Chagnon vous aviez
21 à faire avec les différentes centrales syndicales
22 pour retrouver de la main-d'oeuvre.

23 R. Oui, avec toutes les centrales syndicales, Madame.

24 Q. **[193]** O.K. Est-ce qu'il y avait des centrales
25 syndicales majoritairement présentes compte tenu

1 des métiers que vous aviez... dont vous aviez
2 besoin à ce moment-là?

3 R. Bien, à l'époque chez CNC, les... j'avais disons
4 trois métiers qui étaient plus nombreux que les
5 autres métiers, c'était surtout le chaudronnier,
6 monteur d'acier et mécanicien de chantier.

7 Q. **[194]** O.K. Et ça, à l'époque... à l'époque où vous
8 étiez chez CNC, est-ce que c'est... ces métiers-là
9 étaient détenus spécifiquement ou plus
10 particulièrement par certaines centrales ou par
11 certaines sections?

12 R. Oui. C'était pareil comme aujourd'hui. La seule, je
13 dirais, grosse différence qu'il y avait, il y avait
14 une époque où il y avait le... le mécanicien de
15 chantier avait deux locaux, 2182 et 1981.

16 Q. **[195]** O.K. C'est-tu tous des locaux de la FTQ ça?

17 R. Un de la FTQ et un de l'International.

18 Q. **[196]** O.K. Donc, il était... à ce moment-là, ce
19 métier-là, si je comprends bien, était réparti plus
20 équitablement entre deux centrales, entre deux
21 centrales syndicales, entre deux sections locales
22 différentes.

23 R. Exactement.

24 Q. **[197]** Alors, que le chaudronnier puis le monteur,
25 est-ce qu'eux autres étaient plus... Je vais y

1 aller, c'est au niveau du mot « monopole », là,
2 mais est-ce qu'ils étaient plus centralisés ou plus
3 présents dans une des deux centrales ou un des
4 locaux?

5 R. Honnêtement, je pense qu'il y avait pas d'autre
6 centrale que l'International du côté des monteurs
7 et des chaudronniers. Je pense qu'il y avait un
8 taux de quatre-vingt-dix-huit... quatre-vingt-dix-
9 sept, quatre-vingt-dix-huit pour cent (97 %-98 %),
10 je pense.

11 Q. **[198]** O.K. Déjà au niveau de CNC, faisiez-vous
12 affaire avec... avec des gérants d'affaires
13 particuliers au niveau de l'International?

14 R. Oui, il y avait tous les gérants d'affaires.
15 C'était mon... c'était mon travail de rencontrer
16 les... les personnes du côté syndical.

17 Q. **[199]** O.K. Vous avez... vous en êtes venu, on le
18 comprendra par votre témoignage finalement, à
19 quitter CNC. À peu près vers quelle année ça s'est
20 produit ça et pour quelles raisons?

21 R. En janvier deux mille (2000). Bien, j'avais...
22 j'avais... la raison de mon départ, Madame?

23 Q. **[200]** Oui, absolument.

24 R. Oui. La raison de mon départ, bien, j'avais eu
25 un... un argument avec l'entreprise. Ça tombait au

1 fils puis - comment je dirais ça - on avait peut-
2 être... on avait peut-être deux personnalités qui
3 étaient dures à marier, là. Peut-être que c'est
4 pour ça, Madame la Présidente, que... que j'ai
5 quitté, c'est pour ça.

6 Q. **[201]** Donc, ce n'est pas parce que vous avez eu
7 nécessairement une offre ailleurs.

8 R. Ah! Non.

9 Q. **[202]** À ce moment-là, vous avez décidé de quitter,
10 bon, on comprend que c'est pour des raisons de
11 relation avec... avec les personnes qui étaient là
12 et vous avez décidé de quitter par la suite, c'est
13 exact?

14 R. C'est exact.

15 Q. **[203]** O.K. Quand vous avez quitté, comment se sont
16 faites vos démarches pour trouver un autre emploi?
17 On sait que vous êtes allé chez Ganotec,
18 finalement, mais expliquez-moi comment vous en êtes
19 venu à... à travailler ou à arriver chez Ganotec?

20 R. Bien, j'avais discuté un peu avec des... des gens
21 autour de moi, des gens avec qui j'avais confiance,
22 qui travaillaient avec moi et qui me connaissaient.
23 Puis j'avais regardé la possibilité de... soit de
24 me partir une entreprise, peut-être à un plus petit
25 régime même que j'étais chez CNC, ou de me joindre

1 à une autre plus grosse compagnie. Puis j'avais
2 beaucoup de personnes qui m'avaient... qui
3 m'avaient dit qu'ils voulaient m'aider. Mais, en
4 fin de compte, j'ai... j'ai laissé un coup de fil à
5 monsieur Léopold Gagnon puis je l'ai rencontré le
6 lundi puis je me suis joint au groupe Ganotec.

7 Q. **[204]** Est-ce que je comprends de ce que vous me
8 dites, Monsieur Arsenault, que lorsque votre
9 intention, si on veut, de quitter CNC a été connue,
10 ça a quand même créé une certaine... un certain
11 remous, une certaine fébrilité dans le milieu?

12 R. Oui, un peu. Oui. Oui.

13 Q. **[205]** Avez-vous été sollicité par des gens, comment
14 ça s'est passé?

15 R. Ah! j'ai été sollicité beaucoup, oui, c'est vrai,
16 j'ai été sollicité.

17 Q. **[206]** O.K. Et, si on parle au niveau de Ganotec,
18 c'est vous qui avez logé un appel à...

19 R. C'est moi.

20 Q. **[207]** ... monsieur Léopold?

21 R. Oui, c'est moi, le jeudi soir, il devait être
22 environ... je pense qu'il devait être neuf heures
23 (9 h), peut-être.

24 Q. **[208]** O.K. Qu'est-ce qui a fait en sorte que vous
25 avez décidé de loger un appel à ce... à cette

1 compagnie ou à ce monsieur Léopold-là en
2 particulier?

3 R. Bien, c'était un... c'est un monsieur que je voyais
4 beaucoup dans les... dans les réunions puis tout
5 ça, qui était un peu... comment je dirais ça? c'est
6 un monsieur que j'avais beaucoup d'estime pour lui
7 puis je me disais, si je me joins à une autre
8 compagnie, j'aimerais ça me joindre à ce monsieur-
9 là. C'est là qu'était la... c'était réellement
10 le... la raison.

11 Q. **[209]** Mais par rapport à votre travail chez CNC,
12 Ganotec, est-ce que c'est une compagnie
13 concurrente, qu'est-ce que c'était?

14 R. Oui, c'était mon compétiteur.

15 Q. **[210]** C'était votre compétiteur.

16 R. Oui.

17 Q. **[211]** Donc, c'est une compagnie que vous
18 connaissiez à ce moment-là?

19 R. Oui, oui, très bien.

20 Q. **[212]** O.K. Et c'est une compagnie qui oeuvrait,
21 effective... dans le même secteur que CNC ou est-ce
22 qu'elle avait des secteurs d'activités différents?

23 R. Elle oeuvrait dans le même secteur que CNC, mais
24 c'est... comme je dirais ça, je veux pas... je dis
25 pas ça pour rabaisser CNC, là, mais Ganotec était

1 comme, à mon idée, dans ce temps-là, je trouvais
2 qu'ils étaient plus structurés, il y avait plus de
3 ressources que j'avais chez CNC aussi. Tu sais, ce
4 que je veux dire, parce que c'était vraiment une
5 entreprise qui était seulement construction, qui
6 était... c'est une place que... disons, qui
7 m'intéressait de me joindre.

8 Q. **[213]** O.K. On n'entrera pas dans le détail des
9 chiffres d'affaires parce que c'est pas le but de
10 la Commission, mais par ordre de grandeur, est-ce
11 que Ganotec avait peut-être une plus grande part du
12 marché que CNC à cette époque-là ou... ou c'est
13 venu par la suite, je veux savoir, au moment où
14 vous êtes entré chez Ganotec?

15 R. Je... Ganotec avait... avait un plus gros chiffre
16 d'affaires que nous autres, CNC, mais, par contre,
17 dans certains milieux, comme du côté de... de
18 maintenance, un exemple, à plusieurs endroits, on
19 était présent où est-ce que Ganotec était pas
20 nécessairement présent, tu sais. Ganotec était plus
21 fort que nous, exemple, en tuyauterie puis en...
22 mécaniciens. Il avait un plus gros nombre de... de
23 travailleurs comparativement à moi.

24 Q. **[214]** O.K. Donc, vous avez logé un appel à monsieur
25 Léopold. C'est quoi son... son rôle ou son titre,

1 lui, par rapport à Ganotec?

2 R. Monsieur Léopold?

3 Q. **[215]** Oui.

4 R. Il était président de la compagnie.

5 Q. **[216]** En deux mille (2000), O.K., il était
6 président de la compagnie...

7 R. Oui.

8 Q. **[217]** ... en deux mille (2000), à ce moment-là?

9 R. Oui.

10 Q. **[218]** Vous lui logez un appel, je comprends que
11 vous laissez un message parce que vous avez pas
12 l'occasion de lui parler de vive voix à ce moment-
13 là?

14 R. Oui, j'ai logé un appel le jeudi soir et il m'a
15 retourné l'appel le samedi.

16 Q. **[219]** Mais, entre les deux, il s'est passé quelque
17 chose, on s'entend là-dessus?

18 R. Oui, entre les deux, il s'est passé...

19 Q. **[220]** Parfait. Donc, on va peut-être y aller avec
20 votre appel du jeudi soir, vous laissez un message.
21 Est-ce que vous donnez l'objet de votre appel sur
22 le message, est-ce que vous lui dites : « Je suis
23 intéressé » ou « Rappelez-moi, c'est Eugène
24 Arsenault »?

25 R. Il me semble... il me semble que j'y ai dit que

1 j'avais... oui, j'y ai dit. J'y ai dit que j'avais
2 quitté CNC mécanique. Parce que les gens
3 m'associaient beaucoup à CNC, ça faisait quatorze
4 (14) ans que j'étais là.

5 Q. **[221]** Puis, à votre connaissance, là, ce que vous
6 avez d'abord... vous avez dit, il y a quelques
7 minutes, que l'annonce de votre départ de CNC a
8 quand même... s'est sue rapidement, s'est propagée
9 rapidement dans le milieu, hein?

10 R. Très rapidement.

11 Q. **[222]** Donc, à votre connaissance, il était possible
12 que monsieur Léopold le savait déjà également, ça
13 se peut-tu? Vous en avez pas discuté avec lui?

14 R. Non... non, on a pas discuté de ça. Il m'a rappelé
15 le samedi et il m'a rappelé le dimanche puis on
16 s'est rencontrés toute la journée au complet le
17 lundi.

18 Q. **[223]** O.K. Donc, le jeudi, vous logez un appel,
19 vous pensez laisser quand même un peu de détail,
20 là, que vous avez quitté CNC, donc j'imagine que
21 c'était clair pour... ça devait pas être nébuleux
22 trop, trop la raison de votre appel, on s'entend?
23 Et vous avez, entre-temps, un appel de quelqu'un
24 d'autre, c'est exact?

25 R. Oui. Oui, j'ai eu des appels de beaucoup de

1 personnes. C'est sûr que j'ai eu un appel de Gérard
2 Cyr, du 144. J'ai eu des appels de d'autres aussi
3 qui m'offraient du travail. J'ai eu des appels de
4 plusieurs personnes, oui.

5 Q. **[224]** O.K. Aviez-vous affaire à Gérard Cyr chez
6 CNC?

7 R. Oui.

8 Q. **[225]** O.K.

9 R. Oui.

10 Q. **[226]** Quelle était votre relation avec monsieur Cyr
11 à ce moment-là?

12 R. Elle était... c'était... c'était bien, c'était
13 ordinaire.

14 Q. **[227]** Une relation d'affaires?

15 R. Oui, oui. Oui, oui.

16 Q. **[228]** O.K. C'était quand même assez... ça
17 fonctionnait bien quand vous étiez chez CNC?

18 R. Oui, ça fonctionnait bien. Ça fonctionnait bien,
19 c'était... c'était difficile parfois, là.

20 Q. **[229]** O.K., difficile au niveau de la personnalité
21 ou au niveau d'obtenir des gens, d'avoir la main-
22 d'oeuvre appropriée, de...

23 R. Bien, c'était surtout pour avoir la main-d'oeuvre
24 appropriée. Comment je dirais, c'est... c'est...
25 c'était pénible des fois le... les hommes, ça fait

1 que j'allais le rencontrer puis on discutait de ça
2 puis... C'était pénible, c'est sûr.

3 Q. **[230]** O.K. Donc, quand vous étiez chez CNC c'était
4 pas toujours facile, si je comprends bien, les
5 relations, on parle de main-d'oeuvre, là, de
6 référence de main-d'oeuvre avec monsieur Cyr, à ce
7 moment-là?

8 R. Oui, j'avais beaucoup de difficulté à développer
9 la... la division tuyauterie. Oui.

10 Q. **[231]** O.K.

11 R. Des fois je pensais que c'est parce que j'étais pas
12 tuyauteur de métier, aussi peut-être que c'était
13 moins bien accepté peut-être, je le sais pas.

14 Q. **[232]** Compte tenu de ça, là, vous avez dû être
15 surpris que monsieur Cyr vous appelle, non?

16 R. Bien, j'ai... oui, j'ai été surpris, mais je suis
17 allé le rencontrer, par contre, puis c'est là...

18 Q. **[233]** Donc, il vous appelle, il vous demande
19 d'aller le rencontrer?

20 R. Oui, le vendredi.

21 Q. **[234]** Donc, vous logez l'appel le jeudi soir à
22 monsieur Léopold et, le vendredi, monsieur Cyr vous
23 appelle, c'est ça?

24 R. Oui, c'est bien ça.

25 Q. **[235]** O.K. Il vous demande d'aller le rencontrer.

1 Comment ça se passe, vous allez où exactement?

2 R. À son... à son bureau, à son bureau. Je pense qu'il
3 m'avait dit, je me rappelle bien, à l'époque, sept
4 heures, je pense. Je me suis présenté là à sept
5 heures, j'étais avec...

6 Q. **[236]** Sept heures le soir?

7 R. Oui.

8 Q. **[237]** Donc, il vous a appelé... est-ce qu'il vous a
9 appelé le jeudi ou le vendredi?

10 R. Le vendredi. Après que j'ai eu quitté.

11 Q. **[238]** O.K. Sept heures le soir, c'est vrai, on
12 vient de le dire, c'est pas sept heures le matin.

13 R. Oui, il m'a contacté dans l'après-midi, j'avais
14 plus de téléphone mobile, il avait appelé chez
15 nous, tout ça. Puis là je suis allé le rencontrer à
16 sept heures. Il me semble que c'est sept heures le
17 vendredi soir.

18 Q. **[239]** À la fin de la journée?

19 R. Oui.

20 Q. **[240]** O.K. Et là vous vous rendez au local 144?

21 R. Oui. Il y avait...

22 Q. **[241]** Est-ce que c'était la première fois que vous
23 vous rendiez à ce local-là?

24 R. Non, j'étais allé à quelques occasions pour des
25 réunions.

1 Q. **[242]** O.K. Donc, c'était pas... c'était pas
2 inhabituel que vous... quelqu'un comme vous puisse
3 se présenter à ce local-là pour rencontrer...

4 R. C'était peut-être inhabituel le vendredi soir parce
5 que, le vendredi soir, ils rencontrent leurs
6 membres, eux, là.

7 Q. **[243]** O.K. Avez-vous attiré certains regards
8 justement?

9 R. Oui, mais pas des regards.

10 Q. **[244]** Plus curieux que...

11 R. Oui, oui, pas des regards méchants, il y a rien...
12 il y avait rien de pas correct là-dedans.

13 Q. **[245]** O.K. Donc, vous rencontrez monsieur Cyr,
14 c'est quoi l'objet de votre discussion et puis
15 demandez-vous : « Pourquoi vous me convoquez? »

16 R. Monsieur Cyr m'a dit qu'il avait l'air au courant
17 ou peut-être que c'est moi qui lui a dit aussi lors
18 de notre rencontre, que j'avais laissé un appel à
19 monsieur Gagnon puis il m'a dit directement que
20 c'était un bonne compagnie puis que je devrais
21 aller pour eux autres. Il y avait rien de méchant
22 dans ce qu'il m'a dit, mais il m'avait surtout
23 conté lors de cette rencontre que monsieur Léopold
24 avait fait du bien à son local en remettant les
25 avantages sociaux d'une compagnie qui avait été

1 achetée par Ganotec à l'époque qui s'appelait
2 (inaudible). Supposément que monsieur Léopold avait
3 payé tout près d'un million (1 M) d'avantages
4 sociaux qui n'avaient pas été payés à la Commission
5 de la construction du Québec. Puis que c'était pour
6 ça qu'il avait un énorme respect pour monsieur
7 Léopold.

8 Q. **[246]** O.K. Donc...

9 R. Puis j'ai su par après que c'était vrai aussi. Il
10 avait... ça a été un gros point de la discussion.
11 Après ça je suis reparti. Puis je lui ai expliqué
12 que j'avais une décision à prendre qui était pas
13 pris où est-ce que j'allais m'en aller ou quoi que
14 ce soit, mais que j'allais rencontrer monsieur
15 Léopold.

16 Q. **[247]** O.K. Donc, est-ce que si je résume en disant
17 que monsieur Cyr vous a vanté les mérites de
18 monsieur Léopold Gagnon, la compagnie Ganotec puis,
19 dans le fond, il vous a, à toutes fins pratiques,
20 recommandé d'y aller, est-ce que ça ressemble à ça?

21 R. Oui, oui.

22 Q. **[248]** Oui?

23 R. Oui, Madame la Présidente.

24 Q. **[249]** Et une des façons dont il expliquait son
25 excellente relation avec Ganotec était que monsieur

1 Léopold Gagnon avait une certaine époque versé les
2 sommes pour les avantages sociaux à la CCQ, c'est
3 ça?

4 R. C'est surtout ça qu'il m'a parlé durant la
5 conversation que j'ai eue avec lui.

6 Q. **[250]** O.K. Et est-ce qu'il vous a mentionné qu'il
7 avait parlé avec monsieur Léopold Gagnon, parce que
8 c'est quand même, on va s'entendre, Monsieur...
9 Monsieur Arsenault, vous logez un appel à monsieur
10 Gagnon le jeudi soir et dans la journée du
11 vendredi, monsieur Cyr vous convoque, alors vous ne
12 travaillez plus chez CNC puis techniquement vous
13 êtes plus à l'emploi de personne, on s'entend dans
14 cette zone-là?

15 R. Non.

16 Q. **[251]** O.K. Donc, est-ce qu'il vous a dit qu'il
17 avait parlé avec monsieur Léopold Gagnon, parce
18 qu'il a fallu qu'il l'apprenne d'une certaine
19 façon, là?

20 R. C'est possible qu'il lui avait parlé, ça se peut,
21 mais moi je peux pas vous confirmer qu'il a parlé.

22 Q. **[252]** Ça a pas fait l'objet de votre discussion?

23 R. Non, non, ça a pas fait l'objet de la discussion,
24 mais c'est possible qu'il lui avait parlé aussi.

25 Q. **[253]** O.K. Mais est-ce qu'il vous a parlé d'une

1 autre raison de vous convoquer que de vous parler
2 de Ganotec?

3 R. Ah, mais c'est sûr que... c'est sûr que lorsqu'il
4 me parlait que je voyais réellement qu'il avait une
5 grosse estime pour monsieur Léopold, puis si je
6 veux dire, c'est sûr qu'il avait une préférence que
7 je m'en aille chez Ganotec, mais en aucun temps je
8 lui ai dit que je m'en irais chez Ganotec. J'allais
9 prendre ma décision suite à des rencontres, que
10 j'allais rencontrer les gens et j'allais opter pour
11 ce que... c'était l'équipe qui était autour de moi
12 qui était importante pour moi, c'était pas juste
13 moi. Moi-même me placer, ça m'inquiétait pas, mais
14 j'avais des bonnes personnes autour de moi puis je
15 voulais les protéger aussi.

16 Q. **[254]** O.K. Mais ce qui m'intéresse c'est pas
17 nécessairement ce que vous vous avez dit à monsieur
18 Cyr puis vos intentions. Je comprends que vous êtes
19 la... vous allez prendre votre décision vous-même,
20 mais quand monsieur Cyr vous convoque au local 144,
21 quand il vous appelle dans la journée, est-ce qu'il
22 vous le dit pourquoi il veut vous voir?

23 R. Non, il m'a dit : « Tu as quitté CNC, j'aimerais te
24 voir. »

25 Q. **[255]** O.K. Et quand vous arrivez au local 144 et

1 que vous êtes face-à-face avec monsieur Gérard Cyr,
2 est-ce qu'il vous parle d'autre chose que de
3 Ganotec, c'est-tu ça l'objet de la conversation?

4 R. Mais dans la conversation comme je vous ai dit
5 tantôt, c'est sûr qu'il me vantait les mérites de
6 me joindre à Ganotec au lieu de demeurer, au lieu
7 pas de demeurer, mais de mon ancienne compagnie qui
8 était CNC Mécanique, c'est...

9 Q. **[256]** O.K.

10 R. C'est sûr qu'il favorisait que je m'en aille, même
11 si je lui disais que je voulais partir ma propre
12 entreprise ou quoi que ce soit, c'est pas ça qui
13 l'intéressait beaucoup, là.

14 Q. **[257]** Vous lui avez pas demandé à monsieur Cyr
15 pourquoi ça l'intéressait tant que ça à quel
16 endroit vous alliez travailler? Vous avez pas été
17 curieux de cet aspect-là?

18 R. Disons, on se voyait moi puis monsieur Cyr
19 « business ».

20 Q. **[258]** O.K. Justement comme vous voyez « business »,
21 vous avez demandé : « Coudon, de quoi tu te
22 mêles », non?

23 R. J'aurais peut-être dû, mais je veux dire, je savais
24 que c'était des amis, là, je le savais que c'était
25 des amis, j'avais pas réellement besoin de poser la

1 question, quand un gars te fait aller à son bureau
2 le vendredi soir pour te dire : « Je pense que tu
3 devrais te joindre à monsieur Léopold. » Je pense
4 que c'est... c'était des chums.

5 Q. **[259]** Avez-vous eu le sentiment justement qu'il
6 fallait peut-être pas, à ce moment-là, trop parler
7 pour pas gâcher vos chances avec monsieur Léopold
8 Gagnon peut-être?

9 R. Non, pas nécessairement.

10 Q. **[260]** Pas nécessairement, non?

11 R. Non. Non.

12 Q. **[261]** Non?

13 R. Disons, monsieur Cyr puis moi on est des gens qui
14 avaient beaucoup de caractère, tu sais. Ça fait que
15 des fois ça passait serré un petit peu, tu sais,
16 c'est juste ça, c'est pas méchant, là.

17 Q. **[262]** O.K. Ça fait que, dans le fond, vous avez
18 entendu, vous avez écouté ce qu'il vous a dit, vous
19 lui avez fait part que vous alliez prendre votre
20 décision comme un grand garçon puis vous avez
21 quitté, c'est exact?

22 R. C'est exactement ça qui s'est passé aussi.

23 Q. **[263]** O.K. Quand est-ce que vous avez votre
24 prochaine rencontre avec monsieur Léopold Gagnon, à
25 ce moment-là, c'est le lendemain?

1 R. Le lundi, lundi matin.

2 Q. **[264]** Le lundi matin?

3 R. Oui.

4 Q. **[265]** Et elle est convoquée de quelle façon cette
5 rencontre-là?

6 R. Elle est convoquée dans une petite salle à Ville
7 d'Anjou.

8 Q. **[266]** O.K.

9 R. Puis elle a duré du matin jusqu'à trois heures et
10 demie (3 h 30) dans l'après-midi, puis lorsqu'on
11 s'est laissé il m'a demandé de me présenter le soir
12 au bureau de Trois-Rivières pour me présenter Serge
13 Larouche. Parce que je connaissais pas Serge
14 Larouche, je l'avais croisé quelques fois. Je pense
15 qu'on s'était jamais dit plus que bonjour, puis on
16 le connaissait pas. Parce qu'à l'époque c'était
17 toujours monsieur Léopold qui était présent dans
18 des réunions que je siégeais que ce soit à l'ACQ ou
19 la CCQ, dans des réunions, n'importe quoi, c'était
20 toujours monsieur Léopold qui était là.

21 Q. **[267]** O.K. Avant de revenir à cette réunion-là,
22 dans le cadre des appels que vous avez eus alors
23 que vous étiez en recherche, je vais dire recherche
24 d'emploi, là, mais entre deux, est-ce que si vous
25 aimez mieux ça comme ça, entre deux emplois ou

1 entre deux compagnies, vous avez reçu également un
2 appel de Jocelyn Dupuis, c'est exact?

3 R. Ah, oui, exact.

4 Q. **[268]** O.K. À quel effet?

5 R. J'ai reçu un appel de Jocelyn Dupuis, je me
6 rappelle pas si c'est moi ou quelqu'un d'autre qui
7 l'avait mis au courant que j'avais quitté, puis
8 c'est là qu'il m'a demandé pour me rencontrer puis
9 qu'on soupe ensemble le vendredi soir. Ça fait que
10 ce que j'ai fait, j'ai accepté et j'ai été
11 reconduire mon épouse au restaurant puis j'ai été
12 rencontré monsieur Cyr et je suis revenu les
13 rejoindre après ça, une heure après à peu près.
14 Puis Jocelyn bien il avait pas de cachette là-
15 dedans, il disait qu'il avait discuté avec Johnny
16 au sujet que si je me partirais une compagnie c'est
17 que je ferais une demande au Fonds que je pourrais
18 avoir probablement avec un plan monté, que je
19 pourrais avoir de l'aide, tu sais.

20 Q. **[269]** O.K. Donc il vous dit... ce que dans le fond
21 Jocelyn vous disait, Jocelyn Dupuis vous disait à
22 cette époque-là, si vous avez besoin de partir une
23 compagnie, le Fonds pou... Jean Lavallée fait dire
24 que le Fonds pourrait t'aider?

25 R. Oui.

1 Q. **[270]** Ça ressemble à ça?

2 R. Oui, c'est exactement ça.

3 Q. **[271]** O.K. On peut peut-être l'aborder tout de
4 suite pendant qu'on est là, votre relation avec
5 monsieur Dupuis est pas du tout la même qu'avec
6 celle de Gérard Cyr à l'époque, on est en deux
7 mille (2000), là?

8 R. Exact, Madame.

9 Q. **[272]** O.K. Donc quel genre de relation vous aviez
10 avec Jocelyn Dupuis?

11 R. On se connaissait depuis le début des années
12 quatre-vingts (80) et on avait une relation
13 ensemble depuis des années, là, on a commencé
14 probablement dans les mêmes années sur la
15 construction, pas une grosse différence ensemble,
16 Jocelyn était grutier était grutier c'est pour ça
17 que je le connaissais comme il faut puis après ça,
18 on avait développé une amitié.

19 Q. **[273]** O.K. Donc on peut dire qu'en deux mille
20 (2000), vous aviez une relation d'amitié avec
21 monsieur Dupuis?

22 R. Oui. Oui.

23 Q. **[274]** O.K. Assez pour, on entrera pas dans les
24 détails, mais assez pour avoir des activités
25 familiales avec lui, aller souper, que vos familles

1 se rencontrent, et caetera?

2 R. Oui.

3 Q. **[275]** O.K. Donc on n'était pas du tout dans le même
4 style de relation qu'avec monsieur Cyr, si je
5 comprends bien?

6 R. Non, c'est exact, Madame la Présidente.

7 Q. **[276]** Donc vous êtes jamais allé faire du ski-doo
8 avec monsieur Cyr?

9 R. Non, Madame.

10 Q. **[277]** O.K. Donc vous êtes... vous rencontrez
11 monsieur... monsieur Léopold Gagnon le lundi, mais
12 je veux dire à un moment... il vous a logé un
13 appel... un appel entre les deux pour fixer cette
14 rencontre-là?

15 R. Le dimanche soir.

16 Q. **[278]** Le dimanche soir?

17 R. Oui.

18 Q. **[279]** Est-ce que vous avez l'occasion de discuter
19 un petit peu au téléphone avec lui dimanche soir?

20 R. Oui, même... même j'ai été assez loin, je lui ai
21 dit que j'avais jonglé beaucoup à ça avant de
22 partir ma propre entreprise et que si... s'il avait
23 pas espoir de devenir actionnaire, que je préférais
24 même pas le rencontrer.

25 Q. **[280]** Parce que ça fonctionnait comment chez

1 Ganotec, vous saviez qu'il y avait quoi, des... des
2 possibilités d'actionnariat pour vous?

3 R. Oui, bien on m'avait dit ça, j'avais pas de détail,
4 mais on m'avait dit qu'ils étaient quelques
5 propriétaires, quelques actionnaires puis moi bien
6 je me disais qu'est-ce qui venait de m'arriver, de
7 partir d'une entreprise que ça faisait quatorze
8 (14) ans que j'étais là puis que j'ai parti avec ma
9 dernière paye, j'ai dit je vais me restructurer un
10 petit peu mieux pour l'avenir, tu sais, c'était
11 juste ça.

12 Q. **[281]** O.K. Et vous saviez qu'il y avait peut-être
13 des chances que chez Ganotec vous pouviez avoir
14 peut-être une portion de l'actionnariat en entrant
15 là parce que c'était quelque chose qui pouvait se
16 faire?

17 R. C'est pour ça que je l'ai demandé avant même une
18 rencontre.

19 Q. **[282]** O.K. Et là, ça c'est la conversation du
20 dimanche soir?

21 R. Exactement.

22 Q. **[283]** Donc je comprends que si la rencontre du
23 lundi a eu lieu, c'est parce que monsieur Léopold
24 Gagnon a démontré une ouverture?

25 R. Oui. Oui.

1 Q. [284] O.K. Donc vous avez une rencontre qui... qui
2 est satisfaisante le lundi, on parle... on entrera
3 pas dans vos détails de votre contrat de travail,
4 là, mais je comprends qu'on discute de ça?

5 R. Il m'a... on a passé toute la journée, il nous a
6 tous présentés, fait un exposé de la compagnie,
7 c'était très bien fait, c'était très intéressant
8 mais moi j'avais trois personnes avec moi qu'il
9 voulait pas nécessairement avoir tout mon monde
10 mais comme moi j'ai dit: « Si ça fonctionne pas
11 pour les autres, ça fonctionne pas pour moi. » Ça
12 fait que c'est de là qu'il m'a dit: « Bien toi tu
13 pourrais peut-être devenir actionnaire tout de
14 suite, mais pas les autres avant un an ou deux »
15 quelque chose comme ça.

16 Ça a très très bien été puis le soir,
17 lorsque j'ai rencontré monsieur Larouche à Trois-
18 Rivières, au bureau de Trois-Rivières, on s'est
19 quitté il était très tard dans la soirée, je pense
20 qu'il devait être autour de dix heures (10h00), dix
21 heures et demie (10h30), on s'est donné la main
22 comme si c'était pas mal fait, officiel et le
23 monsieur Léopold nous a dit qu'il y avait juste une
24 petite entente à régler lui puis Serge, quelque
25 chose de même le lendemain matin.

1 Q. **[285]** Vous parlez de monsieur Larouche?

2 R. Oui, monsieur Larouche avec monsieur Gagnon et le
3 lendemain, ils m'ont contacté ou je les ai
4 contactés, de toute façon ça s'est fait à dix
5 heures (10h00) dans l'avant-midi, il m'a dit
6 officiellement: « Tu travailles pour nous autres
7 avec tes trois personnes. » C'est de même
8 exactement que ça s'est passé, on s'est donné une
9 entente au téléphone comme ça.

10 Q. **[286]** C'était-tu trois autres personnes qui vous
11 suivaient de chez CNC à ce moment-là?

12 R. Ça c'était trois staffs, oui, qui étaient avec moi,
13 oui.

14 Q. **[287]** Qui vous suivaient de chez CNC...

15 R. Oui.

16 Q. **[288]** ... on entrera...

17 R. Qui avaient quitté leur emploi tout de suite, eux
18 autres, en même temps que moi la même journée.

19 Q. **[289]** Puis ils vous avaient suivi?

20 R. Oui. Oui.

21 Q. **[290]** O.K. Et vous êtes rentré à quel titre chez
22 Ganotec?

23 R. J'ai rentré, moi, je sais pas si vous pourriez
24 relever ça, responsable d'une division qui était
25 surtout le côté de la pétrochimie, les raffineries

1 et tout ça, comme directeur de...

2 Q. [291] O.K.

3 R. Oui.

4 Q. [292] Dans la conversation que vous avez eue avec
5 monsieur Gagnon, que ce soit le dimanche soir ou
6 dans la rencontre du lundi, est-ce que la question
7 de... de votre rencontre avec Gérard Cyr a été
8 abordée avec... avec monsieur Léopold Gagnon?

9 R. Oui, j'en ai sûrement parlé parce que je lui ai dit
10 ça que monsieur Cyr m'avait rencontré puis tout ça,
11 oui, oui, puis oui, à l'époque bien on m'a dit
12 carrément bien je me rappelle, monsieur Léopold me
13 disait: « Tu auras pas de problème avec Gérard, ça
14 devrait bien aller pour... » tout ça, parce qu'il
15 savait que ma... ma force, moi, c'était pas... tu
16 sais, je veux dire, c'était le domaine des
17 raffineries ou le... tout ce qui était dans la
18 pétrochimie et la région de Montréal, tu sais,
19 Ganotec avait pas besoin de moi pour les travaux à
20 l'extérieur de... de ce domaine-là, là.

21 Q. [293] Oui, puis à partir du moment où vous
22 travaillez dans le domaine de la raffinerie, de la
23 pétrochimie, dans la région de Montréal, je
24 comprends que le local 144 devient au coeur de vos
25 activités, là?

1 R. Oui, exactement.

2 Q. [294] O.K. Et donc est-ce que je comprends que
3 monsieur Léopold Gagnon a pris la peine de vous
4 rassurer que... parce qu'il connai... est-ce qu'il
5 connaissait un petit peu votre... votre type de
6 relation avec monsieur Cyr à ce moment-là? Est-ce
7 qu'il savait que vous aviez eu des problèmes avec
8 monsieur Cyr chez CNC pour avoir de la main-
9 d'oeuvre appropriée pour votre autre compagnie?

10 R. Probablement qu'il devait le savoir parce que tu
11 sais, ça arrivait des fois moi puis... ça arrivait
12 moi puis monsieur Cyr que ça... des fois quand ça
13 brassait un petit peu, tu sais, mais...

14 Q. [295] C'est quoi les conséquences sur une
15 compagnie, théoriquement, là, comme pour CNC, là?

16 R. Le plus gros des... le plus gros des... je dirais
17 les conséquences, c'est surtout lors de... lorsque
18 tu embauches du personnel et que tu fais des mises
19 à pieds, tu sais, c'est toujours là que sont les
20 plus grosses discussions. Puis ensuite de ça, bien
21 tu as un côté juridiction de métiers, il faut
22 s'entendre, tu sais, des fois, tu va faire faire
23 quelque chose par un autre corps de métier qui est
24 pas approprié ou qui appartient pas selon la
25 juridiction de métiers, tu le fais pas toujours

1 par... mais... mauvaise volonté, souvent c'est une
2 erreur, des fois, de ton superviseur ou quoi que ce
3 soit. Mais quand ça se produit, exemple, à
4 l'époque, avec Gérard, bien là, c'est... c'était...
5 c'était beaucoup de rencontres pour régler ces
6 choses-là, tu sais, que...

7 Q. **[296]** Ça se faisait pas sans.... sans difficulté,
8 si je comprends bien?

9 R. C'était plus difficile et tu sais il y avait...

10 Q. **[297]** Mais prenons par exemple, Monsieur Arsenault,
11 une compagnie comme CNC qui va obtenir le contrat
12 de « shutdown » une raffinerie, on va y aller en
13 théorique... en théorie, là, et donc doit faire
14 affaire, je comprends, avec le local 144, ça prend
15 quoi, des tuyauteurs, ça prend des chaudronniers,
16 des choses comme ça pour... pour un « shutdown »,
17 c'est-tu le type de main-d'oeuvre qu'on a besoin?

18 R. Oui, oui, oui.

19 Q. **[298]** Bon alors, si vous devez vous tourner vers le
20 local 144 parce qu'il détient... qu'il détient
21 la... le monopole ou encore détient... détient
22 la... ce type de main-d'oeuvre là, vous devez faire
23 affaire avec lui, je veux dire est-ce que... CNC
24 est dans le trouble, là, s'il y a pas... s'il y a
25 pas de chaudronniers, s'il y a pas de tuyauteurs

1 appropriés pour... pour exécuter son contrat avec
2 une des raffineries, là?

3 R. Mais il dira pas nécessairement qu'il te fournira
4 pas de personnel, c'est qu'à un moment donné aussi,
5 ils placent les gars qu'ils ont, tu sais, ils vont
6 les distribuer, tu sais, tu sais moi, lorsque
7 monsieur Léopold me disait qu'il avait des bonnes
8 relations avec monsieur Cyr je mettais toujours en
9 cause, moi, que monsieur Léopold avait Gano... la
10 compagnie Ganotec avait versé presque... que
11 monsieur Léopold avait... la compagnie Ganotec
12 avait versé presque qu'un million (1 M) en
13 avantages sociaux aux travailleurs, je trouvais ça
14 très beau. Puis je comprenais, à cette époque-là,
15 que c'était un peu normal qu'ils aient des bonnes
16 relations ensemble, il avait versé un million
17 (1 M).... presque un million (1 M) au local pour
18 des avantages sociaux, tu sais. Personnellement, je
19 croyais, à l'époque, que c'était... c'était
20 réellement... c'est ça la vraie raison de leur
21 amitié aussi, je veux dire, et du respect, t'sais.

22 Q. **[299]** Oui, mais, moi, j'y vais plus dans la théorie
23 de l'impact quand la... quand la relation va bien,
24 tout va bien, on s'en va...

25 R. Oui.

1 Q. **[300]** ... on s'entend, mais de l'impact pour une
2 compagnie, exemple, CNC, à l'époque, qui aurait à
3 faire un « shutdown » de raffinerie puis, d'après
4 ce que j'ai compris des témoignages ou de ce que
5 j'en ai entendu, ce genre de « shutdown »-là doit
6 se faire rapidement, on s'entend?

7 R. Oui.

8 Q. **[301]** O.K. Doit être exécuté rapidement, on a un
9 contrat, il faut que ça roule, en bon français, et
10 ça prend donc de la main-d'oeuvre qui est prête à
11 faire des heures supplémentaires, à travailler dur
12 puis à rouler, comme on dit. Ça fait qu'il faut pas
13 que ça accroche?

14 R. Il faut pas que ça accroche parce que, si ça
15 accroche, ton contrat... ton échéancier, il y a
16 plus rien qui fonctionne.

17 Q. **[302]** Oui. Puis peut-être que le prochain contrat,
18 CNC ou une autre compagnie, peu importe le nom,
19 aura plus de la difficulté à l'obtenir, est-ce
20 qu'on se comprend?

21 R. Oui, parce qu'une entreprise c'est ses hommes, une
22 entreprise c'est rien, c'est un nom.

23 Q. **[303]** O.K. Donc, l'entreprise est aussi bonne que
24 les hommes qu'elle a.

25 R. Hum.

1 Q. **[304]** Vous entrez comme directeur au bureau de
2 Montréal donc, pour Ganotec. Vous avez commencé à
3 travailler à ce moment-là. Est-ce que Ganotec, dans
4 le secteur dans lequel vous travailliez, là,
5 c'était quoi, là, votre... votre expertise, si on
6 veut, par rapport à la compagnie? Parce que je sais
7 que la compagnie a plusieurs secteurs d'activités
8 mais on se... se... focuser sur le vôtre, là,
9 celui que vous aviez?

10 R. Moi, c'était surtout le domaine de la pétrochimie.
11 Puis on me demandait, des fois, un... une idée ou
12 quoi que ce soit, ou un conseil ou un... Parce
13 qu'il fallait se parler beaucoup entre projets pour
14 la disponibilité de la main-d'oeuvre, tu sais. Si
15 Ganotec, un exemple, avait un gros projet en
16 province puis qu'il fallait... il me parlait à moi
17 avec le bureau de Pointe-aux-Trembles pour pas
18 arriver avec des travaux majeurs en même temps tous
19 les deux ou des choses de même, mais moi ma
20 spécialité était réellement la pétrochimie, les
21 raffineries, tu sais.

22 Q. **[305]** O.K.

23 R. Je sais pas si ça répond à votre question.

24 (11:39:08)

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Je m'excuse, Maître LeBel.

3 Q. **[306]** Monsieur Arsenault... oui, c'est ça. Dites-
4 moi, est-ce que c'est normal qu'une... qu'une
5 compagnie donne ou verse un million (1 M) en
6 avantages sociaux à un local? Est-ce que c'est
7 quelque chose qui pouvait être surprenant ou c'est
8 quelque chose qui... qui se fait?

9 R. Je sais pas, Madame la Présidente, si ça s'est fait
10 souvent, mais il a pas versé au local.

11 Q. **[307]** Non, non, mais...

12 R. C'est à la Commission de la construction du Québec.
13 C'est des avantages sociaux. Des fois...

14 Q. **[308]** O.K.

15 R. ... une entreprise, elle va faire faillite, là,
16 exemple, les travailleurs peuvent perdre de
17 l'argent, là. Mais là monsieur Léopold supposément
18 qu'il avait réglé les avantages sociaux qui avaient
19 pas été payés par l'entreprise avant. Puis ça se
20 savait, ça s'était su dans le milieu, que monsieur
21 Léopold avait réglé la facture de... d'avantages
22 sociaux.

23 Me SONIA LeBEL :

24 Q. **[309]** Ça c'est-tu quand il a acheté Ganotec?
25 Comment ça s'est passé?

1 R. Quand il a acheté Connolly Twizzel.

2 Q. **[310]** O.K., il a acheté une autre compagnie...

3 R. Avant que j'arrive, là.

4 Q. **[311]** ... qui elle avait omis de verser, parce
5 qu'elle était probablement en faillite, les
6 avantages sociaux des travailleurs...

7 R. C'est ça que je pense.

8 Q. **[312]** ... ce qui leur donne un désavantage parce
9 qu'ils n'ont pas droit à leurs avantages...

10 R. Hum.

11 Q. **[313]** ... et quand la compagnie a racheté, il a, si
12 on veut, clairé la note pour les em... pour les
13 travailleurs, c'est ça?

14 R. Oui. Votre question, si c'est de quoi qui est
15 familier dans notre milieu? Je peux pas vous dire
16 que c'est familier. Par contre, j'ai déjà vu des
17 entreprises qui se sont vendues puis qui avaient
18 des dettes ou quoi que ce soit puis que les
19 personnes qui ont acheté ont réglé les dettes avant
20 pour la bonne cause. Surtout lorsque tu parles de
21 des travailleurs, de l'argent des travailleurs,
22 c'est toujours important.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[314]** Vous venez d'ajouter que c'était connu dans
25 le milieu, que c'est ça qui s'était passé dans les

1 faits?

2 R. Oui. Oui.

3 Q. **[315]** O.K. Merci.

4

5

6 Me SONIA LeBEL :

7 Q. **[316]** Et ce que vous nous dites c'est qu'entre
8 autres, c'était une des raisons, vous... en tout
9 cas, une des raisons, pour vous, qui était évidente
10 de la bonne relation entre monsieur Cyr et monsieur
11 Léopold Gagnon, à l'époque?

12 R. C'est exact.

13 Q. **[317]** O.K. Avez-vous constaté, effectivement, au...
14 au jour le jour, si on veut, ou au quotidien, de
15 par votre présence chez Ganotec, que les relations
16 entre Ganotec, local 144, à tout le moins monsieur
17 Cyr, si on... et par rapport à ce qui était chez
18 CNC étaient différentes?

19 R. C'était mieux. Oui, c'était mieux.

20 Q. **[318]** C'était beaucoup mieux?

21 R. C'était mieux, oui.

22 Q. **[319]** O.K.

23 R. Il y avait encore de la place à amélioration, mais
24 c'était mieux.

25 Q. **[320]** O.K. Donc, Ganotec avait beaucoup moins de

1 mal, si on veut, avec sa... sa banque d'hommes que
2 CNC pouvait en avoir à l'époque?

3 R. À l'époque, oui. Oui.

4 Q. **[321]** Vous êtes demeurés chez Ganotec jusqu'à
5 quelle année, Monsieur... Monsieur Arsenault?

6 R. Jusqu'à présent.

7 Q. **[322]** Jusqu'à présent. Oui, mais Ganotec a changé,
8 si on veut, de main, à un certain moment donné, en
9 deux mille sept (2007), je crois?

10 R. Oui.

11 Q. **[323]** C'est exact? Mais, avant ça, vous avez... la
12 vente de Ganotec a fait l'objet de plusieurs... de
13 plusieurs convoitises, si on veut, est-ce que... à
14 quelle époque, à un moment donné, avez-vous
15 commencé à entendre parler que Ganotec pouvait être
16 à vendre ou que l'achat de Ganotec est devenue
17 quelque chose de...

18 R. C'est en deux mille six (2006). En deux mille six
19 (2006), c'est Jocelyn Dupuis qui avait venu à mon
20 bureau me demander si on était intéressé de vendre
21 la compagnie. Ça fait que, moi, tout de suite,
22 après ça, j'avais mis monsieur Léopold ou Serge, un
23 des deux, au courant que... J'avais mis un des deux
24 au courant.

25 Q. **[324]** Puis étiez-vous... est-ce que la compagnie, à

1 votre connaissance, avait fait... avait fait
2 montre... est-ce que monsieur Léopold avait...
3 avait donné dans le milieu le signal que la
4 compagnie était peut-être à vendre, à ce moment-là?

5 R. Je crois pas. Non, je penserais pas. On m'avait
6 dit, à l'époque, qu'il avait déjà eu une offre
7 parce qu'il avait fait des travaux en partenariat
8 avec la compagnie Kiewit. Mais j'avais pas entendu
9 parler qu'on... qu'il voulait vendre la compagnie
10 ou quoi que ce soit mais... La compagnie
11 grossissait, on manquait de ressources puis...
12 Jocelyn s'est présenté à moi puis il m'a dit ça.
13 J'ai resté surpris un peu.

14 Q. **[325]** Mais, là, Jocelyn, c'est pas pour lui,
15 j'imagine, la compagnie?

16 R. Non, il m'a dit que c'était... il m'avait dit à
17 l'époque que ça serait intéressant que le... que le
18 Fonds de solidarité serait actionnaire dans une
19 entreprise, en mécanique, tout ça, qu'il n'avait
20 pas puis que ça pouvait être intéressant.

21 Q. **[326]** Oui, mais le Fonds achetait pas ça tout seul?

22 R. Non, il m'a dit que c'était avec Louisbourg, je
23 pense que c'était Louisbour, là.

24 Q. **[327]** Donc, en deux mille six (2006) Jocelyn Dupuis
25 vient vous voir, peu importe comment ça se passe,

1 mais vous contacte et vous dit, vous demande si
2 Ganotec serait à vendre et vous dit que le Fonds
3 serait intéressé en partenariat avec Louisbourg à
4 acheter peut-être Ganotec?

5 R. Oui.

6 Q. **[328]** O.K. À l'époque, vous connaissez la compagnie
7 Gastier maintenant?

8 R. Oui, oui.

9 Q. **[329]** À l'époque la compagnie Gastier appartenait
10 encore à monsieur Pelletier?

11 R. Monsieur Pelletier puis son fils.

12 Q. **[330]** À monsieur Pelletier puis son fils. D'accord.
13 Donc, vous saviez qui était, je vais dire le
14 propriétaire, mais qui était le propriétaire de
15 Louisbourg à l'époque?

16 R. Oui, oui. Oui.

17 Q. **[331]** Vous le connaissiez, c'était qui?

18 R. Bien c'est monsieur Accurso.

19 Q. **[332]** C'était monsieur Tony Accurso. Est-ce que
20 monsieur Dupuis vous explique pourquoi il se fait
21 le porte-parole de Fonds et de Tony Accurso en deux
22 mille six (2006)?

23 R. Pas néces... non, je me rappelle pas qu'il a dit
24 que c'était la compagnie de monsieur Accurso, tout
25 ça, il me l'a expliqué qu'il aimerait ça puis tu

1 sais je veux dire, je serais bien puis tout ça,
2 puis si on vendait, exemple, à Louisbourg.

3 Q. **[333]** Est-ce qu'il vous a approché à cause de votre
4 relation d'amitié vous pensez ou parce qu'il savait
5 en tout cas que vous aviez peut-être une bonne
6 oreille auprès de monsieur Gagnon?

7 R. Peut-être les deux.

8 Q. **[334]** O.K. Vous aviez une partie d'actionariat, à
9 ce moment-là, c'était quoi votre...

10 R. Oui, j'étais actionnaire.

11 Q. **[335]** O.K. Un certain pourcentage, vous étiez pas
12 majoritaire...

13 R. Oui.

14 Q. **[336]** ... du tout, on s'entend?

15 R. Non, j'étais pas majoritaire, non.

16 Q. **[337]** Simplement pour avoir une idée de grandeur,
17 il y avait combien d'actionnaires à peu près dans
18 la compagnie?

19 R. Je veux pas me tromper, mais lorsqu'on a vendu en
20 deux mille sept (2007), on était dix-sept
21 actionnaires.

22 Q. **[338]** O.K.

23 R. J'étais troisième actionnaire.

24 Q. **[339]** Troisième en importance si on veut?

25 R. Oui.

1 Q. **[340]** Monsieur Larouche, je pense, détenait, il l'a
2 dit devant la Commission?

3 R. C'était monsieur Larouche, monsieur Léopold, puis
4 moi.

5 Q. **[341]** O.K. Donc, vous répondez quoi à monsieur
6 Dupuis, à ce moment-là?

7 R. J'ai répondu que j'avais passé le message.

8 Q. **[342]** Quelle était votre idée vous par rapport à
9 une compagnie comme le Fonds ou qui pouvait acheter
10 en partenariat Louisbourg, vous aviez une opinion
11 là-dessus je pense?

12 R. J'avais une opinion, ça m'intéressait pas beaucoup,
13 parce que monsieur Léopold m'avait assez dit
14 souvent qu'il aimait pas le fonctionnement du Fonds
15 lui parce qu'il disait que le Fonds avantageait des
16 entreprises comparativement à d'autres puis en
17 étant actionnaire, tu sais je veux dire, d'une
18 certaine entreprise. Lui il aimait pas ça puis je
19 trouvais pas que... je trouvais pas que son
20 raisonnement était méchant, ça fait que ça
21 m'intéressait pas.

22 Q. **[343]** Avez-vous constaté vous de par votre... sur
23 le terrain qu'effectivement le Fonds avantageait
24 une compagnie par rapport à d'autres?

25 R. Moi j'ai jamais opéré beaucoup dans des secteurs où

1 est-ce que le Fonds était... avait des
2 investissements importants comme du côté de génie
3 civil ou des choses de même, j'ai toujours opéré
4 moi du côté... côté mécanique comme on appelle dans
5 notre jargon. Ça fait que moi ça m'affectait pas
6 beaucoup, il y avait pas beaucoup de compagnies qui
7 étaient avec le Fonds qui étaient mes compétiteurs
8 à l'époque, là.

9 Q. **[344]** O.K. Donc, à l'époque c'était... c'était une
10 des raisons que monsieur... monsieur Gagnon vous a
11 donnée pour en tout cas si on veut discarter
12 l'offre qui a été transmise par Jocelyn Dupuis. On
13 a parlé de Gastier par la suite. Gastier
14 appartenait à monsieur Pelletier à l'époque, est-ce
15 que vous avez une idée de ce qui est advenu de
16 Gastier un peu plus tard?

17 R. Bien Gastier, à moins que je me trompe, mais
18 Gastier ils ont été achetés par Louisbourg.

19 Q. **[345]** Et par le Fonds?

20 R. Par le Fonds, c'est ça.

21 Q. **[346]** Donc, par Tony Accurso, par le Fonds?

22 R. C'est ça, qui est devenu mon... mon compétiteur
23 majeur dans mon secteur, dans mon secteur
24 d'activités.

25 Q. **[347]** O.K. Donc, Ganotec qui était dans votre

1 secteur d'activités a été... était d'intérêt
2 pour... selon ce que Jocelyn Dupuis vous a
3 mentionné naturellement...

4 R. Hum, hum.

5 Q. **[348]** ... était d'intérêt pour monsieur Accurso et
6 le Fonds et finalement ils ont acquis ensemble
7 Gastier qui est dans le même secteur que Ganotec.
8 C'est exact?

9 R. Exactement.

10 Q. **[349]** Et en quelle année, avez-vous une petite idée
11 en quelle année Gastier a été vendu, je vous
12 demande pas la date exacte, mais en ordre de
13 grandeur? Est-ce que c'est après que Ganotec a été
14 vendu à quelqu'un d'autre?

15 R. Moi je crois que lorsqu'on a dit qu'on avait pas
16 d'intérêt, je pense qu'il peut peut-être commencer
17 des démarches, parce que je crois que ça s'est pas
18 mal en même temps que nous autres de fin deux mille
19 six (2006), début deux mille sept (2007), quelque
20 chose comme ça que je pense, mais je veux dire ça
21 me touchait pas tellement, c'est pas de quoi que
22 j'ai retenu beaucoup, là, moi.

23 Q. **[350]** Mais dans votre souvenir puis dans le paysage
24 dans lequel vous viviez vous avez eu connaissance
25 que Gastier se vend à peu près en même temps que

1 Ganotec se vend à Kiewit?

2 R. Je pense que oui.

3 Q. **[351]** O.K.

4 R. Autour de deux mille sept (2007).

5 Q. **[352]** Et si après finalement, est-ce que vous êtes
6 revenu à monsieur Dupuis pour lui dire : « Regarde,
7 monsieur Gagnon est pas intéressé puis... »

8 R. Non, oui, oui, je suis revenu assez rapidement je
9 pense.

10 Q. **[353]** O.K. Et quand monsieur Gagnon vous parle de
11 pas vendre au Fonds pour les raisons que vous
12 expliquez il vous parle également d'une autre
13 compagnie je pense qui l'intéresse depuis
14 longtemps?

15 R. Kiewit.

16 Q. **[354]** Kiewit. Kiewit est une compagnie qui a
17 toujours fait partie un peu du paysage par rapport
18 à Ganotec?

19 R. Bien c'est que monsieur Gagnon dans des réunions
20 nous... se servait beaucoup des exemples de
21 Kiewit : « Vous devriez faire ça, Kiewit le fait,
22 puis c'est bon, vous devriez ». Tu sais, il
23 apportait souvent, souvent des exemples que je
24 trouvais très intéressants de Kiewit, puis je me
25 rapp...

1 Q. **[355]** Qu'est-ce qui... qu'est-ce qui fascinait tant
2 monsieur Gagnon par rapport à Kiewit?

3 R. Bien il se servait souvent de Kiewit pour donner
4 des exemples sur la structure de l'entreprise et la
5 façon que Kiewit fonctionnait, tu sais,
6 premièrement monsieur Léopold c'est une personne
7 qui optait beaucoup, il mettait beaucoup, beaucoup
8 d'accent sur la santé et sécurité puis Kiewit était
9 une compagnie qui était à l'avant-garde de toutes
10 les autres entreprises qui opèrent au Québec sur la
11 sécurité.

12 Q. **[356]** Une compagnie qui provient d'où ça Kiewit?

13 R. C'est américain.

14 Q. **[357]** Pardon?

15 R. C'est américain.

16 Q. **[358]** C'est américain. O.K. Et avant qu'elle achète
17 Ganotec, est-ce que Kiewit avait des compagnies au
18 Québec ou au Canada?

19 R. Ils ont un bureau à... je crois, je le pense que
20 c'est depuis mil neuf cent soixante et onze (1971),
21 soixante-douze (72) à Blainville, Sainte-Thérèse,
22 dans ce coin-là.

23 Q. **[359]** O.K.

24 R. Ils étaient... ils étaient ici présents.

25 Q. **[360]** Ils étaient présents sur le territoire?

1 R. Présents, mais pas dans notre domaine.

2 Q. **[361]** Pas dans votre domaine?

3 R. Oui.

4 Q. **[362]** O.K. Donc si je comprends, là, vous par...

5 dès votre entrée en deux mille (2000) chez Ganotec,

6 Kiewit est dans la bouche de monsieur Gagnon comme

7 un exemple à suivre, si je comprends, bien?

8 R. Oui, exactement.

9 Q. **[363]** De par tout son fonctionnement, son éthique,

10 la façon dont il gère ses contrats, je... je

11 comprends que la structure de Kiewit et le

12 fonctionnement et la mentalité de Kiewit étaient

13 pour monsieur Gagnon quelque chose d'assez

14 exceptionnel?

15 R. Exactement.

16 Q. **[364]** O.K. Donc quand... quand vous entendez

17 l'offre de monsieur Dupuis en deux mille six (2006)

18 et que là, vous la transmettez à monsieur Gagnon,

19 je comprends que Kiewit est peut-être plus une

20 compagnie intéressante pour se faire racheter par

21 Ganotec que le Fonds peut l'être selon sa vision à

22 lui?

23 R. Selon la... selon la sienne et la mienne aussi.

24 Q. **[365]** Selon la vôtre...

25 R. On partageait la même idée.

1 Q. **[366]** Vous partagiez la même idée? Alors savez-vous
2 si c'est à partir de ce moment-là que Kiewit est
3 devenu un acheteur potentiel?

4 R. Bien il y a eu plusieurs rencontres qui s'est
5 passées, pas à mon niveau à cette époque, après
6 j'ai embarqué dans le dossier avec eux, mais il y a
7 eu des rencontres entre monsieur Léopold, Serge
8 ainsi que des gens chez Kiewit que j'étais pas
9 présent, moi, là, et que j'avais pas d'affaire à
10 être là non plus à l'époque, là.

11 Q. **[367]** Mais quand vous avez approché monsieur
12 Gagnon, en deux mille six (2006), avec... pour
13 transmettre le message de Jocelyn Dupuis de la part
14 du Fonds et de monsieur Accurso, il y avait pas eu
15 de rumeur que Ganotec était à vendre, c'est exact?

16 R. Moi j'en avais jamais entendu parler.

17 Q. **[368]** O.K. Et est-ce que vous savez, là, si
18 monsieur Gagnon à ce moment-là, comme... c'est-tu
19 là que l'intérêt est venu de vendre? Est-ce qu'il a
20 approché Kiewit? Comment ça s'est passé pour que
21 Kiewit entre dans le décor?

22 R. Bien ça s'est passé, je le sais pas exactement si
23 c'est monsieur Léopold ou que c'est Serge qui a
24 fait les démarches mais ça a pas été long, peut-
25 être dans l'espace d'un mois, un mois et demi qu'on

1 a eu des rencontres, qu'on nous a présenté les
2 actionnaires à des gens de chez Kiewit dans une
3 réunion, peut-être je le sais pas, peut-être un
4 mois, un mois et demi après, les... c'est pas
5 tellement peut-être important le temps, on a eu des
6 rencontres, nous autres, qui ont nommé comme un
7 genre de comité restreint pour négocier avec les
8 gens de Kiewit. Ça c'est passé comme ça, ça allait
9 très bien. Monsieur Leopold il prenait connaissance
10 des résultats des réunions puis tout ça puis...

11 Q. **[369]** Puis monsieur Léopold était content puis,
12 content à ce moment-là de s'engager avec Kiewit,
13 là, juste...

14 R. Il semblait.

15 Q. **[370]** Il semblait? On va peut-être revenir un petit
16 peu en arrière, deux minutes, quand monsieur... et
17 encore là, je veux pas rentrer dans... les montants
18 comme tels m'intéressent pas vraiment, je vous le
19 dis tout de suite, là, mais c'est plutôt les ordres
20 de grandeur. Quand monsieur Dupuis est entré, vous
21 a transmis une offre, il y avait comme une espèce
22 de montant de rattaché avec ça, il y avait quelques
23 millions de dollars, on s'entend, de rattaché avec
24 ça?

25 R. Oui.

1 Q. **[371]** Donc monsieur Dupuis, on sait pas s'il était
2 autorisé de le faire ou non, mais on sait que quand
3 il vous a transmis l'offre de Accurso et du
4 Fonds... de Tony Accurso et du Fonds, il y avait
5 plusieurs cent... plusieurs centaines... plusieurs
6 milliers de millions?

7 R. Dizaines.

8 Q. **[372]** Dizaines de millions.

9 R. Effectivement, il m'avait garroché un chiffre à
10 l'époque, j'ai resté surpris parce qu'il m'a
11 garroché un chiffre qui était pas... qui était de
12 quoi de réfléchi, pas pour abaisser Jocelyn du
13 tout, là, mais je veux dire il y a quelqu'un qui
14 avait calculé pour arriver à ce chiffre-là
15 probablement, c'est...

16 Q. **[373]** C'était pas farfelu?

17 R. Je le crois pas, non, c'est ça.

18 Q. **[374]** O.K.

19 R. Il y avait quelqu'un qui avait pensé avant ce
20 matin-là, probablement, là.

21 Q. **[375]** O.K. Puis au final, l'offre de Kiewit était
22 en dessous de ça, là, on s'entend?

23 R. Exactement.

24 Q. **[376]** On peut-tu parler d'à peu près quinze (15) à
25 vingt pour cent (20 %) en dessous de l'offre du

1 Fonds?

2 R. Probablement, oui, oui.

3 Q. **[377]** Autour de ça?

4 R. Peut-être quinze pour cent (15 %), oui, vous avez
5 raison.

6 Q. **[378]** O.K. Quinze pour cent (15 %) en millions de
7 dollars, là, ça fait quand même plusieurs millions
8 de dollars.

9 R. Beaucoup de millions de dollars.

10 Q. **[379]** Beaucoup de millions de dollars. O.K. On va
11 continuer à évoluer au niveau de la vente de
12 Kiewit, on sait que ça va se faire finalement, mais
13 il y a un cheminement là-dedans, donc monsieur
14 Léopold Gagnon chemine là-dedans, il y a des
15 rencontres avec les dirigeants de Kiewit, je
16 comprends que ça progresse, là, l'entente et la
17 vente de Kiewit, c'est exact?

18 R. Oui.

19 Q. **[380]** Et à votre connaissance à vous, vous êtes
20 actionnaire à ce moment-là, un parmi une quinzaine,
21 là, je comprends que c'est peut-être dix-sept (17),
22 peut-être seize (16), mais un parmi une quinzaine
23 d'actionnaires. À ce moment-là, votre position dans
24 la compagnie est-elle troisième à ce moment-là?

25 R. Oui.

1 Q. **[381]** Vous avez déjà... parce qu'au cours de votre
2 situations chez Kiewit, vous êtes rentré au départ
3 avec un certain montant d'actions en cours de... de
4 vie, si on veut, vous en avez acquis un certain
5 montant donc au moment de la vente, vous êtes à peu
6 près en position numéro 3?

7 R. J'étais égal avec monsieur Léopold.

8 Q. **[382]** Vous étiez égal avec monsieur Léopold,
9 monsieur Larouche ayant plus d'actions que...

10 R. Oui.

11 Q. **[383]** ... que vous? O.K.

12 R. Exactement.

13 Q. **[384]** Étant le premier, si on veut, des dix-sept
14 (17)?

15 R. Exactement.

16 Q. **[385]** O.K. Donc à votre connaissance, tout va bien,
17 monsieur Léopold Gagnon est heureux, là, de la
18 vente? Il semble?

19 R. Il me semblait heureux.

20 Q. **[386]** Alors qu'est-ce qui se passe? À un moment
21 donné, monsieur Gagnon commence à... à ralentir ses
22 ardeurs ou à refroidir, si on veut?

23 R. Bien je... Madame la Présidente, même aujourd'hui,
24 je le comprends pas encore, pourquoi que ça... ça a
25 changé complètement, qu'on négociait puis ça avait

1 l'air à bien aller, moi, monsieur Léopold passait à
2 Montréal, en général monsieur Léopold passait à
3 Montréal plus souvent que Serge Larouche parce que
4 Serge s'occupait beaucoup des autres secteurs. Tout
5 me semblait normal. Tout me semblait bien aller,
6 moi, jusqu'à un moment donné où que tout a... s'est
7 mis à... paquet de choses qui faisaient que ça
8 fonctionnait plus, là, tu sais.

9 Q. **[387]** Bon, expliquez-nous ça un peu, Monsieur
10 Arsenault, c'est intéressant, là.

11 R. Bien c'est... c'est... je veux dire, je... comment
12 je vous dirais ça, à un moment donné, monsieur
13 Léopold, on a comme senti que ça fonctionnait plus
14 son affaire puis qu'il voulait comme plus vendre,
15 ni plus ni moins. Ensuite de ça bien il y a
16 monsieur Cyr qui a intervenu, si c'est de ça que
17 vous voulez me parler, probablement?

18 Q. **[388]** On peut rien vous cacher.

19 R. Monsieur Cyr a intervenu dans les dossiers, pas
20 auprès de moi, par contre, c'est parce que comme je
21 l'ai dit un petit peu tantôt, moi j'étais pas un
22 tuyauteur de métier ça fait que je veux dire, il
23 allait plutôt passer par les gens qui s'occupaient
24 de la division tuyauterie, pour moi, que de passer
25 par moi pour...

1 Q. [389] O.K. Mais c'est quoi les interventions que
2 monsieur Cyr... parce qu'on se comprend, monsieur
3 Cyr il est pas actionnaire de Ganotec, là, monsieur
4 Cyr est gérant d'affaires d'une centrale syndicale
5 qui fournit de la main-d'oeuvre à Ganotec, est-ce
6 qu'on s'entend là-dessus?

7 R. Oui.

8 Q. [390] O.K. Ça fait que, en tout cas, de mon point
9 de vue à moi, puis vous me corrigerez si je me
10 trompe, monsieur Cyr a rien à faire dans une vente
11 d'une compagnie comme Ganotec, une compagnie comme
12 Kiewit. Est-ce que je me trompe?

13 R. Vous avez entièrement raison.

14 Q. [391] Alors, c'est quoi que monsieur Cyr a fait au
15 juste?

16 R. Bien, il a rencontré les... les gens qui étaient
17 membres de son syndicat. Écoutez, j'étais pas là,
18 moi, je peux pas vous dire exactement ce qui s'est
19 dit, mais ce qu'on me dit, c'est qu'il a... il a
20 essayé de, je sais pas si c'est le bon mot, de les
21 convaincre, mais de les conseiller d'aller du côté
22 de... de pencher du côté de la décision de monsieur
23 Léopold. Si monsieur Léopold était pour une vente,
24 vous irez pour une vente, mais s'il est contre la
25 vente, bien... C'est de ça que personnellement j'ai

1 pas aimé ça.

2 Q. [392] Et là, et c'est à peu près à l'époque où
3 monsieur Léopold a commencé, si on veut, à
4 refroidir par rapport à la vente de Kiewit.

5 R. Exactement.

6 Q. [393] Kiewit qui est un exemple à suivre puis qui
7 était sa compagnie fétiche depuis deux mille
8 (2000).

9 R. Je comprenais plus rien, moi, je suis devenu... je
10 comprenais plus dans...

11 Q. [394] O.K. Et qui vous a mis au fait, là, des
12 actions de monsieur Cyr à ce moment-là?

13 R. Les gens qui sont près de moi, qui... qui
14 travaillaient avec moi, les tuyauteurs puis tout
15 ça. Il y en avait que ça faisait pas leur affaire.

16 Q. [395] Des travailleurs sur le terrain, là.

17 R. Non, je parle pas des travailleurs, moi, je
18 parle... quand je vous dis « les gens qui ont été
19 rencontrés », je vous parle pas des travailleurs,
20 je vous parle des... des superviseurs ou des
21 surintendants.

22 Q. [396] O.K.

23 R. Surtout surintendants parce qu'il n'y avait pas
24 d'actionnaires qui étaient pas des surintendants,
25 en tout cas, des tuyauteurs.

1 Q. [397] C'était quoi que monsieur... Là, est-ce que
2 j'extrapole en pensant, là, que monsieur Cyr, là,
3 avait peut-être l'intention de faire avorter la
4 vente avec Kiewit? En tout cas, il essayait de
5 mettre du sable dans l'engrenage, mettons.

6 R. Oui, si vous voulez appeler ça « du sable dans
7 l'engrenage », oui, mais, je comprenais pas, moi,
8 réellement pourquoi est-ce qu'il se mêlait là-
9 dedans, là.

10 (11:56:48)

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. [398] Vous, vous diriez quoi? Qu'est-ce qu'il
13 voulait faire, monsieur Gagnon? Quelles étaient ses
14 véritables intentions? Le savez-vous?

15 Me SONIA LeBEL :

16 Monsieur Cyr ou monsieur Gagnon, Madame la
17 Présidente?

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Non, monsieur Gagnon...

20 Me SONIA LeBEL :

21 Monsieur Gagnon. O.K.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 ... par rapport à...

24 R. Moi, j'ai...

25 Q. [399] ... à Kiewit.

1 R. Excusez-moi, mais j'ai jamais compris le fait qu'il
2 était d'accord puis à un moment donné il l'était
3 plus. C'est comme si... je le sais pas, t'sais.
4 C'est qu'à un moment donné, moi, il y a une
5 question de notre parole et notre image. On négocie
6 avec une grosse entreprise qui est une entreprise
7 très sérieuse. On est rendu loin, on a un gros
8 chemin de fait, puis, là, on est rendu à voter, les
9 dix-sept (17) actionnaires, la soirée du deux (2)
10 mars quatre-vingt-sept (87), puis, là, il faut...

11 Me SONIA LeBEL :

12 Q. **[400]** Deux mille sept (2007) peut-être.

13 R. Deux mille sept (2007), excusez. Il faut voter,
14 puis, là, monsieur Léopold... Il a pas dit... là à
15 la table, il y avait eu un tour de table, chacun...
16 chacun se prononçait sur son opinion puis... Moi,
17 je m'en rappellerai toujours, il a dit, rendu à son
18 tour « je suis pas d'accord, mais je vais me
19 pencher du côté de votre décision. »

20 Q. **[401]** O.K. Ça, c'est en deux (2) mars deux mille
21 sept (2007). Je pense qu'on va revenir un petit peu
22 en arrière, puis on va parler de monsieur Cyr de
23 façon un peu plus précise, Monsieur Arsenault.
24 Avant deux mille sept (2007), O.K., monsieur
25 Larouche a témoigné à l'effet que la compagnie

1 Ganotec versait... versait des sommes d'argent à
2 monsieur... monsieur... monsieur Cyr, peut-être
3 pour huiler, si on veut, la machine et faire en
4 sorte que ça... que les relations de travail soient
5 un peu plus harmonieuses avec le local 144 ou, à
6 tout le moins, avec monsieur Gérard Cyr
7 particulièrement. Vous avez eu... vous avez été au
8 fait, vous, Monsieur Arsenault?

9 R. J'ai été au fait de ça plusieurs années après. J'ai
10 été peut-être naïf. Je pensais les premières années
11 que c'était toujours par rapport aux avantages
12 sociaux qu'il avait payés.

13 Q. **[402]** Plusieurs années après votre entrée chez
14 Ganotec, mais avant la vente?

15 R. Ah! Avant la...

16 Q. **[403]** Avant la vente.

17 R. Oui.

18 Q. **[404]** Vous avez su ça en quelle année? Deux mille
19 cinq (2005) à peu près?

20 R. Qu'il y avait...

21 Q. **[405]** Que monsieur Cyr recevait des sommes d'argent
22 de la part de Ganotec.

23 R. Oui. On m'a dit ça... on s'en revenait d'un golf,
24 je pense, moi puis Serge, puis Serge m'a mis au
25 courant qu'il y avait une entente.

1 Q. **[406]** En deux mille cinq (2005) à peu près...

2 R. Qu'il y avait une entente.

3 Q. **[407]** ... ça se peut-tu?

4 R. Oui, oui, c'est en deux mille cinq (2005), je le
5 crois que c'est en deux mille cinq (2005).

6 Q. **[408]** O.K.

7 R. J'ai fait le saut.

8 Q. **[409]** Il vous a parlé... il vous a dit quoi
9 exactement, monsieur Larouche, à ce moment-là?

10 R. Bien, il m'a dit que monsieur Léopold avait une
11 entente avec monsieur Cyr. Il avait une entente
12 avec monsieur Cyr. Puis, là, j'ai... je savais
13 plus... je savais plus quoi penser, là.

14 Q. **[410]** Avez-vous demandé quel genre d'entente?

15 R. Ah! Il m'a dit ça « il y a une entente d'argent
16 avec lui, monsieur Léopold et Gérard », il m'a mis
17 au courant de ça.

18 Q. **[411]** O.K. Donc, ça dépassait le cadre du versement
19 des avantages sociaux, là, si je comprends bien.

20 R. Ah! Oui, ça dépassait le cadre, ça dépassait... ça
21 dépassait beaucoup d'affaires.

22 Q. **[412]** Avez-vous été heureux d'entendre ça? Vous
23 étiez actionnaire à ce moment-là.

24 R. C'est pas mes actions comme le fait...

25 Q. **[413]** Expliquez-moi.

1 R. ... de... que si ça se passait, t'sais.

2 Q. **[414]** Mais...

3 R. C'est pas les actions, là.

4 Q. **[415]** Oui, mais, Monsieur... Monsieur Arsenault...

5 R. C'est pas mes actions. Mes actions, c'est une
6 affaire, t'sais.

7 Q. **[416]** Oui, mais ça passe... ça sort de votre poche,
8 on s'entend, là?

9 R. Oui. Ce qui sort... oui, ça, ça quelque chose...

10 Q. **[417]** Ultimement.

11 R. C'est quelque chose, oui, mais c'est quelque chose
12 aussi que je voyais des fois la misère que je
13 pouvais avoir à régler certains dossiers. Puis, là,
14 on me dit d'un coup sec qu'on payait pour avoir des
15 meilleures ententes. Disons que je me suis pas mis
16 à me vanter de ça à tout le monde.

17 Q. **[418]** Mais, vous avez quand même constaté que
18 Ganotec avait quand même beaucoup plus de facilités
19 que vous en aviez eu chez CNC, on s'entend?

20 R. Oui.

21 Q. **[419]** Oui.

22 R. Oui.

23 Q. **[420]** Oui. Parfait. Et là, monsieur Larouche vous
24 met au courant de ça en deux mille cinq (2005).

25 Est-ce que vous lui demandez comment ça fonctionne

1 l'entente? Les sommes d'argent viennent d'où?
2 Comment on fixe les montants? C'est quoi la
3 fréquence?

4 R. Non. Juste digérer ça, là, c'était déjà pas pire,
5 là.

6 Q. **[421]** O.K.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[422]** Je voudrais juste revenir sur ce que vous
9 avez dit tantôt. Vous dites que vous étiez en
10 quelque sorte estomaqué parce que vous aviez quand
11 même certaines difficultés malgré que la compagnie
12 payait. Est-ce que c'est ça que vous nous dites?

13 R. Oui. Oui, parce que souvent j'avais un problème...
14 mettons que ce soit sur une juridiction de métier
15 ou sur de la main-d'oeuvre, puis j'arrivais même
16 pas à régler le dossier moi-même, c'est... Là, des
17 fois à l'époque, bien, là, monsieur Léopold était
18 mis au courant de ça, je sais pas par qui ou... par
19 moi, mais... en tout cas. Il me disait : « Je vais
20 aller rencontrer Gérard, je vais discuter de ça
21 avec, t'sais. »

22 Q. **[423]** Puis, là, le problème se réglait?

23 R. Bien, en partie, oui, il se réglait, oui, tu sais.
24 mais ça... j'aimais pas ça parce que j'avais pas...
25 j'avais pas cette contrainte-là avec les autres

1 métiers. Tu sais, j'avais pas besoin de... de...
2 j'avais pas besoin d'aide pour régler mes dossiers
3 avec d'autres métiers, là.

4 Me SONIA LeBEL :

5 Q. **[424]** Mais dans le cas de monsieur Cyr, ça prenait
6 des fois l'intervention de monsieur Gagnon?

7 R. Oui.

8 Q. **[425]** Puis quand monsieur Gagnon intervenait ça se
9 réglait?

10 R. Généralement, oui.

11 Q. **[426]** Et que donc, vous avez eu la discussion avec
12 monsieur... après avoir digéré un petit peu, là,
13 avez-vous eu une discussion avec monsieur Larouche
14 sur la façon dont ces sommes d'argent-là se
15 calculaient, si on veut?

16 R. J'évitais de parler de ça et je me rappelle même
17 pas d'en avoir parlé à monsieur Léopold.

18 Q. **[427]** Vous avez jamais eu cette discussion-là avec
19 monsieur Léopold?

20 R. Non.

21 Q. **[428]** Même à l'époque où la vente de Kiewit
22 commençait à...

23 R. Ah! c'est possible qu'il ait glissé des mots, mais
24 c'était un dossier où... que j'aimais pas, j'étais
25 mal à l'aise et que... qui avait été difficile à

1 digérer pour moi, ça fait que c'est un do...

2 j'évitais carrément d'en parler. C'est juste ça, tu
3 sais.

4 Q. **[429]** Alors, est-ce que...

5 R. J'étais pas fier de ça.

6 Q. **[430]** Avez-vous été mis au courant, à un certain
7 moment donné, Monsieur Arsenault, que monsieur
8 Gérard Cyr prenait, justement, des pots-de-vin sur
9 certains contrats et des ristournes sur les
10 contrats, entre autres sur les raffineries Shell et
11 Suncor, est-ce que vous l'avez su à un certain
12 moment donné?

13 R. À un moment donné, oui. Après que j'ai été mis au
14 courant qu'il y avait une entente quelconque entre
15 les deux, oui, on m'a dit ça. Je me suis... j'ai...
16 j'ai appris hier les montants. Exact. Évidemment,
17 c'est jamais de quoi qui m'a intéressé, c'est quoi
18 qui... comment je dirais ça?

19 Q. **[431]** Est-ce qu'on peut dire que vous avez aimé
20 mieux pas le savoir, à ce moment-là, ou...

21 R. À peu près, oui. Oui.

22 Q. **[432]** Ça ressemble à ça?

23 R. Ça ressemble à ça.

24 Q. **[433]** O.K. Étiez-vous au courant... étiez-vous au
25 courant qui s'occupait de verser ces sommes

1 d'argent-là?

2 R. On m'avait dit que c'était monsieur Léopold.

3 Puis... monsieur Léopold, c'est une personne
4 j'avais des bonnes relations avec puis c'est avec
5 lui que j'avais rentré, tout ça, puis c'est un
6 monsieur j'avais énormément de respect. Puis
7 lorsque j'ai appris ça, je me serais mal vu d'aller
8 interroger le président de la compagnie...

9 Q. **[434]** Êtes-vous au courant également que ces sommes
10 d'argent-là ont commencé... les versements ont
11 commencé aux alentours des années deux mille (2000)
12 puis ils ont arrêté, justement, avec la vente de
13 Keiwit, en deux mille sept (2007)? À Kiewit en deux
14 mille sept (2007)?

15 R. Oui, oui, j'étais au courant.

16 Q. **[435]** O.K. Et vous êtes au courant également que
17 Kiewit a fait des démarches particulières pour
18 précisément interdire des versements à monsieur
19 Gérard Cyr, nommément, dans ses contrats?

20 R. J'ai été mis au courant, oui.

21 Q. **[436]** O.K. Et vous êtes au courant que, lors de la
22 vente, justement, de Ganotec à Kiewit, monsieur Cyr
23 a fait l'objet, là, de lettres et d'ententes et de
24 clauses pour éviter que ces versements-là se
25 poursuivent et continuent?

1 R. J'étais au courant.

2 Q. **[437]** O.K. Est-ce que vous êtes au courant des
3 buts... pour quel but cette somme d'argent-là était
4 versée?

5 R. Je... excusez-moi...

6 Q. **[438]** Pourquoi? Pourquoi Ganotec...

7 R. Verse...

8 Q. **[439]** ... pourquoi monsieur Léopold donnait des
9 ristournes sur certains contrats à Gérard Cyr, dans
10 quelle optique, pourquoi? Ça servait à quoi?

11 R. Bien, probablement qu'il pensait qu'en versant un
12 montant d'argent qu'il... on se ferait pas...
13 comment que je dirais ça? On allait avoir la paix
14 sur nos chantiers parce que...

15 Q. **[440]** On achetait la paix, finalement?

16 R. Proba... un peu, tu sais...

17 Q. **[441]** Monsieur Larouche a parlé d'une sorte
18 d'assurance, est-ce qu'on peut parler de ça?

19 R. Oui, ça ressemble beaucoup à ça. Puis, l'autre
20 affaire aussi, monsieur Larouche a parlé aussi, je
21 veux pas... je veux pas dire... contre-dire le
22 témoignage de monsieur Larouche, c'est pas ça, mais
23 il y avait beaucoup de situations qu'on avait
24 beaucoup d'argent. Même si on était à... qu'on
25 appelle (inaudible)... à prix... un budget qu'on

1 faisait ou quoi que ce soit pour effectuer des
2 travaux, on avait des pénalités si on ne respectait
3 pas l'échéancier et la qualité de la main-d'oeuvre
4 qu'on fournissait puis tout ça. On était souvent à
5 risque aussi là-dessus, là.

6 Q. **[442]** Un peu ce qu'on expliquait tantôt, dans un
7 « shutdown » qui doit se faire rapidement et que ça
8 fait partie des clauses d'un contrat de pouvoir
9 effectuer le travail dans un temps requis, donné,
10 parce que c'est important quand on fait une
11 fermeture d'une raffinerie de cette façon-là. Et
12 donc, chaque jour ou chaque délai ou chaque
13 contretemps coûte cher à... à Ganotec, à ce moment-
14 là?

15 R. Très cher à Ganotec puis à notre client aussi.

16 Q. **[443]** Et à votre client aussi?

17 R. Oui.

18 Q. **[444]** Ça coûte chez à Ganotec parce que... parce
19 qu'au final, la raffinerie perd, donc d'où les
20 pénalités, si je comprends bien?

21 R. Exactement.

22 Q. **[445]** O.K. Donc, il y a l'obtention du contrat, il
23 y a l'obtention de la main-d'oeuvre, mais il y a
24 l'exécution aussi où la main-d'oeuvre peut avoir
25 une influence?

1 R. Exactement. Une grosse influence.

2 Q. **[446]** Plus rapidement on règle les pépins avec...
3 avec les gens en charge de la main-d'oeuvre mieux
4 ça va pour tout le monde?

5 R. Exactement.

6 Q. **[447]** O.K. Est-ce que vous avez été au courant s'il
7 est arrivé un moment où ces sommes-là ont pas été
8 versées ou s'il y a eu des conséquences?

9 R. Je suivais pas les versements, là. Je... j'aimais
10 mieux pas en entendre parler. J'étais pas au
11 courant des versements, là. J'en ai eu des
12 conséquences... j'ai eu des conflits sur des
13 chantiers, tu sais, ça a arrivé, là, des
14 différends. Mais... quand j'avais un problème sur
15 un de mes chantiers, je m'informais pas si... s'il
16 avait eu un versement ou pas, là, moi, là.

17 Q. **[448]** Ou si ça avait été réglé rapidement par
18 monsieur Léopold...

19 R. Non.

20 Q. **[449]** ... parce qu'il avait fait versement,
21 justement?

22 R. J'informais vraiment pas de ça. Du tout.

23 Q. **[450]** Vous étiez plus sur le plancher des vaches.

24 R. Moi, là... c'est ça, moi, il fallait... moi, on a
25 été me chercher pour faire fonctionner les travaux

1 dans mon domaine, tu sais. Je suis un ancien
2 soudeur, là, j'ai pas été engagé là comme comptable
3 ni... Je faisais mon possible pour que ça marche.

4 Q. **[451]** O.K. Quand monsieur Larouche, en deux mille
5 cinq (2005), vous met au courant de cette histoire-
6 là lors d'une partie de golf, est-ce que...
7 d'après... d'après... la façon dont il vous parle,
8 là, ça date pas d'hier ces versements-là, on
9 s'entend qu'ils ont pas commencé la veille... la
10 veille de la partie de golf? La façon dont il vous
11 parle ça fait un petit bout que ça dure?

12 R. Oui.

13 Q. **[452]** O.K.

14 R. Ça faisait un petit bout que ça dure, mais
15 réellement j'ai... j'ai entendu ici à la
16 Commission, là, ce que monsieur Larouche a
17 témoigné.

18 Q. **[453]** Que c'était depuis deux mille (2000) au
19 moins?

20 R. Oui, puis même avant, j'étais pas là, je veux dire.
21 J'ai resté surpris.

22 Q. **[454]** Donc, en deux mille (2000) selon le
23 témoignage de monsieur Larouche en deux mille
24 (2000) et selon la façon dont la conversation s'est
25 déroulée en deux mille cinq (2005) avec vous, vous

1 êtes d'accord donc quand vous êtes... avez été
2 embauché par Ganotec, ces versements-là avaient
3 déjà lieu, d'après ce qu'on comprend?

4 R. Mais...

5 Q. **[455]** D'après ce qu'on comprend, vous le saviez
6 pas?

7 R. Je le savais pas, non, non.

8 Q. **[456]** O.K.

9 R. Lorsque j'ai été engagé?

10 Q. **[457]** Oui?

11 R. Non, non, jamais.

12 Q. **[458]** Mais vous avez appris ça devant la Commission
13 selon le témoignage de monsieur Larouche?

14 R. Oui.

15 Q. **[459]** Alors, quand monsieur Cyr vous appelle, vous
16 convoque au local 144 pour vous dire Ganotec est
17 une bonne compagnie, on comprend du témoignage de
18 monsieur Larouche, si on le croit, que ces
19 versements-là existaient déjà?

20 R. Bien c'est ça si j'ai bien compris que monsieur
21 Larouche a dit à la Commission.

22 Q. **[460]** O.K. Ces sommes d'argent-là, là, on les
23 prenait où parce que je comprends qu'on faisait
24 sûrement pas un beau chèque à monsieur Gérard Cyr
25 pour services rendus. D'après vous, c'était de

1 l'argent comptant qu'on lui remettait?

2 R. Oui.

3 Q. **[461]** Oui?

4 R. Je suppose, bien j'ai jamais été témoin de ça, là.

5 Q. **[462]** O.K. Mais vous avez été témoin d'une façon de
6 procéder pour dégager ces sommes d'argent-là, vous
7 êtes au courant de la relation avec monsieur Louis-
8 Pierre Lafortune. Expliquez-nous comment ça s'est
9 passé?

10 R. Je me rappelle pas exactement dans quel contexte,
11 parce que j'avais... j'avais entendu parler qu'il y
12 avait des entreprises qui étaient un peu similaires
13 à la nôtre qui avaient eu des problèmes par rapport
14 qu'ils avaient fait de la fausse facturation.
15 J'avais été mis au courant de ça, là. C'était-tu
16 dans des déjeuners ou quoi que ce soit. Puis dans
17 une conversation j'avais dit oui à Serge Larouche
18 qu'il y avait des compagnies qui avaient eu des
19 problèmes, puis des ci, des ça. Puis à un moment
20 donné il a sorti le nom à monsieur Louis-Pierre
21 Lafortune, mais je peux pas... j'ai rencontré vos
22 enquêteurs, puis tout ça je me casse la tête à
23 essayer de me rappeler dans quelle circonstance
24 exactement, puis je m'en rappelle pas exactement de
25 la circonstance. Mais oui j'étais au courant que

1 Serge parlait avec monsieur Lafortune puis tout ça.
2 Mais le fonctionnement, les ci, les ça, je suis pas
3 au courant. J'en ai appris hier que je savais pas.

4 Q. **[463]** Est-ce que c'est possible que ce soit, que
5 lors d'une conversation avec monsieur Larouche vous
6 l'avez mis au fait justement du fait qu'avec le nom
7 de monsieur Louis-Pierre Lafortune était peut-être
8 associé la possibilité de faire de la fausse
9 facturation avec des compagnies. Est-ce que ça se
10 peut que vous ayez dit ça à monsieur Larouche?

11 R. Oui. Oui, probablement que je savais pas si Louis-
12 Pierre Lafortune faisait de la fausse facturation,
13 mais probablement qu'il connaissait du monde qui en
14 faisait, tu sais.

15 Q. **[464]** O.K.

16 R. Mais je savais pas si lui en faisait ou quoi que ce
17 soit.

18 Q. **[465]** O.K. Mais vous vous êtes pas impliqué dans
19 cet échange-là entre monsieur Larouche et monsieur
20 Lafortune par la suite?

21 R. Non.

22 Q. **[466]** Mais vous avez été mis au courant par la
23 suite que monsieur Larouche avait contacté ou en
24 tout cas était en relation avec monsieur Louis-
25 Pierre Lafortune pour ça?

1 R. Oui, j'ai été mis au courant de ça, oui.

2 Q. **[467]** O.K. Et vous étiez également au courant que
3 ces sommes d'argent-là servaient à payer monsieur
4 Cyr? Les sommes qui étaient dégagées?

5 R. On me disait que c'était ça, oui.

6 Q. **[468]** O.K.

7 R. Mais je faisais pas un suivi de ça, là.

8 Q. **[469]** Bien non je comprends qu'on vous a mis au
9 courant, vous en avez entendu parler, mais vous
10 avez pas participé à cet échange d'argent-là?

11 R. Non.

12 Q. **[470]** Vous avez déjà transporté de l'argent, par
13 contre, vous, Monsieur, ou une enveloppe, Monsieur
14 Arsenault, à un moment donné?

15 R. Si j'ai déjà transporté de l'argent.

16 Q. **[471]** Oui, mais par rapport à monsieur Cyr,
17 expliquez-nous ce qui s'est passé, on va la
18 clarifier, je sais que ça sonne gros comme ça, mais
19 allez-y, expliquez-nous?

20 R. J'ai ramené une enveloppe au bureau, oui.

21 Q. **[472]** O.K. Bien expliquez-moi, là, d'où elle
22 portait cette enveloppe-là, elle était à qui?

23 R. Je peux pas vous dire qu'où qu'elle portait, ou
24 d'où est-ce qu'elle venait, mais oui j'ai rapporté
25 une enveloppe au bureau à l'attention de Serge, je

1 l'ai même pas ouvert, rendu au bureau j'ai demandé
2 à quelqu'un de le mettre dans le coffre, moi j'y
3 allais pas dans le coffre.

4 (12:10:40)

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[473]** Oui, mais cette enveloppe-là elle ne vous est
7 pas tombée du ciel?

8 R. Non, elle est pas tombée du ciel.

9 Q. **[474]** Alors, comment l'avez vous obtenue?

10 R. J'ai su qu'il allait y avoir une enveloppe qui
11 allait être dans la boîte à lettres puis j'ai été
12 ramassé l'enveloppe puis je l'ai ramené au bureau
13 le lendemain matin.

14 Me SONIA LeBEL :

15 Q. **[475]** Vous l'avez su comment?

16 R. Un coup de téléphone.

17 Q. **[476]** Un coup de téléphone de qui, de quelqu'un
18 relié à qui?

19 R. Bien c'est parce que je voudrais pas non plus, en
20 tout cas je pense que c'est... je pense que c'est
21 Marco... Marco, je me rappelle pas de son nom de
22 famille.

23 Q. **[477]** Mais à l'époque, là, il était relié à qui ce
24 Marco-là, je veux dire?

25 R. Marco c'est un... bien Marco c'est un ami à Louis-

1 Pierre Lafortune.

2 Q. **[478]** O.K.

3 R. C'est un ami à Louis-Pierre, c'est un ami, c'est un
4 gars qui travaillait, je pense, qu'il travaillait
5 pour Fortier aussi, là.

6 Q. **[479]** O.K.

7 R. Marco Bourgouin, Bourgouin ça se peut-tu.

8 Q. **[480]** Ça se peut.

9 R. Bourgouin, je pense.

10 Q. **[481]** Mais vous avez un appel d'un certain Marco à
11 l'époque?

12 R. Oui.

13 Q. **[482]** L'important, là, c'est que vous avez eu un
14 appel d'un certain Marco à l'époque et vous saviez
15 qu'il était...

16 R. « Je te laisse... je te laisse une commission chez
17 vous...

18 Q. **[483]** ... et qui était relié à Louis-Pierre
19 Lafortune?

20 R. ... pour Serge Larouche. » Je peux pas, il m'a
21 dit : « C'est pour Serge Larouche, tu donnes ça à
22 Serge Larouche. » Bien moi j'ai amené ça au bureau,
23 j'ai dit à la fille au bureau : « Vous mettez ça
24 dans le coffre. » Je pense que c'est à la fille que
25 j'ai dit ça : « Vous mettez ça dans le coffre

1 quand Serge va venir ici il y a une enveloppe pour
2 lui dans le coffre. »

3 Q. **[484]** C'était de l'argent dans l'enveloppe, on
4 s'entend-tu?

5 R. Oui, oui, j'ai pas ouvert non plus.

6 Q. **[485]** Non, mais...

7 R. Oui, oui.

8 Q. **[486]** ... l'enveloppe vous l'avez eu entre les
9 mains, là, est-ce que ça avait l'air d'être de
10 l'argent?

11 R. Ça semblait de l'argent en tout cas.

12 Q. **[487]** Ça ressemblait à de l'argent pas mal?

13 R. Oui.

14 Q. **[488]** O.K. Parfait. Est-ce que vous saviez de
15 quelle façon on procédait avec monsieur Lafortune
16 pour dégager des sommes d'argent...

17 R. Non.

18 Q. **[489]** ... comptant? Non?

19 R. Non.

20 Q. **[490]** O.K. Vous l'avez fait combien... vous avez eu
21 eu ce genre d'appel-là, combien de fois, Monsieur?

22 R. Une fois.

23 Q. **[491]** Une fois?

24 R. Que je me rappelle, puis je suis pas mal sûr que
25 c'est juste une fois, oui. Je vous dirais une fois,

1 là.

2 Q. **[492]** Est-ce u'il y a bien des chances que vous
3 vous en souveniez si vous l'aviez fait plus qu'une
4 fois?

5 R. Oui, exactement. Je pense que je m'en rappellerais
6 si ça serait deux.

7 Q. **[493]** O.K. Avez-vous une idée de combien il y avait
8 dans l'enveloppe, est-ce que vous en avez discuté
9 avec monsieur Larouche?

10 R. Pas du tout.

11 Q. **[494]** Non?

12 R. Non.

13 Q. **[495]** O.K. Lors des réunions d'actionnaires que
14 vous aviez, là, chez Ganotec ça se parlait ces
15 sommes d'argent-là qui étaient versées à monsieur
16 Cyr?

17 R. Ça se parlait lors de la vente que ça s'est parlé,
18 avant ça se parlait pas beaucoup.

19 Q. **[496]** Ça s'est parlé plus au moment, à l'époque de
20 la vente à Kiewit?

21 R. Oui, oui, il a fallu à un moment donné mettre ça au
22 clair avec les actionnaires.

23 Q. **[497]** Bon bien revenons-y peut-être un petit peu à
24 l'avant... puis il y avait aussi... il y a pas une
25 certaine époque où quelqu'un se questionnait sur

1 les chèques, certains chèques que monsieur Gagnon
2 se signait à lui-même?

3 R. Oui, il y avait quelqu'un qui s'était questionné,
4 oui.

5 Q. **[498]** O.K. Bien allez-y un petit peu plus, Monsieur
6 Arsenault, donnez-nous un petit peu de jus.

7 R. Bien c'est parce que... c'est parce qu'il y a
8 quelqu'un qui était assis à côté de moi, à un
9 moment donné, puis il dit: « Ça va où ce cash-là? »
10 Là, moi... c'est un chèque que monsieur Léopold
11 avait fait qui était légal, il avait fait un chèque
12 à lui-même qui payait l'impôt, tout ça. Ça fait que
13 la personne qui était assise à côté de moi bien là
14 je lui quasiment dit : « Tu sais, regarde, on
15 n'interrogera pas le président ici, là, s'il s'est
16 fait un chèque personnel ou pas pour quelque... il
17 doit y avoir une raison. »

18 Q. **[499]** Oui, mais aviez-vous une petite idée de la
19 raison? Vous étiez déjà au courant des sommes
20 d'argent versées à Monsieur Cyr à l'époque?

21 R. Oui... bien, non, à l'é...

22 Q. **[500]** À l'époque de ce chèque-là, non?

23 R. À cette époque-là, lorsqu'il y avait eu quelque
24 chose à la table j'étais pas au courant.

25 Q. **[501]** Donc c'est avant deux mille cinq (2005)?

1 R. Exactement.

2 Q. **[502]** Mais par la suite, avez-vous fait comme des
3 liens?

4 R. Ah après, oui, après c'est facile faire des liens
5 quand on te dit, tu sais... non, moi, à l'époque,
6 j'avais dit à la personne qui était assise à côté
7 de moi, j'ai dit : « La compagnie va bien, tu sais,
8 j'ai dit, c'est comme une prescription de médecin,
9 j'ai dit, tu « checks » si elle fait effet, tu
10 essaies pas de la comprendre qu'est-ce que le
11 médecin a écrit, là », tu sais.

12 Q. **[503]** O.K.

13 R. Puis moi, je me serais très mal vu d'aller
14 interroger, poser des questions au président-
15 fondateur qui nous avait rentrés actionnaires qui a
16 à peu près financé tous les actionnaires qui a
17 passé là, je me serais mal vu d'aller le
18 questionner devant eux autres parce qu'il avait
19 fait un chèque.

20 Q. **[504]** Donc je comprends, Monsieur Arsenault, que
21 vous avez jamais eu cette discussion-là avec
22 monsieur Léopold Gagnon en aucun moment, même après
23 la vente à Kiewit par rapport à monsieur Cyr?

24 R. Non. Je me rappelle pas d'en avoir eu avec monsieur
25 Léopold là-dessus. Monsieur Léopold me rencontrait

1 surtout, lui, pour les... les dossiers de santé et
2 sécurité puis les... les bonnes relations avec les
3 clients, tout ça...

4 Q. **[505]** O.K.

5 R. ... c'était surtout ça.

6 Q. **[506]** O.K. Vous avez eu une discussion avec
7 monsieur Larouche à ce sujet-là?

8 R. Oui.

9 Q. **[507]** Ça s'est parlé entre les actionnaires au
10 moment... à la vente, au moment de la vente à
11 Kiewit ou dans les alentours de la vente à Kiewit
12 mais vous, personnellement avec monsieur Léopold
13 Gagnon, vous avez jamais eu de discussion
14 concernant Gérard Cyr ou la... le versement de
15 sommes d'argent, là, pour que... pour que ça
16 fonctionne bien sur les chantiers? Sur vos
17 chantiers?

18 R. C'était un dossier que j'étais mal à l'aise puis
19 j'étais peut-être inquiet de la réaction que
20 j'aurais eue, ça fait que je préférais pas en
21 parler.

22 Q. **[508]** Vous avez préféré ne pas en parler avec
23 monsieur, O.K. On va revenir, on va finaliser, on a
24 fait un petit, un petit aparté, ah, est-ce qu'il y
25 a déjà eu, à votre connaissance, des sommes

1 d'argent versées à un représentant de la FTQ
2 Construction?

3 R. Non.

4 Q. **[509]** À votre connaissance à vous?

5 R. Ah non.

6 Q. **[510]** O.K. Vos relations avec... avec Jocelyn
7 Dupuis étaient bonnes à ce moment-là?

8 R. Oui.

9 Q. **[511]** Puis en fonction de vos relations d'amitié,
10 est-ce que ça allait bien à ce moment-là, obtenir
11 de la main-d'oeuvre, aviez-vous un gros... un gros
12 bassin d'affaire avec... entre Ganotec...

13 R. J'avais... j'avais moins avec la FTQ que j'avais
14 avec les... les métiers de l'International.

15 Q. **[512]** O.K.

16 R. J'en avais beaucoup moins avec la FTQ.

17 Q. **[513]** De par le secteur que vous étiez... dans
18 lequel vous oeuvriez?

19 R. Exactement, tu sais, j'avais beaucoup plus de
20 grutiers, manoeuvres, menuisiers, j'en avais
21 beaucoup de la FTQ, tu sais, mais...

22 Q. **[514]** O.K.

23 R. Pas beaucoup les autres métiers.

24 Q. **[515]** Est-ce que ça allait bien?

25 R. En général? En général, ça allait très bien, je ne

1 peux pas dire... des pépins, on était payé pour ça
2 pour régler les problèmes, là, mais pas rien de
3 majeur.

4 Q. **[516]** Mais... O.K. Non, mais ce que je comprends de
5 votre... votre témoignage, donc le gros de votre...
6 la main-d'oeuvre avec laquelle vous faisiez
7 affaire, de par le secteur des raffineries dans
8 lequel vous étiez, c'était la F... pas la FTQ mais
9 c'était le conseil provincial qui détenait... qui
10 détenait la juridictions sur ces métiers-là ou en
11 tout cas, avait les hommes nécessaires?

12 R. Je dirais environ soixante-cinq/trente-cinq
13 (65/35), peut-être, tu sais, majoritairement.

14 Q. **[517]** Était majoritairement conseil provincial à ce
15 moment-là?

16 R. Conseil provincial, exactement.

17 Q. **[518]** O.K. On va revenir un petit peu à la
18 rencontre de mons... monsieur Cyr qui contacte, là,
19 les tuyauteurs, vous avez parlé plus des
20 surintendants, les choses comme ça. C'est quoi
21 qu'il leur dit, là, parce que je comprends qu'il
22 essaie de mettre du sable dans l'engrenage, il
23 essaie d'empêcher, en tout cas, moi, selon mon
24 point de vue, vous me corrigerez, la vente ou en
25 tout cas de nuire à la vente à Kiewit, qu'est-ce

1 qu'il leur dit, c'est quoi ses actions sur le
2 terrain?

3 R. Écoute, moi ce qu'on m'a rapporté à l'époque
4 c'était que si les gens allaient à l'encontre de la
5 décision et de la recommandation de monsieur
6 Léopold, qu'on pouvait avoir des petits problèmes,
7 c'est... côté main-d'oeuvre ou côté exécution, côté
8 « overtime », des choses comme ça, tu sais, disons
9 que l'équipe était nerveuse.

10 Q. **[519]** Parce qu'on s'entend que c'est pas parce
11 qu'on vend à Kiewit que Ganotec fait plus affaire
12 avec les mêmes raffineries. Ganotec, dans les
13 faits, là, les opérations sur le terrain de Ganotec
14 n'étaient pas modifiées par la vente à Kiewit?

15 R. Du tout.

16 Q. **[520]** Du tout. Alors à part le fait que Ganotec
17 deviendrait la propriété de Kiewit, sur le terrain,
18 c'est « business as usual », on continue?

19 R. Exactement.

20 Q. **[521]** O.K. Donc on fait affaire encore avec le
21 loc... avec monsieur Cyr puis on a besoin du même
22 bassin de main-d'oeuvre?

23 R. Exactement.

24 Q. **[522]** O.K. Et je comprends que ce que monsieur Cyr
25 est en train de... d'insinuer sur le terrain, c'est

1 que si la vente se fait avec Kiewit, peut-être que
2 l'assurance serait annulée?

3 R. C'était une chose possible. C'est une chose qui est
4 possible.

5 Q. **[523]** Il a rencontré également les actionnaires?

6 R. Exactement.

7 Q. **[524]** Qui a été rencontré par monsieur Cyr à
8 l'époque? Vous étiez présent?

9 R. Non, je suis pas tuyauteur de métier, j'étais
10 pas...

11 Q. **[525]** Non, non, mais il a rencontré certains
12 actionnaires de la compagnie?

13 R. Oui, il a rencontré quatre ou cinq, oui.

14 Q. **[526]** O.K. Vous étiez actionnaire de la compagnie,
15 faisiez-vous...

16 R. Il a rencontré des actionnaires qui étaient
17 tuyauteurs.

18 Q. **[527]** Ah O.K. Je comprends, je comprends.

19 R. Il avait pas ni plus ni moins la main sur...

20 Q. **[528]** Je comprends votre nuance.

21 R. ... la prise sur les gens qui étaient pas de son
22 métier, de son local.

23 Q. **[529]** O.K. Donc je comprends qu'au sein de la
24 compagnie Ganotec, il y avait des tuyauteurs de
25 métier appartenant au local de monsieur Cyr qui

1 détenaient dans les dix-sept (17), là, qui
2 détenaient des actions?

3 R. Exactement.

4 Q. **[530]** O.K. Il y en avait combien à peu près?

5 R. Qui détenaient... mon Dieu, peut-être six ou sept.
6 Vous voulez que je vous les nomme?

7 Q. **[531]** J'aimerais bien, s'il vous plaît.

8 R. Vous aimeriez que je vous les nomme?

9 Q. **[532]** Bien j'adorerais ça.

10 R. Il y a Alain Caron, parce que je peux en oublier,
11 mais j'espère que j'en n'oublierai pas, il y a
12 Alain Caron qui avait été rencontré, il y avait
13 Donald Beaupré; il y avait...

14 Q. **[533]** Un monsieur Cartier, ça se peut-tu?

15 R. ... Daniel Cartier.

16 Q. **[534]** Oui.

17 R. Il y avait après ça Jean Verville que je pense
18 qu'il a été rencontré.

19 Q. **[535]** Oui. Puis un monsieur Thibault, ça se peut?

20 R. Monsieur Thibault n'a pas été rencontré. Monsieur
21 Thibault, il était sur notre chantier d'Ultramar...

22 Q. **[536]** O.K.

23 R. ... puis il faisait une tempête, c'était la journée
24 du deux (2) mars, il est parti d'Ultramar
25 directement pour monter à Trois-Rivières au

1 meeting.

2 Q. **[537]** Mais, il aurait dû être là, mais il a pas pu
3 se rendre.

4 R. Théoriquement, il aurait dû être là, mais me semble
5 qu'il a été rencontré par un représentant régional
6 à cet effet.

7 Q. **[538]** O.K. Avez-vous eu vent de ce que monsieur Cyr
8 a dit à ces gens-là, à des tuyauteurs actionnaires
9 aussi? Parce que, là, on se comprend qu'il parle à
10 des gens qui sont « propriétaires », entre
11 guillemets de la compagnie, là.

12 R. Avant, c'était pas compliqué, c'est ce que je vous
13 ai dit tantôt, c'est : « vous allez aller du côté
14 que monsieur Léopold va faire sa recommandation »
15 c'était clair, t'sais.

16 Q. **[539]** Et monsieur Léopold, à l'époque, commençait à
17 freiner, si on veut.

18 R. Oui, il freinait pour le vrai. Il freinait pour le
19 vrai.

20 Q. **[540]** Il freinait, il freinait solide, comme on
21 dit. O.K. Et est-ce que monsieur Léopold n'a pas
22 justement tenté de racheter certains des
23 actionnaires pour avoir la majorité et décider?

24 R. J'ai...

25 Q. **[541]** Il a fait une offre, hein?

1 R. J'ai entendu ça, mais pour moi, ça avait pas été
2 aussi clair...

3 Q. **[542]** O.K.

4 R. ... ou que ça s'est peut-être fait en dehors de...
5 de ma présence, mais, moi, je me rappelle pas qu'il
6 nous ait offert cette soirée-là, mais je sais, oui.
7 Je sais qu'en dernier, que les relations entre
8 monsieur Léopold et de Serge étaient très tendues.

9 Q. **[543]** Tendues, hein?

10 R. Oui.

11 Q. **[544]** Oui. Puis monsieur Léopold, à cette époque-
12 là, avait pas... à lui tout seul avait pas la
13 majorité. Il pouvait pas... il pouvait pas
14 empêcher, par son propre vote, la vente. On
15 s'entend, est-ce qu'on s'entend? Si les seize (16)
16 autres actionnaires décidaient de voter pour la
17 vente à Kiewit, monsieur Léopold détenait pas le
18 capital d'actions nécessaires pour freiner ça ou
19 stopper ça.

20 R. C'était... je pense qu'il y avait une clause aussi
21 qui lui permettait de peut-être de stopper la
22 vente, mais c'était pas tout à fait le but de nous
23 autres. On n'aimait pas ça non plus, vendre dans...

24 Q. **[545]** Dans la controverse.

25 R. ... dans la controverse. C'était pas... c'était

1 pas... c'est vraiment pas plaisant. Ça a pas été
2 une belle épisode du tout, là.

3 Q. **[546]** C'est pas très bon pour la réputation d'une
4 compagnie non plus sur le terrain, j'imagine, s'il
5 y a de la controverse au niveau des actionnaires.

6 R. Puis tu te ramasses dans un non-retour aussi, là,
7 quand tu commences à... Ça paraissait pas bien, là.

8 Q. **[547]** C'était quoi l'entente avec Kiewit, là,
9 grosso modo? Est-ce que tous les gens pouvaient
10 demeurer à... Parce que vous êtes demeuré à
11 l'emploi de Ganotec.

12 R. Oui, oui, j'ai... on a vendu et les gens qui
13 étaient intéressés, on a reçu des offres d'achat
14 d'actions qu'on est redevenu actionnaire, les gens
15 qui le désiraient.

16 Q. **[548]** Mais, de Kiewit. Mais, à ce moment...

17 R. Excusez.

18 Q. **[549]** Bien, de Ganotec, mais via Kiewit à ce
19 moment-là.

20 R. Oui, mais exactement. Là, après, tu détenais plus
21 des actions dans Ganotec, tu détenais tes actions
22 dans Kiewit.

23 Q. **[550]** O.K.

24 R. Puis il y avait... je pense, je crois qu'il y a
25 trois personnes au total qui ont pas racheté

1 d'actions, t'sais.

2 Q. **[551]** O.K. Donc, la majorité... je comprends qu'il
3 y a des nuances, mais la majorité du Ganotec de
4 l'époque de la vente est encore le Ganotec
5 d'aujourd'hui, là.

6 R. Exactement.

7 Q. **[552]** O.K. En termes de personnel.

8 R. Exactement.

9 Q. **[553]** O.K. Et là, monsieur Cyr donc rencontre les
10 actionnaires. Est-ce que ces gens-là vous en font
11 part? Est-ce qu'ils sont... est-ce que ça les... ça
12 les ébranle dans leur... dans leur volonté de
13 vendre à ce moment-là? Ils sont quand même...
14 t'sais, ils sont un peu partagé, là.

15 R. Je dirais qu'ils sont inquiets, mais il y a
16 personne qui m'a... qui m'a démontré qu'il
17 changerait d'idée. Les gens, ils ont revenu de là
18 « on s'est fait passer un bon message », mais j'ai
19 comme l'impression qu'il y en a même pas un qui
20 s'est objecté, là. Le vote s'est fait, puis il y a
21 pas personne autour de la table qui avait été
22 rencontré ou sollicité, appelez-le comme vous
23 voudrez, dans la journée, qu'a dit « bien, moi,
24 là... » qui est arrivé avec du négatif, là. Non.

25 Q. **[554]** À l'époque, la réputation de la compagnie

1 Kiewit était bien connue dans le milieu?

2 R. Très bien.

3 Q. **[555]** Très bien. Elle devait être très bien connue
4 de monsieur Cyr également. Est-ce que c'est une
5 hypothèse plausible que monsieur Cyr voulait pas
6 que la vente se fasse parce qu'il allait peut-être
7 perdre sa vache à lait, là?

8 R. C'est possible, c'est possible.

9 Q. **[556]** Avez-vous une autre explication pourquoi le
10 chef d'une centrale syndicale s'opposerait à une
11 vente d'une compagnie alors que ses hommes vont
12 quand même continuer à travailler puis qu'ils
13 continuent à détenir soixante-cinq pour cent (65 %)
14 de la main-d'oeuvre, donc il y aura pas de problème
15 à placer son monde chez Ganotec?

16 R. C'est possible, t'sais, quand on regarde ça après
17 que tout est passé puis tout. J'ai pas compris
18 encore même aujourd'hui pourquoi que monsieur
19 Léopold avait changé d'idée à l'époque, ce serait
20 que... Je m'étais pas arrêté tellement à ce que
21 monsieur Cyr soit d'accord ou pas d'accord de la
22 vente. Dans mon langage à moi, excusez-moi, mais
23 c'était pas de ses affaires.

24 Q. **[557]** Bien, c'est ça. Donc, je vais reprendre ma
25 question, Monsieur Arsenault.

1 R. T'sais. Bon.

2 Q. **[558]** Vous êtes assez au fait de la façon dont ça
3 fonctionne, on s'entend. Vous êtes d'accord avec
4 moi que c'est pas de ses affaires. Vous avez bien
5 dit tantôt que Ganotec... le Ganotec de la vente et
6 le Ganotec d'aujourd'hui, c'est la même chose, donc
7 Ganotec continue à oeuvrer. C'est pas comme si
8 Ganotec fermait ses portes, était absorbée par
9 Kiewit et démembrée, là, on s'entend.

10 R. Exactement.

11 Q. **[559]** Parfait. Et monsieur Cyr, de par sa position
12 au local 144, détient encore soixante-cinq pour
13 cent (65 %) de la main-d'oeuvre, à tout le moins,
14 la majorité de la main-d'oeuvre nécessaire dans un
15 secteur important de Ganotec dans lequel vous
16 êtes... Parce qu'on s'entend que le secteur a
17 grossi, là, la raffinerie. Vous aviez plusieurs
18 millions de dollars de contrats par année avec
19 Ganotec, c'est exact?

20 R. Oui.

21 Q. **[560]** O.K. Monsieur Cyr, lui, là, dans son « day-
22 to-day », là, dans son opération de tous les jours,
23 plaçait ses hommes, avait du travail pour ses
24 hommes chez Ganotec comme avant.

25 R. Oui.

1 Q. **[561]** Bon. Alors, expliquez-moi quelle autre
2 hypothèse plausible peut-on déduire du fait de son
3 opposition à la vente autre celle qu'il pourrait
4 perdre justement ses ristournes ou ses pots-de-vin?

5 R. Probablement que ça pouvait être un point, puis je
6 crois que le deuxième point aussi, l'histoire de
7 l'amitié entre les deux... entre les deux personnes
8 peut y faire une partie aussi, t'sais. Mais, oui,
9 peut-être qu'il y avait la partie monétaire, mais
10 le côté amitié entre les deux... les deux hommes,
11 ça...

12 Q. **[562]** Oui, mais, là, le côté amitié, on a bien
13 établi aussi que monsieur Gagnon, là, jusqu'à la
14 dernière minute, là, Kiewit, c'était presque une
15 religion pour lui, là.

16 R. Exact.

17 Q. **[563]** O.K. Et là tout à coup, ça fonctionne plus.

18 R. Oui. C'est sûr que c'était inquiétant pour les
19 actionnaires, bien inquiétant, écoute.

20 Q. **[564]** O.K. Je pense qu'on peut prendre la pause
21 ici.

22 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

23 REPRISE DE L'AUDIENCE

24

25 _____
(14:04:09)

1 LA GREFFIÈRE :

2 Monsieur Eugène Arsenault, vous êtes sous le même
3 serment.

4 Me SONIA LeBEL :

5 Q. **[565]** On en était, Monsieur Arsenault, avant la
6 pause du lunch, de parler de la vente de Ganotec à
7 Kiewit, c'est exact? On va peut-être pouvoir
8 compléter un peu sur ce sujet-là finalement.
9 Comment ça s'est... ça s'est conclu tout ça? Est-ce
10 que monsieur Léopold Gagnon a décidé finalement de
11 vendre et de... et de se ranger, de prendre les
12 rangs, si on veut?

13 R. Oui. On a été obligé par contre d'avoir une
14 discussion ensemble avec... pour compléter, là,
15 finaliser les chiffres et tout ça, moi puis lui
16 avec une autre personne qui était...

17 Q. **[566]** Est-ce qu'on vous a demandé spécifiquement
18 d'aller rencontrer monsieur Gagnon pour peut-être
19 essayer d'aplanir les choses?

20 R. Oui, exactement.

21 Q. **[567]** O.K. Qui vous a fait cette demande-là?

22 R. L'ensemble des actionnaires m'avaient demandé
23 d'aller le rencontrer à Trois-Rivières, puis je
24 suis allé à Trois-Rivières. Ensuite de ça, les...
25 Serge m'a donné un mandat d'aller m'entendre avec

1 monsieur Léopold. Là on a fait ça à Berthier.

2 Q. **[568]** Puis finalement, comment ça s'est conclu avec
3 monsieur Léopold Gagnon?

4 R. Après... après une journée de discussion avec un
5 certain montant d'argent, on a fini par s'entendre.

6 Q. **[569]** O.K. Donc, un certain montant d'argent par
7 rapport à sa part... sa part au niveau de la vente?
8 C'est-tu dans ce style-là ou...?

9 R. C'était sa part au niveau de la vente, mais c'était
10 surtout sur les actions qu'il avait vendues à
11 d'autres... à d'autres actionnaires dans les
12 dernières années qu'on se trouvait à toucher les
13 profits dessus.

14 Q. **[570]** Donc, une répartition différente, si on veut,
15 des... des profits de la vente...

16 R. Oui.

17 Q. **[571]** ... puis un peu plus à monsieur Gagnon
18 dans... dans ce cas-là.

19 R. Exactement.

20 Q. **[572]** Par rapport aux actions qu'il détenait au
21 moment de la vente.

22 R. Exactement.

23 Q. **[573]** O.K. Est-ce que lors de cette discussion-là
24 vous étiez seul avec lui?

25 R. Non, il y avait une autre personne avec... un

1 monsieur qui était avec lui qui était un ancien
2 actionnaire qui s'était retiré l'année... l'année
3 d'avant.

4 Q. **[574]** L'année d'avant.

5 R. Oui.

6 Q. **[575]** Donc, il était plus... au moment de la vente,
7 il était plus actionnaire.

8 R. Non, il était plus actionnaire.

9 Q. **[576]** O.K. Et est-ce que... est-ce que vous avez eu
10 la discussion concernant monsieur Gérard Cyr à ce
11 moment-là? Non?

12 R. Ah! Non. Pas...

13 Q. **[577]** Pas plus.

14 R. ... pas lors de cette discussion-là, c'était
15 réellement... c'était réellement pour en venir à
16 une entente pour qu'on puisse aboutir le... fermer
17 le deal avec la compagnie Kiewit.

18 Q. **[578]** O.K. Et la vente s'est finalement
19 concrétisée, à quelle date? Le deux (2) mars?

20 R. Non, le deux (2)...

21 Q. **[579]** Vous avez parlé du deux (2) mars deux mille
22 sept (2007) tantôt.

23 R. Je vous ai parlé du deux (2) mars parce que, le
24 deux (2) mars, on avait eu une réunion à Trois-
25 Rivières et qu'on avait... on avait pris un vote

1 pour vendre l'entreprise, mais c'est pas là que les
2 papiers se sont complétés.

3 Q. **[580]** O.K. Le deux (2) mars deux mille sept (2007)
4 finale,ment, c'est la date où la décision s'est
5 prise par l'ensemble des actionnaires de vendre à
6 Kiewit?

7 R. Exactement.

8 Q. **[581]** O.K. Donc, c'est à l'interne de Ganotec cette
9 date-là?

10 R. Exactement.

11 Q. **[582]** O.K. Par la suite, il y a eu... parlez-moi du
12 fonds de quatre cent mille (400 000 \$), là, qui a
13 été mis sur pied par rapport à monsieur Cyr, au
14 moment de la vente? C'est quoi cette histoire-là?

15 R. Bien, on avait eu une réunion à Trois-Rivières dans
16 un restaurant. Je me rappelle pas exactement qui
17 était présent, je me rappelle de quelques-uns, mais
18 c'étaient les gens qui se présentaient, que Serge
19 avait à nous présenter et qui avaient une
20 inquiétude... une inquiétude que si on arrêtait
21 de... ni plus ni moins de payer, qu'on ait de la
22 misère, t'sais. Ça fait qu'ils voulaient faire un
23 fonds. Ils voulaient faire un fonds, qui a jamais
24 servi, mais qu'ils avaient dit « on va faire un
25 fonds » que...

1 Q. **[583]** O.K. Peut-être pour être capable de mieux
2 comprendre, là, je comprends qu'avec la vente de
3 Ganotec à Kiewit, Ganotec, de par l'attitude de
4 Kiewit et des exigences de Kiewit, Ganotec n'était
5 plus en mesure de verser des argents à monsieur
6 Gérard Cyr, c'est exact?

7 R. Exact.

8 Q. **[584]** Et je comprends que les actionnaires autour
9 de la table, qui allaient demeurer en majorité à
10 l'emploi de Ganotec, si on veut, avaient peur de la
11 suite des événements si on arrêtaient de payer, c'est
12 ça?

13 R. La majeure...

14 Q. **[585]** Ou craignait.

15 R. Oui, certains, la majorité peut-être.

16 Q. **[586]** O.K. Et donc on s'est dit « bien, on va
17 mettre peut-être un petit peu d'argent de côté
18 qu'on pourra plus retirer de la compagnie, mais
19 peut-être se faire un petit fonds au cas où on a
20 des problèmes et qu'il faudrait repayer à
21 nouveau », c'est ça?

22 R. Exact.

23 Q. **[587]** O.K. Pour quelle raison ça a jamais servi, à
24 votre connaissance?

25 R. Bien, c'était... c'était Serge qui gérait ça. Ça a

1 jamais servi, non.

2 Q. **[588]** Vous avez jamais eu vent où ça avait été
3 nécessaire de l'utiliser?

4 R. Non.

5 Q. **[589]** Et chacun a repris ses billes du départ?

6 R. Oui, exactement.

7 Q. **[590]** O.K. Est-ce que tous les actionnaires avaient
8 contribué à ce fonds-là de quatre cent mille
9 (400 000 \$)?

10 R. Je ne crois pas, je pense que c'étaient juste les
11 gens qui avaient le plus d'actions. Les
12 minoritaires, je pense qu'ils avaient pas...

13 Q. **[591]** O.K. Vous avez contribué à ce fonds-là?

14 R. Oui.

15 Q. **[592]** O.K. Et vous avez récupéré votre argent par
16 la suite comme tout le monde.

17 R. Oui.

18 Q. **[593]** Combien vous étiez à avoir récupéré... pas
19 combien, le montant, mais combien de personnes?

20 R. On devait être, je le sais pas, une dizaine, une
21 douzaine.

22 Q. **[594]** Et ça faisait quatre cent mille (400 000)...
23 quatre cents (400 000) ou cinq cent mille (500 000)
24 en tout, avez-vous...

25 R. Quatre cent mille (400 000). Il me semble que

1 c'était quatre cents (400 000), oui.

2 Q. **[595]** Ce fonds-là a été... a été maintenu pendant
3 combien de temps?

4 R. Ah! je peux pas vous dire exactement, à un moment
5 donné ils nous ont redonné l'argent.

6 Q. **[596]** O.K.

7 R. Je m'en informais pas beaucoup, là.

8 Q. **[597]** « Ils nous ont redonné l'argent », c'est-tu
9 monsieur Larouche, ça?

10 R. Serge, oui, oui.

11 Q. **[598]** Serge, O.K.

12 R. Excusez, monsieur Larouche, oui, oui.

13 Q. **[599]** O.K. Il vous a redonné l'argent. Parfait.

14 Vous avez vécu le Ganotec avant la vente à Keiwit,
15 vous vivez maintenant le Ganotec après la vente.

16 Dans les... dans les semaines ou les mois ou
17 l'année qui a suivi la vente, avez-vous vu un
18 changement au niveau de vos relations d'affaires ou
19 du travail avec monsieur Cyr? Avez-vous eu des
20 problèmes, finalement, parce que vous avez arrêté
21 de payer?

22 R. Ah! oui, on a... écoutez, oui. Comment je dirais
23 ça? On a eu des problèmes, c'est sûr qu'on a eu des
24 problèmes que... on le sentait que ça faisait pas
25 l'affaire à... je veux dire, que la vente faisait

1 pas l'affaire à monsieur Cyr, c'est sûr qu'on le
2 sentait, oui. Oui.

3 Q. [600] Ça se sentait comment, ça, sur le terrain?

4 R. Bien, c'était beaucoup plus de négociations sur des
5 choses qu'on n'aurait pas eu à négocier en temps
6 normal. Sur le personnel ou quoi que ce soit.

7 Q. [601] Ça a-tu influencé un peu votre capacité de
8 mener à bien vos contrats? De temps en temps, ça
9 vous a-tu mis un petit peu dans le trouble par
10 rapport aux raffineries ou à vos contrats que vous
11 exécutiez, là?

12 R. C'est sûr que lorsque tu as des problèmes sur un
13 chantier, que ça affecte toujours un petit peu...
14 des... des fois, ça prend pas grand-chose, comme on
15 a dit cet avant-midi, ça prend pas grand-chose pour
16 perdre du temps ou... Quand tu es dans un
17 échéancier serré puis que... tu sais. C'était pas
18 toujours facile, non.

19 Q. [602] Non? Vous avez senti la différence entre
20 avant les paiements puis après les paiements?

21 R. Si on peut appeler ça avant les paiements ou après
22 les paiements. Ou après la...

23 Q. [603] On s'entend que quand Keiwi...

24 R. Oui...

25 Q. [604] ... est arrivée dans le décor ça a cessé? On

1 est d'accord avec ça?

2 R. Oui, je suis d'accord.

3 Q. **[605]** Bon. Alors, avant, là, on a établi que
4 monsieur Gérard Cyr retirait des sommes d'argent de
5 Ganotec et monsieur Larouche a témoigné à cet
6 effet-là, vous l'avait expliqué à vous aussi.
7 C'était une espèce d'assurance pour aplanir les
8 difficultés potentielles, hein?

9 R. Exactement.

10 Q. **[606]** Et quand il y avait quand même des
11 difficultés à votre niveau, c'est monsieur Léopold
12 Gagnon qui intervenait et là la difficulté
13 s'aplanissait. Vous savez pas, par contre, si, à ce
14 moment-là, monsieur Gagnon versait de l'argent ou
15 non, ça vous le savez pas?

16 R. Non, ça...

17 Q. **[607]** Dans ces cas particuliers là?

18 R. Non.

19 Q. **[608]** Parfait. On s'est mis d'accord à l'effet que
20 quand Keiwit a été... quand Keiwit a acheté
21 Ganotec, même dans les contrats, là, il y a des
22 traces documentaires dans lesquelles on mentionne
23 spécifiquement qu'il faut arrêter de payer Gérard
24 Cyr, c'est exact?

25 R. Exact.

1 Q. **[609]** Bon. C'est pas une légende urbaine, on
2 s'entend?

3 R. Exact.

4 Q. **[610]** Parfait. Et donc, à partir du moment où
5 Keiwit devient propriétaire de Ganotec, à votre
6 connaissance, il y a plus d'argent qui est versé à
7 monsieur Cyr?

8 R. Non.

9 Q. **[611]** Bon. Et là il y a eu un changement, un
10 changement d'attitude?

11 R. Ah! oui, c'est sûr. Il y a eu un changement
12 d'attitude mais il y a eu aussi... il y a eu un
13 changement de personnel aussi, au local 144, il a
14 arrivé plusieurs jeunes qui étaient... qu'on avait
15 plus de facilité aussi dans les dernières années à
16 négocier.

17 Q. **[612]** À partir du moment où il y a eu... bon, il y
18 a le changement d'attitude de monsieur Cyr, mais
19 s'il y a un changement aussi de garde au local 144,
20 là les problèmes, vous en avez plus, là, ou moins?

21 R. Ah! j'ai eu des problèmes, c'est sûr, là. Vous
22 dites, des... des problèmes, oui, j'ai eu des
23 problèmes. J'ai eu des arguments très sérieuses
24 (sic) avec monsieur Cyr, que j'ai... oui, je
25 pensais... à un moment donné, je trouvais qu'il

1 favorisait, des fois, mon compétiteur au lieu de
2 m'en donner... d'être équitable avec les deux
3 entreprises, qu'on était deux... deux gros
4 compétiteurs...

5 Q. **[613]** Là votre compétiteur c'était qui, c'était
6 Gastier?

7 R. C'était Gastier, oui. On était en compétition, nous
8 autres puis Gastier, puis... oui, j'ai eu des...
9 des sautes d'humeur que... que j'ai dit mon
10 mécontentement à monsieur Cyr, oui.

11 Q. **[614]** Bien, parlons-en de Gastier, justement.
12 Gastier, vous avez eu des difficultés, justement,
13 de... de personnel ou il y a eu des problèmes par
14 rapport à Gastier. Suite... Là je parle du Gastier
15 qui appartient à monsieur Accurso. Le Gastier au
16 moment où monsieur Accurso fait l'acquisition de la
17 compagnie Gastier avec le Fonds. Il s'est passé des
18 événements particuliers par rapport à vos hommes,
19 c'est exact?

20 R. Oui.

21 Q. **[615]** Bon. Qu'est-ce qui s'est passé, racontez-nous
22 ça?

23 R. Bien, c'est qu'à un moment donné, j'avais un gars
24 qui était responsable sur la raffinerie qui m'a
25 quitté pour se joindre à Gastier puis j'ai eu des

1 négociations avec, lui puis deux autres personnes.
2 J'ai pas réussi à le convaincre, j'ai... j'ai fait
3 le maximum de mon possible pour le garder puis j'ai
4 pas été capable. Oui, j'ai senti souvent que...
5 que... probablement que monsieur Cyr favorisait que
6 les gens qui étaient avec moi me quittent pour s'en
7 aller pour Gastier.

8 Q. **[616]** De quelle façon, quand vous dites que
9 monsieur Cyr favorisait votre compétiteur, qu'est-
10 ce... ça se traduisait comment, ça, dans... sur le
11 terrain, là, dans votre quotidien? C'est quoi...
12 qu'est-ce... comment un chef de centrale ou un
13 dirigeant syndical, tel que monsieur Cyr, peut
14 favoriser un compétiteur par rapport à vous, là?
15 C'est quoi... qu'est-ce qu'il faisait au juste?

16 R. Bien, souvent ça va être sur la... ce qui va nous
17 fournir un exemple, comme dans la supervision, tu
18 sais, je veux dire, à un moment donné bien il faut
19 que tu partages les... les... je veux dire, les
20 personnes compétentes, un exemple, je veux dire que
21 c'est pas tous les surintendants, exemple, qui sont
22 bons dans le domaine des raffineries ou dans
23 d'autres secteurs. À un moment donné il faut que tu
24 les partages avec tes entreprises qui sont en
25 compétition, parce que si tu les partages pas, il y

1 en a un qui se ramasse beaucoup plus fort par
2 rapport à l'autre.

3 Q. [617] Donc, en favorisant votre compétiteur il lui
4 donne plus de force par rapport à vous?

5 R. Oui, oui, exactement. C'était pénible, je l'admets
6 à la Commission, que c'était très pénible par bout.

7 Q. [618] C'est quoi, ça, les « jumping hours »,
8 Monsieur Arsenault?

9 R. Moi, ça c'est, les « jumping hours », ça c'est le
10 réseau de distribution de gaz ou de pipeline, moi
11 j'ai jamais été affecté.

12 Q. [619] Vous avez pas eu affaire avec ça?

13 R. Non, je travaillais pas sur le côté pipeline. On
14 avait des gens dans la compagnie qui représentaient
15 la division de pipeline, puis moi je donnais des
16 fois un petit coup de main, là, mais je suis pas un
17 expert dans le pipeline.

18 Q. [620] Vous êtes pas capable, vous savez pas si
19 monsieur... monsieur Cyr jouait par rapport au
20 nombre de « jumping hours » par rapport à
21 Ganotec...

22 R. Non, je m'avancerais pas...

23 Q. [621] ... et Gastier?

24 R. ... je m'avancerais pas là-dessus...

25 Q. [622] Non?

1 R. ... parce que c'était vraiment pas mon domaine,
2 moi.

3 Q. **[623]** Parfait. O.K. Je vais vous demander, Madame
4 Blanchette, je vais vous faire écouter une
5 conversation qui se passe entre vous et monsieur
6 Dupuis. Monsieur Dupuis que vous connaissez en deux
7 mille... la conversation a eu lieu en deux mille
8 neuf (2009) le dix-neuf (19) janvier. C'est à
9 l'onglet 1, Madame Blanchette. On va la coter 117P.

10 LA GREFFIÈRE :

11 1401.

12

13 117P-1401.1 : Écoute électronique 08-0482
14 -00545 du 19 janvier 2009

15

16 117P-1401.2 : Transcription de l'écoute
17 électronique 08-0482 -00545 du 19
18 janvier 2009

19

20 Me SONIA LeBEL :

21 Q. **[624]** 1401. Elle a lieu le dix-neuf (19) janvier
22 deux mille neuf (2009). Le dix-neuf (19) janvier
23 deux mille neuf (2009), là, au début janvier deux
24 mille neuf (2009) c'est l'époque où vous avez
25 comme... vous avez eu un peu des problèmes avec

1 Gastier par rapport à vos hommes, c'est exact?

2 R. Oui, c'est là que j'ai perdu des travailleurs, je
3 pense que c'est la deuxième semaine de janvier.

4 Q. **[625]** O.K. Je vais vous la faire écouter, puis ça
5 va peut-être vous rafraîchir la mémoire, puis on va
6 peut-être pouvoir discuter à partir de là
7 maintenant.

8

9 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

10

11 Me SONIA LeBEL :

12 Q. **[626]** Ça reflète pas mal ce qui s'est passé à
13 l'époque, on s'entend, Monsieur Arsenault?

14 R. ...

15 Q. **[627]** Ce que je comprends, là... vous me direz si
16 je comprends bien cette conversation-là. Gastier
17 devait... Gastier, nouvellement acquérie (sic) par
18 monsieur Accurso, devait se monter une équipe pour
19 être capable d'être compétitif avec Ganotec, c'est
20 exact?

21 R. Exact.

22 Q. **[628]** Vous parlez de soumissionner sur des contrats
23 de Shell, donc si une compagnie a pas les hommes
24 pour le faire, il voyait même pas la capacité de
25 soumissionner?

1 R. Exact.

2 Q. **[629]** Donc, ce qu'on peut voir là-dedans c'est que
3 des dirigeants syndicaux comme, Gérard Cyr ou
4 Johnny... ou Jean Lavallée, ont la capacité d'aider
5 ou de nuire une compagnie pour soumissionner sur
6 des contrats?

7 R. Exact. Mais j'aimerais faire un éclaircissement,
8 par contre. Monsieur Lavallée, Johnny, là-dedans,
9 je dirais plus que... je l'impliquais peut-être
10 plus dans la conversation sur le fait qu'il...
11 c'était le Fonds de solidarité, je veux dire, qui
12 aidait, exemple, une entreprise à me
13 compétitionner. Mais monsieur Lavallée directement
14 dans le champ, je me rappelle pas qu'il s'est
15 impliqué dans des choses comme ça.

16 Q. **[630]** Au niveau de Gastier. Puis dans la...

17 R. Au niveau de Gastier et de toutes autres
18 compagnies. Je me rappelle pas que monsieur
19 Lavallée s'est imposé dans une entreprise.

20 Q. **[631]** On voit que c'est Jocelyn Dupuis, de toute
21 façon, qui fait souvent beaucoup référence à Jean
22 Lavallée et que, vous, vous parlez surtout de
23 Gérard Cyr. Est-ce que je peux comprendre donc,
24 qu'un dirigeant d'une centrale, comme Gérard Cyr,
25 qui détient quand même une capacité sur un certain

1 corps de métier peut influencer la capacité d'une
2 compagnie de soumissionner sur des contrats?

3 R. Officiel. Oui.

4 Q. **[632]** O.K. Peut-être juste m'éclairer sur certains
5 aspects de la conversation, on la refera pas, je
6 pense qu'elle parle d'elle-même puis vous êtes
7 d'accord avec son contenu, c'est ça qui s'est passé
8 à l'époque?

9 R. Oui, je l'ai dit.

10 Q. **[633]** O.K. Et là où je m'interroge c'est quand on
11 parle, à la page 5, à la ligne 137, Madame
12 Blanchette, que les gens, bon, avaient peur de
13 Tony, avaient peur du grand boss et un peu plus
14 tard vous dites : « Moi je change pas de bord, j'ai
15 pas peur de lui. » En quoi, là, ça fait référence
16 plus à quoi, c'est quoi la crainte au juste qu'on
17 peut avoir par rapport à Tony Accurso quand on est
18 un travailleur?

19 R. C'est parce que je le sais pas, sur cette écoute
20 électronique là j'avais... dans notre langage,
21 j'avais sauvé les meubles, les gens étaient pas
22 partis, mais je les ai perdus pareil après, tu
23 sais. Mais...

24 Q. **[634]** Vous les avez sauvés temporairement, si je
25 comprends bien?

1 R. Temporairement.

2 Q. **[635]** Puis les gens...

3 R. J'ai fait mon possible, mais j'ai pas réussi.

4 Q. **[636]** Et les gens de qui on fait mention dans cette
5 conversation-là sont finalement partis pour
6 Gastier?

7 R. Exactement oui.

8 Q. **[637]** O.K.

9 R. Ils ont parti quand même, mais je pensais que
10 j'avais réussi, mais j'avais pas réussi. Puis quand
11 je dis, un exemple, oui, les gens dans la
12 conversation étaient très inquiets de qui avaient
13 donné, je sais pas s'ils avaient donné leur parole
14 ou qu'ils avaient signé un écrit, j'ai aucune idée,
15 mais ils avaient une peur noire là de virer de
16 bord. Ça se faisait pas, là.

17 Q. **[638]** Ah, parce qu'au moment où vous rattrapez...
18 vous rattrapez cet événement-là, les gens ont été
19 approchés par Tony Accurso ou encore quelqu'un qui
20 le représente. Je comprends qu'on leur a offert...
21 on leur a offert de l'argent, on leur a offert des
22 avantages. À votre connaissance, qu'est-ce que ces
23 gens-là se sont fait offrir exactement?

24 R. Là, j'étais fâché peut-être, j'en ai mis assez, là,
25 mais tu sais des fois quand on est fâché dans une

1 conversation téléphonique. Oui, il y avait un, le
2 leader des gens qui sont partis, oui, il m'a dit
3 qu'il avait eu de l'argent d'offert. Que moi je ne
4 pouvais... je pouvais pas accoter, ni plus ni
5 moins, ou de faire une contre-offre semblable à
6 elle, ça fait que quand j'ai vu ça je lui avais
7 fait une offre personnelle, moi-même, qui était
8 même pas la compagnie. Parce qu'il me disait que
9 pour une question de maison qu'il allait avoir
10 l'argent pour bâtir une maison ou quoi que ce soit,
11 puis moi pour le récupérer, bien la compagnie on
12 pouvait pas faire ça, je lui ai offert de lui
13 prêter de l'argent personnellement.

14 Q. **[639]** Mais là, est-ce que vous lui donniez ou vous
15 lui prêtiez?

16 R. Non, j'ai même un papier signé par les parties que
17 je lui prêtais de l'argent sans intérêt.

18 Q. **[640]** Vous étiez pas dans le même « ball game », si
19 on veut, à ce moment-là, vous offriez pas de lui
20 donner de l'argent « cash », vous offriez pas, mais
21 vous avez essayé de faire un contrepoids à l'offre
22 de monsieur Accurso?

23 R. C'est ça, je pouvais pas aller, puis trompons-nous
24 pas, même si on n'aurait pas été avec Kiewit, qu'on
25 aurait été seulement Ganotec, j'aurais pas été

1 capable non plus de faire une offre comme ça. On
2 faisait pas d'affaire de même. J'aurais pas été
3 capable.

4 Q. **[641]** Ça fait que vous avez essayé dans la mesure
5 de vos moyens de faire un contrepoids, puis
6 finalement je comprends que ces gens-là sont partis
7 quand même?

8 R. Exactement. À la mesure de mes moyens, puis la
9 mesure aussi d'être équitable avec les autres
10 personnes qui occupaient des postes similaires.

11 Q. **[642]** Puis qui ont pas menacé de partir?

12 R. Oui.

13 Q. **[643]** O.K. Est-ce que ça... allez-y, Madame.

14 (14:32:07)

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[644]** Je voudrais juste savoir, quand vous avez dit
17 que les gens sont partis pour Gastier, mais vous
18 avez dit qu'ils avaient une peur noire de virer de
19 bord après qu'ils se soient fait parler. Qu'est-ce
20 que vous voulez dire?

21 R. Bien, premièrement, que ce soit moi ou que ce soit
22 Jocelyn qui dit dans la conversation à Tony, j'ai
23 jamais eu de contact avec Tony ni qu'il m'a
24 approché ou quoi que ce soit, du personnel, c'était
25 des intermédiaires et à un moment donné, oui, Louis

1 Cyr (sic) m'a dit : « Ils vont prendre mal ça. »
2 C'est là-dessus que moi j'ai répondu, Madame la
3 Présidente, qu'ils le prennent mal, qu'ils le
4 prennent bien, moi... Je pense que j'étais clair,
5 moi, j'étais payé pour mener une compagnie, puis je
6 la menais du mieux que je pouvais, puis je pouvais
7 pas compétitionner avec ça. Puis réellement, bien,
8 la peur c'était pas mon casse-tête de ça. Peut-être
9 j'étais mal fait, mais c'était comme ça.

10 Me SONIA LeBEL :

11 Q. **[645]** Est-ce que ça a eu un impact sur Ganotec, le
12 départ de ces gens-là?

13 R. Oui, c'est sûr que ça a eu un impact. C'est sûr que
14 ça a eu un impact. Si j'ai essayé de les retenir de
15 même c'est pas parce que c'était des incompetents.

16 Q. **[646]** Et j'imagine que leur présence chez Gastier a
17 beaucoup aidé Gastier sur le...

18 R. C'est officiel que ça les a aidés, ça les a aidés à
19 développer un marché qui était pas présent du tout.

20 Q. **[647]** O.K.

21 R. C'est officiel que ça les a aidés parce que c'était
22 des bonnes personnes.

23 Q. **[648]** Est-ce que Ganotec a perdu ou a eu moins de
24 contrats ou a eu plus de difficulté par la suite?

25 R. Bien, disons de comptabiliser ça, ça serait assez

1 compliqué, tu sais, parce qu'on était tout de même
2 une grosse équipe, chez Ganotec, puis les gens se
3 sont tournés de bord puis ils ont mis l'épaule à la
4 roue pour me donner un coup de main pour, ni plus
5 ni moins, qu'on passe par-dessus la perte de nos
6 travailleurs, tu sais. Mais c'est sûr que ça cause
7 des... des...

8 Q. **[649]** Ça vous a impacté?

9 R. Ah oui, officiel. Tu perds pas des bonnes personnes
10 sans que ça ait un impact, c'est impossible.

11 Q. **[650]** O.K. Parlez-moi de Martin Bédard, qui est
12 cette personne-là?

13 R. Martin Bédard, c'est un gars qui était un... un
14 représentant du syndicat du local 144.

15 Q. **[651]** O.K. Il s'est passé des événements
16 particuliers avec lui?

17 R. Bien... bien un événement particulier c'est qu'à un
18 moment donné, je sais pas comment ça s'était passé
19 exactement, là, il avait comme laissé voir à des
20 gens qu'il était plus ou moins heureux pour son
21 avenir de demeurer à... agent d'affaires au local
22 144. Ça fait que lorsque j'ai su ça, moi, mon...
23 mon gars à l'époque, j'en avais parlé avec Serge,
24 Serge a parlé lui aussi même avec lui directement,
25 j'ai parlé avec Daniel Cartier qui était mon... mon

1 responsable, le premier responsable en tuyauterie
2 pour Ganotec puis j'ai dit: « Câline, ça nous
3 ferait une bonne personne puis on devrait essayer
4 d'aller le chercher. » Ça fait qu'on a commencé des
5 démarches pour aller le chercher. À un moment
6 donné, on a cru que c'était fait, j'ai été dîner,
7 moi, avec Martin puis il m'a confirmé qu'il s'en
8 venait avec nous autres, j'étais très très heureux
9 de ça. Très heureux.

10 Q. **[652]** Puis qu'est-ce qui s'est passé?

11 R. Bien...

12 Q. **[653]** Il est jamais allé travailler pour vous?

13 R. ... le malheur a arrivé la semaine suivante, moi
14 j'étais invité à Omaha avec... au bureau chef de
15 Kiewit pour le... l'annuel meeting puis le mardi,
16 moi j'étais là pour la semaine, le mardi j'ai reçu
17 un coup de téléphone: « Reviens à Montréal
18 d'urgence ça va pas bien. » Ça fait que là, c'est
19 là que je m'en suis... je me suis revenu à
20 Montréal, j'ai rencontré mes gens puis réellement,
21 ça allait pas bien, là. Ça allait pas bien,
22 monsieur Cyr avait été mis au courant qu'on allait
23 lui chercher un agent d'affaires, ça a fait... ça
24 s'était jamais fait dans le passé, il y a jamais
25 personne qui avait fait un affront de même à son

1 syndicat puis en tout cas, on avait...

2 Q. **[654]** Ça c'est à peu près à quelle époque ça se
3 passe, ça?

4 R. D'après moi c'était en deux mille (2000), ça.

5 Q. **[655]** O.K. Est-ce que ça a eu des conséquences pour
6 vous ce geste-là?

7 R. Non, excusez-moi...

8 Q. **[656]** Peut-être plus tard que deux mille (2000),
9 hein?

10 R. Non, non, je me trompe, c'est pas en deux mille
11 (2000), excusez-moi. On avait vendu à Kiewit,
12 c'était en deux mille neuf (2009), là, Kiewit,
13 d'après moi deux mille neuf (2009), ça, exactement,
14 là.

15 Q. **[657]** À peu près, O.K.

16 R. Excusez-moi, je me suis trompé dans la date.

17 Q. **[658]** Oui.

18 R. Deux mille neuf (2009), excusez-moi.

19 Q. **[659]** Pas de problème.

20 (14:36:01)

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[660]** La conversation que l'on vient d'entendre,
23 Monsieur Arsenault, a lieu le dix-neuf (19) janvier
24 deux mille neuf (2009).

25 R. Neuf, hein?

1 Q. [661] Alors par rapport à cette conversation-là,
2 êtes-vous capable de nous dire, de nous situer à
3 peu près les événements dont il est fait mention?

4 R. Si je comprends bien votre question, l'événement de
5 Martin Bédard?

6 Q. [662] Oui.

7 Me SONIA LeBEL :

8 Q. [663] Oui, c'est-tu avant ou après la conversation?
9 D'après vous?

10 R. Si c'est avant ou après... il faut que ce soit
11 avant Martin Bédard. Oui parce que, moi, là,
12 normal... moi je suis allé à Omaha l'année suivante
13 que j'ai rentré actionnaire avec Kiewit, ça veut
14 dire que c'est avant, un an avant, minimum.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. [664] Donc, c'est en deux mille huit (2008)?

17 R. C'est en deux mille huit (2008), exactement, c'est
18 ça, on a vendu en deux mille sept (2007), en deux
19 mille huit (2008) exactement.

20 Q. [665] O.K.

21 Me SONIA LeBEL :

22 Q. [666] O.K.

23 R. Excusez-moi, je m'étais pas préparé à cette
24 question-là du tout.

25 Q. [667] Pas de problème. Et donc, est-ce que ça a eu

1 des conséquences? Monsieur Bédard, qu'est-ce qui
2 s'est passé avec lui finalement?

3 R. Bien, il est pas venu avec nous autres, ça c'est
4 sûr. Puis moi j'ai contacté quelques personnes
5 puis... j'ai contacté quelques personnes, quelqu'un
6 fasse quelque chose avec ça, tu sais, je veux dire,
7 c'était... c'est comme si j'aurais... aller
8 chercher un agent d'affaires c'était épouvantable,
9 ce qu'on avait fait là, c'était comme un meurtre,
10 là.

11 Q. **[668]** Ça fait que...

12 R. Ça fait que j'ai demandé de l'aide mais j'ai eu...
13 j'ai eu beaucoup de difficulté à avoir de l'aide,
14 j'avais beaucoup de sympathie mais pas beaucoup
15 d'aide pour régler mon problème. Ça fait que ça a
16 fini qu'il est pas venu avec nous puis je pense
17 qu'il est resté un petit peu avec le local 144,
18 mais après ça, il s'en est été pour Gastier. Il
19 avait peut-être fait un... peut-être fait un... des
20 travaux pour une autre compagnie mais après ça il
21 a fini chez Gastier.

22 Q. **[669]** Si on veut clarifier... j'aimerais peut-être
23 clarifier un petit peu avec vous, Monsieur
24 Arsenault, ce que monsieur Accurso a offert
25 exactement, il y a une personne en particulier,

1 celle à qui vous avez fait une contre-offre, là, si
2 on veut; qu'est-ce que monsieur Accurso lui avait
3 offert précisément, est-ce que vous vous en
4 souvenez?

5 R. Précisément, je pense que c'est le montant que
6 j'ai... que j'avais aban... que j'avais signé, moi,
7 l'entente avec Louis Cyr (sic), c'était ce montant-
8 là... bien lui, peut-être qu'au lieu de lui prêter
9 eux autres ils lui donnaient; ce qu'il me disait,
10 en tout cas, là, ils lui donnaient.

11 Q. **[670]** C'était quoi le montant à peu près?

12 R. Bien c'était le... c'était... je pense c'était ça,
13 cent quatre-vingt mille piastres (180 000 \$), cent
14 soixante-quinze (175 000), cent quatre-vingt mille
15 (180 000), quelque chose comme ça, là, cent
16 soixante-quinze (175 000), cent quatre-vingt mille
17 (180 000).

18 Q. **[671]** Et ça c'était pour construire sa maison? En
19 tout cas, c'est à peu près ce qu'il vous racontait,
20 là...

21 R. Ce qu'il me disait, oui, oui, c'est exactement ça.

22 Q. **[672]** O.K. Avez-vous parlé à d'autres... il y a
23 d'autres personnes qui ont quitté pour Gastier
24 également?

25 R. Oui.

1 Q. [673] À ces gens-là avez-vous demandé ce qui leur
2 avait été offert?

3 R. J'ai pas l'impression qu'il y avait tous des... des
4 gros avantages comme ça avait été pour le... le
5 leader des gens qui partaient, là, pas autant que
6 ça, j'espère, mais ce que je veux dire...

7 Q. [674] Vous savez qu'ils ont eu quelque chose, mais
8 vous savez pas quoi?

9 R. Hum. Je le sais pas s'ils ont eu quelque chose
10 exactement, là.

11 Q. [675] O.K. Vous savez pas.

12 R. Je le sais pas. Puis je le sais pas plus si
13 monsieur Cyr a eu quelque chose aussi, là. Il m'a
14 dit qu'il avait... tu sais...

15 Q. [676] Pensez-vous, là, que le fait d'aller
16 chercher... parce que ça concorde pas mal avec la
17 vente de Ganotec puis le fait que Kiewit interdit
18 qu'on fasse des paiements à monsieur Cyr, pensez-
19 vous que c'est une des conséquences, ça, du fait
20 que Ganotec a été vendue à Kiewit, le fait que
21 Gérard Cyr se tourne vers Gastier comme ça?

22 R. Peut-être, c'est sûr que tout le monde le savait
23 qu'avec Kiewit que... Kiewit, c'est une entreprise
24 qui est basée beaucoup beaucoup sur l'honnêteté,
25 c'est des valeurs très importantes pour eux, puis

1 c'est correct aussi, là. Ça fait que il était pas
2 question de...

3 Q. [677] Ça fait que ça pourrait être une des
4 conséquences du fait que monsieur...

5 R. C'est possible.

6 Q. [678] ... Cyr se tourne vers Gastier et les aide à
7 se bâtir une équipe et à avoir peut-être plus de
8 contrats?

9 R. Oui, puis il y a aussi, il faut dire que chez
10 Gastier, il faut pas se le cacher qu'il y a des
11 gens, que je veux dire, des très bonnes personnes
12 qui... qui ont des affinités tout de même, ça fait
13 longtemps qu'ils travaillent aussi avec monsieur
14 Cyr, t'sais. Il y a pas juste nous autres qui
15 travaillaient avec le 144, t'sais. Il y avait des
16 dirigeants chez Gastier qui avaient des bonnes
17 relations aussi avec Gérard Cyr, t'sais. Je pense
18 que ça aidait aussi, là.

19 Q. [679] Ça aidait aussi. O.K. Juste pour revenir au
20 fonds de quatre cent mille piastres (400 000 \$).
21 Vous avez parlé des gens qui avaient contribué au
22 fonds et dont certains n'ont pas contribué. Est-ce
23 que les gens qui étaient... les tuyauteurs dont on
24 a parlé ce matin qui étaient également
25 actionnaires, est-ce qu'à votre connaissance ils

1 ont contribué à ce fonds-là?

2 R. Oui, il y en a plusieurs qui ont contribué, oui.

3 Q. **[680]** Aussi?

4 R. Oui.

5 Q. **[681]** O.K.

6 R. Si vous me... si vous me demandez si j'étais
7 d'accord, c'était non.

8 Q. **[682]** Vous étiez pas d'accord, mais vous avez
9 contribué quand même.

10 R. J'ai contribué quand même, exactement.

11 Q. **[683]** O.K. Parce que vous pensiez pas avoir les
12 moyens de pas le faire?

13 R. Il y a beaucoup de choses des fois qui rentrent en
14 considération, mais si vous me demandez si j'étais
15 d'accord, je l'étais pas d'accord.

16 Q. **[684]** O.K. Mais, vous aviez comme tout le monde les
17 mêmes craintes que tout le monde par rapport aux
18 conséquences, si on arrêta de payer.

19 R. Juste de moi, Madame la Présidente, de la crainte,
20 j'en avais pas beaucoup. Il y en avait peut-être
21 d'autres qui craignaient beaucoup plus que moi.

22 Q. **[685]** O.K. Mais, vous avez payé.

23 R. J'ai payé pareil.

24 Q. **[686]** Parfait. Je vais vous faire écouter une
25 dernière conversation, Monsieur Arsenault, c'est

1 plus... elle est entre vous et Jocelyn Dupuis du
2 mois de mars deux mille neuf (2009), le quatorze
3 (14) mars. Bon. Monsieur... c'est plus monsieur
4 Dupuis qui s'exprime. Je vais peut-être avoir
5 quelques petites clarifications à demander par
6 rapport à ça, ce que vous savez. Je vais la coter,
7 à l'onglet 2, sous la cote 117P-1402, s'il vous
8 plaît, Madame la Greffière.

9 LA GREFFIÈRE :

10 Très bien.

11

12 117P-1402.1: Écoute électronique 08-0482-01165 du
13 14 mars 2005

14

15 117P-1402.2: Transcription de l'écoute électronique
16 08-0482-01165 du 14 mars 2005

17

18 LA PRÉSIDENTE :

19

20 Q. [687] Pendant que vous passez les conversations,
21 j'aimerais juste revenir sur une question, Monsieur
22 Arsenault, de la première conversation à la page 5,
23 ligne 122, où vous dites :

24

[...] Écoute, mettons à la place d'un
25 gars qui se fait offrir peut-être une

1 valeur d'un demi million (0,5 M\$) cash

2 [...]

3 est-ce que c'est ce que vous savez qu'il s'était
4 fait offrir?

5 R. Là j'étais fâché, peut-être j'ai dit un demi
6 million (0,5 M\$), là, vous savez, Madame la
7 Présidente. Oui, il s'était fait offrir de
8 l'argent, c'est... c'est officiel. Le montant
9 exact, j'étais très fâché, comme vous l'avez vu à
10 un moment donné. Par contre, oui, il s'était fait
11 offrir de l'argent puis, oui, j'étais pas capable
12 d'accoter rien de ça, là.

13 Q. **[688]** Mais, est-ce que c'était ça effectivement un
14 demi million (0,5 M\$)?

15 R. Non, je pense pas que c'était... peut-être pas un
16 demi million (0,5 M\$), non, mais c'était très
17 intéressant, là. Je sais une chose que pour
18 l'histoire du cent quatre-vingt mille (180 000 \$)
19 que j'ai signé un papier que j'étais prêt à
20 avancer, ça, je peux... ça, je peux vous le
21 garantir que c'était ça, là, t'sais.

22 Q. **[689]** Donc, c'est...

23 R. Mais, moi, quand je dis un demi million (0,5 M\$),
24 excusez-moi...

25 Q. **[690]** Oui.

1 R. ... il faut s'entendre, t'sais, je veux dire. Quand
2 tu vas chercher des personnes puis que tu leur
3 donnes plus de salaire, des bonus, des ci, des ça,
4 t'sais, tu vas chercher trois dirigeants, t'as vite
5 versé un demi million (0,5 M\$), là.

6 Q. **[691]** O.K. Donc, vous, dans le calcul que vous
7 faisiez, vous pensiez que c'était de l'ordre de un
8 demi million de dollars (0,5 M\$) qu'il avait
9 offert.

10 R. Pour aller chercher les gens?

11 Q. **[692]** Oui.

12 R. Oui, un avantage peut-être basé sur quelques
13 années, oui, ça pourrait représenter ça, ce qui
14 était impossible pour moi d'essayer de...

15 Q. **[693]** Mais, vous ne l'aviez pas su assurément.

16 R. Non.

17 Q. **[694]** C'était votre estimation.

18 R. C'était pas mon estimation. Par contre, sur le prix
19 de... exemple, de cent quatre-vingt mille dollars
20 (180 000 \$), ça, c'est pas un estimé, là.

21 Q. **[695]** Non, non, mais, moi, je parle du demi million
22 (0,5 M\$)...

23 R. Non, un demi million (0,5 M\$)...

24 Q. **[696]** ... de l'argent qui avait été offert par...
25 par le Fonds et Accurso.

1 R. Mais, Madame la Présidente, je dirais que dans
2 toute la conversation, même si j'étais très fâché,
3 je respecte tout ce que j'ai dit, mais peut-être
4 que le demi million (0,5 M\$) que... j'ai peut-être
5 exagéré ou été maladroit, là, mais j'étais très
6 fâché, là, j'étais frustré. Mais, je peux pas vous
7 garantir aujourd'hui que c'était un demi million
8 (0,5 M\$). Je peux vous garantir par contre que le
9 montant que j'étais prêt à prêter, oui, celui-là,
10 il a été avancé.

11 Q. [697] Oui. O.K. Mais, entre un demi million
12 (0,5 M\$) puis le montant que, vous, vous avez
13 offert, vous nous dites que ce que, vous, vous avez
14 offert était moindre que ce que eux ont offert.

15 R. Oui.

16 Q. [698] Alors, comment saviez-vous que ce montant-là
17 était moindre que celui qu'eux ont offert?

18 R. T'sais, comment je dirais ça, Madame la Présidente.
19 En discutant avec quelqu'un quand il dit « je veux
20 avoir des... des... tel avantage, tel avantage »,
21 t'sais, que ce soit... je le sais pas, sur de la
22 pension, sur ci, sur ça. Bon. Bien, moi, je pouvais
23 pas tout...

24 Q. [699] O.K. Donc, c'est ce que monsieur Cyr vous
25 a...

1 R. Beaucoup d'avantages.

2 Q. [700] ... dit, par exemple?

3 R. Oui. Oui, oui, oui. C'est ce que monsieur Louis Cyr
4 (sic) m'a dit.

5 Q. [701] Donc, lui a refusé votre... votre offre en
6 vous en expliquant les raisons?

7 R. Exactement. Il a... il a accepté mon offre mais
8 le... je crois que c'était le mercredi, le
9 vendredi... le lundi, en tout cas, ça a tout
10 rechangé puis là...

11 Q. [702] Puis là il vous a expliqué pourquoi il
12 n'acceptait plus?

13 R. Non, Madame la Présidente...

14 Q. [703] Non?

15 R. ... quand il m'a dit qu'il s'en allait, il n'y en a
16 plus eu d'explications. Ça a fini instantanément.

17 Q. [704] O.K. Mais, à un moment donné, vous avez su
18 que ce qu'il vous offrait... ce qui lui était
19 offert, plutôt, était plus que ce que vous lui
20 offriez?

21 R. Oui, exactement.

22 Q. [705] Bon. Ça, est-ce que vous étiez capable de le
23 quantifier? Est-ce qu'il vous l'a dit?

24 R. Le quantifier, peut-être sur quelques années, peut-
25 être... peut-être, oui. Peut-être.

1 Q. [706] O.K.

2 R. Mais je... je comprends votre question mais...

3 Q. [707] Oui.

4 R. ... vous savez, c'est loin puis des fois tu perds
5 du personnel, t'essaies de les sauver puis tout ça,
6 mais c'est un détail que peut-être je devrais me
7 rappeler mais j'ai de la difficulté à me rappeler
8 puis c'est pas parce que je veux pas vous répondre.

9 Q. [708] O.K. Très bien. Parfait.

10 On est prêt, j'imagine pour l'autre conversation?

11 Me SONIA LeBEL :

12 Oui. Madame Blanchette, s'il vous plaît.

13 LA GREFFIÈRE :

14 Maître LeBel, l'écoute est point 1 et la
15 transcription point 2.

16 Me SONIA LeBEL :

17 Oui, c'est pareil pour l'onglet 1.

18

19 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

20

21 Q. [709] Peut-être passer par la fin, ça est-ce que
22 c'est la suite, quand on parle de monsieur Accurso
23 qui s'est fait mettre dehors de Pétro-Canada, on
24 parle de Gastier naturellement? Du contrat de
25 Pétro, est-ce que vous vous en souvenez de ça?

1 R. Non, je pense plutôt que c'était un contrat de
2 civil ça.

3 Q. [710] O.K. Parce qu'on est comme deux... là, on est
4 en mars, deux mois après la première conversation
5 qu'on a écoutée tantôt?

6 R. En deux mille neuf (2009).

7 Q. [711] Mars deux mille neuf (2009), oui.

8 R. C'est un contrat de civil. C'est un contrat de
9 génie civil.

10 Q. [712] O.K. Donc, ça a pas rapport avec Gastier, à
11 ce moment-là?

12 R. Non, non, c'était plutôt, d'après moi c'était
13 plutôt un contrat directement avec...

14 Q. [713] Pétro-Canada?

15 R. ... soit Louisbourg ou une division, mais c'était
16 pas Gastier, je suis convaincu.

17 Q. [714] C'était Louisbourg?

18 R. Parce que je me rappelle pas que Gastier avait
19 soumissionné un contrat de trente-cinq millions
20 (35 M).

21 Q. [715] Puis vous souvenez-vous pourquoi monsieur
22 Accurso avait perdu ce contrat-là?

23 R. Bien on parle d'un point de sécurité. C'est
24 possible que ce soit ça, là.

25 Q. [716] O.K.

1 R. C'est possible que ce soit un point de sécurité. Si
2 je dis que c'est un point de sécurité, là, puis
3 c'était tout frais, là. Ça devait être un point de
4 sécurité.

5 Q. [717] Mais aujourd'hui, là, vous vous souvenez
6 pas...

7 (14:51:48)

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. [718] Ça veut dire quoi, je m'excuse, ça veut dire
10 quoi un point de sécurité?

11 R. Quand même que t'as un contrat qui est signé puis
12 il est toute en bonne et due forme, que tu serais à
13 date, que tu sois n'importe quoi, à un moment donné
14 après tant d'incidents, tu peux te faire sortir
15 dans une usine pour tes statistiques en sécurité.
16 Exemple, tu vas avoir un incident, quelqu'un va se
17 blesser, si t'es pas capable de démontrer puis il y
18 a un autre que t'as tout faite les efforts pour
19 plus que ça se reproduise, tu peux te faire sortir
20 quand même que tu serais la meilleure compagnie au
21 monde, que tu livrerais tes jobs, si t'as pas des
22 bonnes statistiques en sécurité, t'es très
23 vulnérable.

24 Me SONIA LeBEL :

25 Ça va aller.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [719] Sur ce, je vais... je vais continuer, Maître
3 LeBel. Sur ce, vous dites, juste pour essayer de
4 savoir quel était le contrat exactement, parce que
5 vous avez dit que vous étiez pour aller en
6 soumission sur le même contrat.

7 R. Oui, c'était peut-être pas... cette partie de
8 contrat-là d'après moi c'est celui-là que c'est...
9 je pense que c'est Kiewit qui l'a... qui l'a
10 exécutée. Kiewit directement, pas moi.

11 Q. [720] O.K.

12 R. Oui.

13 Q. [721] O.K., o.k., o.k., je comprends.

14 R. Parce que moi j'étais pas fort en génie civil comme
15 Louisbourg.

16 Q. [722] En civil, c'est pour ça que je vous pose la
17 question?

18 R. Je les appuyais, mais c'était pas moi qui dirigeais
19 ça.

20 Q. [723] O.K. Alors, c'est pour ça que vous dites que
21 ça serait Kiewit qui aurait...

22 R. Oui, exactement. Parce qu'en deux mille neuf (2009)
23 Kiewit a fait un gros contrat de civil à Pétro-
24 Canada.

25 Q. [724] O.K. Parfait.

1 Me SONIA LeBEL :

2 Q. **[725]** Si on revient à la page 5, Madame Blanchette,
3 la ligne 329 à 336. Je pense que si... vous me
4 corrigerez si je me trompe, mais je pense que ça
5 fait référence à l'offre que Jocelyn Dupuis vous
6 avait transmise en deux mille sept (2007), l'offre
7 où Accurso voulait acheter Ganotec à cette époque-
8 là, c'est exact?

9 R. Exact.

10 Q. **[726]** O.K. Vous nous avez mentionné ce matin que
11 vous aviez peut-être vous et monsieur Gagnon à
12 l'époque des réticences à faire affaires avec une
13 compagnie qui est en partenariat avec le Fonds,
14 mais, là, il semble que vous avez des réticences à
15 faire affaires avec Accurso lui-même. Pourquoi?

16 R. C'était... c'était une entreprise que... qui
17 m'attirait pas.

18 Q. **[727]** Qu'est-ce qui vous attirait pas, Monsieur
19 Arsenault?

20 R. Bien je sais pas comment vous expliquer ça, je veux
21 dire, c'était une entreprise que... t'sais il y a
22 certain...

23 Q. **[728]** C'est l'entreprise ou son dirigeant?

24 R. Non, son dirigeant, Madame la Présidente, je le
25 connais pas, j'ai rencontré monsieur Accurso deux

1 fois ou trois fois, je lui ai dit bonjour. Je le
2 connais pas le monsieur moi, là, là.

3 Q. [729] Vous avez rien de particulier à reprocher à
4 monsieur Accurso à cette époque-là?

5 R. Non. Non, non.

6 Q. [730] Parce que vous parlez de pas manger dans la
7 même assiette, je veux dire, c'est assez quand
8 même, assez... assez fort comme expression, là.

9 R. Oui, c'est fort, oui je l'ai dit puis c'est ça,
10 j'étais... j'étais une personne, moi, qui faisait
11 un peu ses affaires lui-même tout seul, t'sais,
12 j'étais pas toujours aimé de la compétition, moi,
13 là.

14 Q. [731] Mais ça se peut que vous aimiez pas les
15 méthodes de travail de monsieur Accurso à cette
16 époque-là?

17 R. C'est possible, oui, c'est possible, t'sais, moi je
18 faisais mes affaires, j'opérais... j'opérais un peu
19 tout seul, moi, je voulais qu'on réussisse notre
20 entreprise puis je travaillais très très fort et
21 mon équipe travaillait aussi fort et plus fort que
22 moi. Mais il y avait d'autres... d'autres
23 entrepreneurs qui avaient des façons d'opérer que
24 moi ça m'intéressait pas.

25 Q. [732] Puis est-ce que ça vous dérangeait parce

1 qu'avec votre conversation que vous avez avec
2 monsieur Dupuis, je pense que... en tout cas, à
3 moins que je me trompe, il semble... il semble être
4 reconnu que dans cette conversation-là, par vous et
5 par lui, que monsieur Accurso, ayant main forte, si
6 vous voulez, selon... selon votre conversation du
7 Fonds, ça lui donnait peut-être un avantage
8 déloyal, est-ce que ça peut être des choses qui
9 vous dérangeaient à l'époque comme entrepreneur ou
10 comme personne qui travaille fort, là, sur le
11 terrain pour avoir des contrats?

12 R. Je suivais pas... moi, personnellement, les
13 opérations de Louisbourg ou de monsieur Accurso,
14 toutes ses compagnies, je suivais pas ça tellement,
15 moi, c'était pas dans ma ligne, c'était du génie
16 civil, eux autres, surtout. Là O.K., après qu'ils
17 ont acquéri Gastier, puis tout ça, là, là on
18 tombait dans mon secteur mais avant ça, là, je les
19 voyais opérer mais...

20 Q. **[733]** De loin?

21 R. De loin, oui, oui, exactement, de loin mais des
22 fois on a des... sans juger les gens, des fois on a
23 plus d'affinités à travailler avec certaines
24 personnes qu'avec d'autres.

25 (14:55:52)

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [734] Oui mais Monsieur Arsenault, quand vous
3 dites, là, à la page 5, à la ligne 336 ou plutôt
4 334, un peu plus avant :

5 Ça a jamais marché avec moi, tu te
6 rappelles-tu quand je t'avais dit à un
7 moment donné, tu m'avais approché pour
8 qu'on vende à Accurso, tu sais ce que
9 je t'avais dit, je t'avais dit moi, je
10 mangerai jamais dans la même assiette
11 que ce monde-là.

12 C'est quand même...

13 R. Oui.

14 Q. [735] Bien est-ce que vous parliez à tort ou vous
15 aviez...

16 R. T'sais, si ça serait à refaire, je dirais la même
17 chose.

18 Q. [736] Bon bien alors pourquoi?

19 R. Madame la Présidente, je voyais... je voyais aucun
20 intérêt à m'associer avec cette compagnie-là, moi.

21 Q. [737] Pourquoi?

22 R. Parce que c'était... je voyais pas... comment je
23 dirais ça, c'était... premièrement, en partant,
24 c'était une entreprise civile puis je les avais
25 rencontrés quelques fois, je parle, je veux dire

1 des rencontres ou quoi que ce soit mais je voyais
2 aucune affinité que je pouvais avoir à travailler
3 avec ces gens-là. Aucune. Puis même à l'époque où
4 que Jocelyn était peut-être bien ami avec eux puis
5 tout ça, moi, ça a pas d'importance à moi, moi ça
6 m'intéressait pas.

7 Q. **[738]** O.K. Mais c'est parce que vous venez de me
8 dire juste tantôt que Kiewit avait fait un gros
9 contrat parce qu'ils avaient une branche de génie
10 civil. Là vous venez de nous dire que vous
11 mangeriez pas dans le même plat qu'Accurso parce
12 qu'il faisait du génie civil puis pas vous.

13 R. J'ai pas dit...

14 Q. **[739]** Est-ce qu'il y a pas quelque chose d'autre
15 qui...

16 R. Je me suis mal exprimé, Madame la Présidente. Je
17 dis pas que je voulais pas manger dans la même
18 assiette qu'eux...

19 Q. **[740]** Bien c'est ce que vous dites là, en tout cas.

20 Q. **[741]** ... je dis pas que voulais pas manger dans la
21 même assiette qu'eux parce qu'ils faisaient du
22 génie civil. C'est...

23 Q. **[742]** O.K. Alors pourquoi vous...

24 R. Je dis j'aurais pas mangé dans la même assiette
25 qu'eux parce que j'aimais pas leur façon d'opérer

1 qui avait de l'air un système que j'aimais pas.

2 Q. **[743]** Pourquoi? Qu'est-ce qu'il avait leur système
3 que vous aimiez pas?

4 R. Bien j'avais... tu sais, des fois, on n'a pas
5 d'affinités, j'avais rencontré à un moment donné le
6 fils puis je voyais pas de quelle manière on aurait
7 pu travailler ensemble, t'sais, moi aussi j'avais
8 du caractère, t'sais, j'étais pas toujours plaisant
9 moi aussi, là. Mais je voyais pas de quelle façon
10 j'aurais pu, je l'avais dit à Jocelyn clairement,
11 t'sais: « Je vais en parler à monsieur Léopold et
12 Serge, ça m'intéresse pas. » Ça m'intéressait pas.
13 Je voyais beaucoup plus d'avenir de mon côté, pas
14 pour moi, comme pour les autres qui suivent après
15 moi. Je voyais beaucoup plus d'avenir avec une
16 entreprise comme Kiewit qui était une entreprise
17 qui était... comment je dirais ça, qui avait des
18 valeurs que monsieur Léopold nous avait assez parlé
19 que je pensais qu'on avait plus d'avenir qu'avec
20 Louisbourg.

21 Q. **[744]** Qui ne partageait pas les mêmes valeurs?

22 R. Probablement. Parce que moi je voyais un peu,
23 Madame la Présidente, même si j'étais pas impliqué
24 dans le génie civil, je me mêlais pas de ça mais je
25 voyais un peu qu'est-ce qui se passait puis à un

1 moment donné, dans le génie civil, t'sais, je veux
2 dire, c'est sûr que comme moi, comme bien d'autres,
3 même si j'étais pas dans le secteur, on voyait que
4 les mêmes entrepreneurs ramassaient les mêmes
5 contrats puis des choses comme ça, t'sais, ce qui
6 était différent dans ma ligne à moi. Puis je me
7 disais je me joindrais à des gens qu'on va faire
8 quoi, on va développer une autre... une autre
9 méthode, une autre façon d'opérer dans mon secteur
10 que je trouvais qu'elle allait pas si mal malgré
11 les contraintes qu'on avait. Et c'est un secteur
12 qui était plaisant, puis chacun faisait son
13 ouvrage, ses soumissions puis c'était... c'était
14 légal, t'sais, je veux dire, c'était égal pour tout
15 le monde. Puis quand on voyait le côté génie civil
16 était beaucoup plus ciblé par des endroits puis des
17 choses de même, j'étais pas d'accord avec ça.

18 Me SONIA LeBEL :

19 Q. **[745]** Peut-être avant de prendre la pause, une
20 dernière chose et je pourrai clore mon
21 interrogatoire principal à ce moment-là. Monsieur
22 Arsenault, vous avez écouté le témoignage de
23 Stéphan Cloutier le trente et un (31) octobre,
24 c'est exact? Vous m'avez fait une remarque à
25 l'effet qu'il y avait une conversation et je l'ai

1 identifiée comme étant la pièce cent... c'est
2 simplement pour fins d'enregistrement, on n'a pas
3 besoin de la sortir, la pièce 101P-962.2 qui est
4 une... la transcription d'une conversation d'écoute
5 électronique qui a été présentée dans le cadre du
6 témoignage de monsieur Stéphan Cloutier. Cette
7 conversation-là sur la transcription, Madame la
8 Présidente, est identifiée comme étant
9 l'interlocuteur Jocelyn Dupuis et un certain
10 Eugène. C'est exact? Au départ, c'est ça qui est
11 identifié. Et monsieur Cloutier, lors de son
12 témoignage, avec les renseignements qu'on détenait
13 au mois d'octobre, a identifié Eugène et a dit à un
14 moment donné « c'est probablement Eugène
15 Arsenault ». Vous vous souvenez de ça, Monsieur
16 Arsenault?

17 R. (Inaudible)

18 Q. **[746]** O.K. Est-ce que c'est vous sur cette
19 conversation-là?

20 R. Non.

21 Q. **[747]** Pas du tout. Et vous avez parlé d'un certain
22 Étienne probablement.

23 R. Oui, c'est le frère à Jocelyn qui parlait sur la
24 conversation.

25 Q. **[748]** O.K. Et on a réécouté, je dois vous le dire,

1 Madame la Présidente - et je vais le faire sous mon
2 serment d'office et je vais me permettre de
3 témoigner - on a réécouté le début de la
4 conversation et effectivement on peut entendre, là,
5 Étienne, Eugène, c'est assez flou, c'est possible.
6 Mais, Monsieur... Monsieur Arsenault, vous nous
7 dites que vous connaissez la voix d'Étienne et
8 c'est Étienne, le frère de Jocelyn qui lui parle,
9 c'est ça?

10 R. C'est parce que lorsque j'ai entendu la
11 conversation téléphonique, elle finissait, puis je
12 l'ai lu le soir sur votre site. J'ai bien vu que
13 c'était moi, il parlait des choses que j'étais pas
14 au courant « pantoute ». Là je l'ai réécoutée, puis
15 j'ai vu réellement que c'était pas moi du tout.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. [749] Alors, je vais plutôt prendre votre réponse
18 que, vous, témoigner.

19 Me SONIA LeBEL :

20 Oui, que ma...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Il n'y aura pas de contre-interrogatoire, Maître
23 LeBel.

24 Me SONIA LeBEL :

25 Vous voulez pas que je sois contre-interrogée sur

1 rien.

2 Q. [750] Alors, donc la pièce 101P-962.2, je vais vous
3 demander de la retirer du site, je vais faire les
4 corrections. Au lieu d'y voir « Étienne »...
5 « Eugène », on y lira « Étienne » et les
6 corrections seront faites en conséquence pour
7 amender la pièce en fonction du témoignage de
8 monsieur Arsenault aujourd'hui, Madame la
9 Présidente.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Alors, cela étant, est-ce que les parties vont
12 interroger monsieur Arsenault?

13 Me ANDRÉ DUMAIS :

14 Le Conseil provincial (International) a de courtes
15 questions.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Parfait. Qui d'autres?

18 Me DENIS HOULE :

19 Je n'ai pas de question, Madame la Présidente.

20 Me ROBERT LAURIN :

21 FTQ Construction, pas de question.

22 Me ANDRÉ RYAN :

23 Je profiterais de la pause pour m'entretenir avec
24 mes clients, j'aurai peut-être quelques questions.

25 J'aurais quelques heures pour maître LeBel par

1 contre.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Parfait.

4 Me SONIA LeBEL :

5 Ça fait longtemps qu'ils veulent ça.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Alors, nous allons suspendre.

8 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

9 REPRISE DE L'AUDIENCE

10

11

(15:32:34)

12

LA GREFFIÈRE :

13

Monsieur Eugène Arsenault, vous êtes sous le même

14

serment.

15

CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ANDRÉ DUMAIS :

16

Q. **[751]** Bonjour, Monsieur Arsenault. André Dumais

17

pour le Conseil provincial international.

18

R. Bonjour.

19

Q. **[752]** Quelques questions. La première en relation

20

avec le document 109P-1401, la transcription... une

21

conversation téléphonique du dix-neuf (19) janvier

22

deux mille neuf (2009). Et j'aimerais qu'on aille

23

d'abord à la page 6, à la ligne... ou au paragraphe

24

163. Il est question, notamment au milieu du

25

paragraphe 164, de... de toute évidence ça apparaît

1 être un individu et un surnom, Guidoune. Vous savez
2 à... pourriez-vous nous dire de qui il s'agit?

3 R. Guy Villemure.

4 Q. **[753]** Monsieur Guy Villemure. Et, à cette époque-
5 là, en deux mille neuf (2009), les fonctions de
6 monsieur Guy Villemure sont lesquelles?

7 R. En deux mille neuf (2009), Guy Villemure était
8 gérant d'affaires... il était gérant d'affaires des
9 chaudronniers.

10 Q. **[754]** À la section locale 271?

11 R. Oui, en deux mille neuf (2009), il était gérant
12 d'affaires des chaudronniers, oui.

13 Q. **[755]** Bon. Et je dois comprendre de la
14 discussion... on va pas aller dans le détail, mais
15 particulièrement quand vous mentionnez ce qui est
16 transcrit à la page 8, paragraphe 236 et en haut de
17 page 9, paragraphe 240. Je comprends que monsieur
18 Villemure... parce que sa section locale est
19 affiliée à l'International, au conseil provincial,
20 je comprends que « il est pas prêt, vous voyez bien
21 qu'il participe pas ». Est-ce que vous prétendez
22 que monsieur Cyr était en train de faire... lui
23 participe pas à ça, à ce système-là, là, de
24 vouloir... ou ce stratagème-là de vouloir importer
25 de la main-d'oeuvre de chez Ganotec à Gastier?

1 R. Je suis convaincu qu'il... c'était pas une pratique
2 du syndicat de faire ça.

3 Q. [756] Bien. Comme vous le dites à la page 9 :

4 Ça a jamais été la politique des
5 « boilermakers » de se mêler dans la
6 gestion d'une compagnie.

7 C'est bien ça?

8 R. Exact.

9 Q. [757] Et vous êtes d'accord, j'imagine, avec ce que
10 monsieur Larouche nous a mentionné au niveau des
11 relations que vous entreteniez en général pour
12 votre entreprise avec les autres sections locales
13 du conseil provincial, vous n'éprouviez pas de
14 problèmes semblables à ceux que vous avez éprouvés
15 avec monsieur Cyr? Avec les dirigeants des autres
16 sections locales?

17 R. Exact.

18 Q. [758] Et, dernière question, lorsque vous
19 mentionnez qu'il y a un changement de garde à la
20 section locale 144, est-ce que vous pourriez peut-
21 être épiloguer là-dessus?

22 R. Bien, avec l'arrivée des... des nouvelles personnes
23 qui sont là présentement, les agents d'affaires
24 ainsi que le... le remplaçant de monsieur Cyr, qui
25 est monsieur Morissette...

1 Q. [759] Sylvain Morissette, oui.

2 Q. [760] Sylvain Morissette. Je crois qu'on a vraiment
3 un vent de changement. Je veux dire que, les gens,
4 ils vont beaucoup... ils discutent beaucoup. C'est
5 pas moi qui parle directement avec eux dans le
6 moment non plus, là, mais ce que je veux dire,
7 présentement, depuis une couple d'années, je leur
8 donne un coup de main, mais je veux dire, mes gens,
9 à qui je parle dans le moment, les gens qui
10 travaillent avec nous autres, avec Ganotec, me
11 disent que les relations sont très bonnes. Puis ils
12 discutent beaucoup comme point de vue main-
13 d'oeuvre, point de vue disponibilité, point de vue
14 supervision, que... on dit qu'il y a une grosse
15 amélioration. Et je pense que ça paraît aussi sur
16 le chantier que les relations sont bonnes.

17 Q. [761] Merci, Monsieur.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Merci. Qui d'autre veut poser des questions?

20 Maître... maître Houle n'est pas là.

21 Me SONIA LeBEL :

22 Il l'avait déjà annoncé, je pense, qu'il avait pas
23 de question.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Il avait pas de question. Parfait. Alors, Maître

1 Ryan.

2 Me SONIA LeBEL :

3 Maître Laurin non plus n'avait pas de question.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Non, Maître Laurin n'en a pas, je me souviens.

6 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ANDRÉ RYAN :

7 Q. **[762]** Bonjour, Monsieur Arsenault.

8 R. Bonjour.

9 Q. **[763]** André Ryan, je serai très bref. Je représente
10 le Fonds de solidarité. Je voudrais vous ramener à
11 un propos que vous avez commenté, qui est tiré
12 d'une conversation enregistrée, qu'on a entendue.
13 Vous parlez du rôle avec monsieur Dupuis, du rôle
14 qu'a eu ou qu'aurait dû avoir le Fonds de
15 solidarité en rapport avec le départ de certains de
16 vos employés. Quelle est votre compréhension de
17 l'implication du Fonds de solidarité dans
18 l'acquisition de Gastier par le groupe de monsieur
19 Accurso? Est-ce que vous savez quel a été le rôle
20 du Fonds là-dedans?

21 R. Si je comprends bien votre question, est-ce que
22 vous me demandez l'implication du rôle financier
23 ou...

24 Q. **[764]** C'est une bonne question, je vais préciser.
25 Savez-vous si le Fonds est actionnaire de Gastier

1 au moment où monsieur Accurso et son groupe en font
2 l'acquisition?

3 R. On me l'a dit, on m'a dit ça, mais je peux pas vous
4 dire de chiffres ou quoi que ce soit c'était...

5 Q. **[765]** Savez-vous s'ils sont actionnaires avec
6 monsieur Accurso?

7 R. Le...

8 Q. **[766]** Le Fonds de solidarité?

9 R. À l'époque, je pense qu'ils l'étaient qu'on m'avait
10 dit.

11 Q. **[767]** Si je vous dis qu'ils ne l'étaient pas du
12 tout?

13 R. Ah, bien ça se peut.

14 Q. **[768]** Vous sav... c'est possible?

15 R. Ah, c'est possible, moi je pensais qu'ils l'étaient
16 actionnaires.

17 Q. **[769]** Et si je vous dis également qu'ils étaient
18 même pas créanciers de monsieur Accurso et de son
19 groupe en relation avec Gastier, est-ce que c'est
20 possible aussi?

21 R. C'est possible.

22 Q. **[770]** Donc, si je vous dis ces deux faits-là, est-
23 ce que vous conviendrez avec moi que leur rôle dans
24 les opérations de Gastier est en soit extrêmement
25 limité s'ils ne sont ni actionnaires ni prêteurs?

1 R. Oui, probablement que leur rôle est limité.

2 Q. [771] Et donc, vos attentes par rapport à une
3 intervention dans la conversation que vous avez
4 avec monsieur Dupuis qu'ils auraient dû intervenir
5 ou aider à ce que vos employés ne partent pas. Vous
6 conviendrez avec moi que vos attentes s'ils ne sont
7 ni actionnaires ni prêteurs sont peut-être
8 déraisonnables?

9 R. Je comprends pas complètement votre question, mais
10 je pourrais répondre que je m'attendais pas non
11 plus à... j'avais pas d'attentes du Fonds, j'ai eu
12 une conversation téléphonique avec monsieur Dupuis
13 comme on a montré tantôt que j'ai plus l'impression
14 que c'est plus lui qui me disait puis on pensait en
15 tout cas à l'époque que le Fonds de solidarité
16 était dans Gastier, parce que la raison que je
17 pouvais prétendre ou penser, supposer, que le Fonds
18 de solidarité était dans Gastier, c'est que lorsque
19 le Fonds de solidarité avec Louisbourg a voulu nous
20 acheter qu'ils nous ont pas acheté, qu'ils avaient
21 acheté Gastier par après.

22 Q. [772] Ça c'était en quelle année, Monsieur
23 Arsenault?

24 R. En deux mille sept (2007).

25 Q. [773] En deux mille sept (2007). À une époque où il

1 était... à ce moment-là, Ganotec était plus en
2 difficulté?

3 R. En quoi, en difficulté.

4 Q. [774] Financière?

5 R. Non.

6 Q. [775] Non. Est-ce que dans les faits, sur le
7 terrain, après l'acquisition de Ganotec par le
8 groupe de monsieur Accurso, est-ce que vous avez vu
9 d'une quelconque façon des gens du Fonds de
10 solidarité impliqués dans Gastier?

11 R. Après l'acquisition.

12 Q. [776] Une fois que Gastier est acquis?

13 R. A été acquis.

14 Q. [777] Par le groupe de monsieur Accurso, sur le
15 terrain, est-ce que vous voyez des gens du Fonds de
16 solidarité participer aux activités de Gastier?

17 R. Non.

18 Q. [778] Merci, j'ai pas d'autres questions.

19 (15:40:40)

20 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

21 Q. [779] Une dernière question, Monsieur Arsenault,
22 vous avez commencé votre témoignage en disant que
23 vous étiez conseiller en relations de travail,
24 c'est ça?

25 R. J'ai eu de la difficulté à le dire aussi.

1 Q. [780] Un peu, oui, c'est ça, mais c'est pas bien
2 grave. C'est à Montréal que vous exercez
3 essentiellement?

4 R. Pardon?

5 Q. [781] Est-ce que c'est à Montréal?

6 R. Oui, oui, à mes débuts, mais comme n'importe quel
7 travailleur de la construction, j'ai fait la
8 province un peu, après ça dans les années soixante-
9 dix-sept (77) je suis revenu à Montréal pas mal à
10 plein temps.

11 Q. [782] O.K. Vous savez qu'on a changé les règles de
12 placement syndical il y a quelque temps, qu'on a
13 commencé avec un nouveau système en septembre
14 dernier. Est-ce que vous êtes au courant de ces
15 nouvelles règles-là, des nouvelles façons de faire?

16 R. Oui, je siége sur plusieurs comités, j'étais, j'ai
17 été même dans des comités restreints avec
18 l'Association de construction du Québec, l'ACQ,
19 pour préparer justement les changements.

20 Q. [783] Et de la façon que ça se vit présentement sur
21 le terrain, est-ce que vous en avez une certaine
22 connaissance de ça?

23 R. Oui, oui.

24 Q. [784] Puis est-ce que vous pensez que les nouvelles
25 règles enlèvent un peu cette grande interférence

1 syndicale dans le placement par rapport à ce que
2 c'était auparavant?

3 R. Moi personnellement, je vais parler en mon nom
4 personnel et mon expérience, ça fait presque
5 quarante (40) ans.

6 Q. [785] C'est ce que je cherche justement?

7 R. Je vais vous dire, je parle pas je veux dire au nom
8 de l'ACQ auquel je siége avec l'ACQ sur ces
9 discussions-là, mais j'en ai même fait part à
10 madame Lemieux dans une réunion avant les fêtes à
11 Québec que j'étais, je suis vraiment pas content
12 moi dans le moment de la façon que ça fonctionne.
13 Je trouve que c'est bon, on voulait améliorer notre
14 sort, c'est très, très bon, il fallait s'améliorer,
15 on avait besoin de changement dans notre industrie
16 au Québec.

17 Q. [786] Oui?

18 R. Mais ce qui me fait un peu de peine c'est qu'on a
19 changé ça radicalement en oubliant les bons côtés
20 qui se faisaient, puis on a mis un projet de loi
21 que... qu'on a mis en application qu'on était pas
22 prêt. La CCQ n'était pas prête à faire le placement
23 syndical, excusez-moi, à enlever le placement
24 syndical pour le donner à la CCQ.

25 La CCQ n'était pas prête. Elle avait pas

1 assez d'intervenants, elle avait pas assez de
2 personnes, personnel qui était habitué ou qualifié
3 pour connaître les spécialités que nous autres on
4 avait besoin lorsqu'on effectue des travaux ou
5 qu'on a des... appelez-les des « calls » ou des
6 demandes, si vous préférez, comme un exemple, je
7 vais vous donner un point parce que vous me
8 demandez mon opinion là-dessus, un exemple, mettons
9 tu cédules des travaux dans une raffinerie ou
10 n'importe quelle usine ailleurs au Québec, puis ils
11 t'arrivent avec des travaux majeurs à trois
12 endroits en même temps, on sait qu'on a une pénurie
13 de main-d'oeuvre. Bien lorsqu'on s'assoyait avec
14 les entreprises concernées qui avaient des travaux
15 et les syndicats, on déplaçait certains genres de
16 travaux, bien il y en a un qui pouvait se
17 devancer, l'autre pouvait se retarder, on
18 discutait, on s'entendait.

19 Ce qui est plus difficile dans le moment
20 puis mon deuxième gros irritant que j'ai du nouveau
21 système, c'est qu'on n'a jamais... on n'a jamais eu
22 de... de règlement sur est-ce que
23 l'assujettissement de la machinerie de production
24 au Québec, regarde, on n'a jamais, tous les
25 gouvernements qui ont passé, on n'a jamais eu la...

1 qu'on l'assujettisse ou qu'on l'assujettisse pas,
2 la réglementation est pas claire. Ça fait que là,
3 on se ramasse dans le moment avec, on fait... on
4 fait des demandes pour du personnel à la Commission
5 de la construction, les syndicats, de leur côté,
6 nous disent qu'on n'a pas besoin de faire des
7 demandes parce que c'est de la machinerie de
8 production. Qui a raison? Je le sais pas,
9 présentement on est dans... dans...

10 Q. **[787]** Le règlement est pas assez clair pour
11 savoir...

12 R. C'est vraiment pas clair.

13 Q. **[788]** ... s'il doit y avoir... le nouveau système
14 dans ce genre d'activité-là par rapport à ce que
15 c'était?

16 R. Exactement. Mais avec les nouvelles personnes qui
17 s'est jointes dans l'industrie, que ce soit pour
18 n'importe quel, tous syndicats confondus, je crois
19 réellement qu'à l'avenir, on... on peut améliorer
20 notre système puis je dis pas que le système de
21 placement de la CCQ est pas bon du tout, là, c'est
22 pas ça que je veux dire.

23 Q. **[789]** Non, mais vous savez que la CCQ, dans la loi,
24 il y a eu un certain délai quand même avant qu'elle
25 prenne cette responsabilité-là?

1 R. Oui.

2 Q. [790] Donc vous dites malgré le délai, elle était
3 pas vraiment parfaitement prête, en tout cas, à
4 prendre le système...

5 R. Non.

6 Q. [791] ... c'est ça que vous voulez nous dire?

7 R. C'est ça. Mais madame Lemieux nous a fait des
8 promesses que ça allait s'améliorer.

9 Q. [792] O.K. Et... mais je comprends de l'autre
10 aspect de votre intervention, c'est que dans... au
11 niveau des activités qui sont pas définies, si
12 c'est de la construction ou non ou c'est assujetti
13 ou non au nouveau système, encore là, le syndicat
14 essaie de garder son rôle de placement syndical
15 comme avant, là, essaie de rester un peu le...
16 l'arbitre qui va dire: « Toi tu t'en vas là, toi tu
17 t'en vas là, toi tu t'en vas là », là, c'est encore
18 présent, c'est un peu cette culture-là, c'est plus
19 facile, mais elle est encore présente cette
20 culture-là?

21 R. Oui, c'est présent.

22 Q. [793] Je vous remercie.

23 R. C'est présent.

24 (15:44:52)

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [794] Quand vous avez dit qu'il y avait des
3 difficultés à pouvoir parler avec les gens, vous
4 voulez dire quoi?

5 R. Avec les gens de...

6 Q. [795] Oui, vous avez expliqué qu'il y avait deux...
7 vous aviez deux problèmes, un, de la façon dont
8 c'est fait présentement, vous avez plus de
9 difficulté à entrer en contact, vous voulez dire
10 quoi?

11 R. Oui mais je veux dire comment est-ce que... là,
12 dans le moment, le placement, là, ça se fait sur un
13 écran, là, on envoie nos demandes, ils nous
14 répondent puis quoi que ce soit, là, tu sais.
15 L'échange avec une personne est pas là, là, ce que
16 me dis, c'est qu'éventuellement, il faudrait
17 améliorer ça un peu, améliorer jusqu'au point...

18 Q. [796] Avoir des intervenants directs avec vous?

19 R. Exactement.

20 Q. [797] O.K.

21 R. Exactement puis je pense que dans... dans... à
22 l'avenir... dans l'avenir, je pense que la
23 Commission va se... va sûrement s'ajuster aussi en
24 faisant des rencontres comme on faisait à un moment
25 donné nous autres aussi pour planifier le besoin de

1 la main-d'oeuvre partout dans la province, pour pas
2 qu'on se ramasse avec des gens de l'Ontario,
3 Nouveau-Brunswick, de... de... de partout, tout en
4 même temps quand on peut essayer des fois de
5 déplacer ou devancer ou retarder certains travaux.

6 Q. [798] Merci. Est-ce que d'autres personnes veulent
7 interroger monsieur Arsenault? Non? Parfait. Alors
8 merci Monsieur Arsenault.

9 R. Merci beaucoup.

10 DISCUSSION

11 Me SONIA LeBEL :

12 Alors ça complète avec le témoin, Madame la
13 Présidente, il y aura une requête qui va vous être
14 présentée pour un futur témoin, une requête en
15 ordonnance de non-publication qui est présentée par
16 le DPCP. Toutefois pour... même pour le dépôt de la
17 requête, nous allons devoir passer en non-
18 publication, Madame la Présidente donc, on peut
19 suspendre.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 O.K. Alors nous allons suspendre quelques minutes
22 pour pouvoir aller en mode non-publication. Et bien
23 alors comme je présume qu'il est maintenant quatre
24 heures moins dix (15 h 50), ça va prendre le reste
25 de l'après-midi, je suppose?

1 Me SONIA LeBEL :

2 Effectivement, oui.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Alors donc, nous nous reverrons donc lundi pour les
5 gens qui sont à l'écoute.

6

7 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

8

9

10

1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Nous, soussignées, **ROSA FANIZZI**, et **DANIELLE**
4 **BERGERON**, sténographes officielles, dûment
5 assermentées, certifions sous notre serment
6 d'office que les pages qui précèdent sont et
7 contiennent la transcription fidèle et exacte des
8 notes recueillies au moyen de l'enregistrement
9 numérique, le tout hors de notre contrôle et au
10 meilleur de la qualité dudit enregistrement, le
11 tout, conformément à la Loi.

12 Et nous avons signé,

13

14

15

16

17 **ROSA FANIZZI**

18

19

20

21

22

23

24 **DANIELLE BERGERON**

25